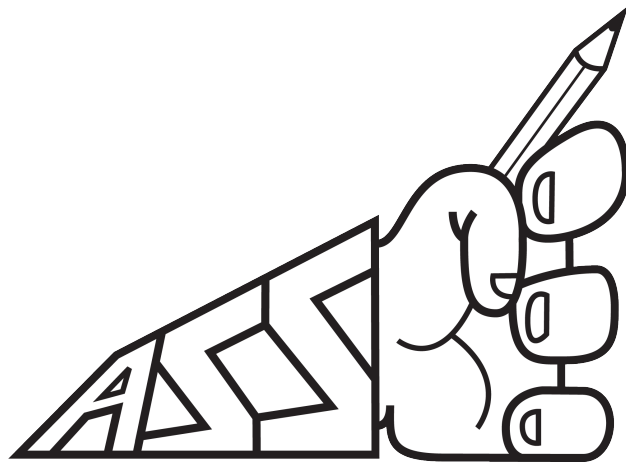


# **Cahier du Congrès annuel 2009**

**de l'Association pour une Solidarité  
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Les 24, 25 et 26 avril 2009  
Collège de Maisonneuve**

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Table des matières .....   | 2  |
| Ordre du jour.....   | 4  |
| Bilans.....  | 5  |
| Bilan 2008-2009 de la permanence.....  | 5  |
| Bilan de la campagne contre la privatisation 2008-2009 de l'AECS.....  | 11 |
| Bilan du Comité aux luttes sociales (CLS).....   | 12 |
| Bilan annuel 2008-2009 du Conseil exécutif.....  | 15 |
| STOPPONS LA PRIVATISATION DES PROGRAMMES SOCIAUX: bilan SOGÉÉCOM.....  | 25 |
| Bilan de la stratégie web pour le manifeste contre la privatisation de l'ASSÉ.....   | 29 |
| Textes de réflexions .....   | 31 |
| Réflexion de l'AECS sur les conseils régionaux.....  | 31 |
| Pistes de réflexion sur les conseils régionaux .....   | 31 |
| Texte de l'AGEBdeB sur la pertinence des conseils régionaux.....   | 38 |
| Les conseils régionaux : des instances à s'approprier!.....  | 40 |
| Réflexion sur l'Ultimatum de personnes ayant démontrées leurs intérêts de collaborer avec le<br>Comité journal.....                  | 44 |
| Au-delà de l'opposition entre réalisme et idéalisme : quel syndicalisme?.....  | 46 |
| Entre maximalisme et réalisme ou Comment honteusement fausser un débat.....  | 52 |
| Texte de réflexion sur la mission de l'ASSÉ ainsi que sur la prochaine campagne politique de<br>l'organisation.....                  | 57 |
| LE FÉMINISME À L'ASSÉ : RÉFLEXION de l'AECS.....   | 60 |
| Pour des règlements clairs légiférant les affiliations et les désaffiliations.....   | 64 |
| Plan d'action.....   | 67 |
| Formulaire de consultation sur l'aide financière aux études.....   | 67 |
| Mise en contexte des propositions du Comité aux luttes sociales (CLS) pour le plan d'action...                                       | 70 |
| Actions féministes en 2009-2010.....   | 72 |
| Projet de mémoire de l'ASSÉ sur la gouvernance des cégeps et des universités à déposer à<br>Assemblée nationale.....                 | 74 |
| Déclaration des membres de la TPU sur la gouvernance universitaire.....  | 80 |
| La FQPPU lance la pétition NON à la Loi Courchesne - Avant toute législation, des États<br>généraux sur l'université québécoise..... | 81 |
| Les revendications de la grève étudiante de 2005.....  | 82 |
| Campagne de grève à l'automne 2007.....  | 84 |
| Appel international -Coordonner nos luttes pour organiser nos victoires!.....  | 85 |
| Projet de réponse de l'ASSÉ à sud étudiant: Nos luttes sont les mêmes.....   | 86 |
| Nos moyens peut-être pas.....  | 86 |
| Finances.....  | 87 |
| Proposition de prévisions budgétaires 2009-2010 du Conseil exécutif.....   | 87 |
| États des résultats en date du 17 avril 2009.....  | 89 |
| Demande de l'AFESH au fonds d'entraide de l'ASSÉ.....  | 91 |
| Candidatures aux élections générales .....   | 92 |
| Comité journal.....  | 92 |
| Comité aux luttes sociales.....  | 97 |

|  |     |
|--|-----|
| Comité d'information.....  | 101 |
| Comité à la recherche et aux affaires académiques.....                 | 105 |
| Comité de formation.....   | 105 |
| Comité femmes.....   | 107 |
| Comité à la mobilisation.....  | 108 |
| Conseil exécutif.....  | 109 |
| Lettre commune d'un futur Conseil exécutif qui se veut une équipe..... | 121 |
| Contrat de travail 2009-2010 de la permanence .....                    | 124 |
| CHAPITRE 1 : CLAUSES PRÉLIMINAIRES.....                                | 124 |
| CHAPITRE 2 : CLAUSES NORMATIVES.....                                   | 125 |
| CHAPITRE 3 : AUTRES CLAUSES.....                                       | 126 |
| CHAPITRE 4 : CLAUSES SALARIALES.....                                   | 127 |
| CHAPITRE 5 : BÉNÉFICES MARGINAUX ET AVANTAGES SOCIAUX.....             | 128 |
| CHAPITRE 6 : PROCÉDURES DE GRIEF.....                                  | 132 |
| CHAPITRE 7 : RELATION D'AUTORITÉ ET MESURES DISCIPLINAIRES.....        | 134 |
| CHAPITRE 8 : CLAUSES FINALES.....                                      | 135 |
| ANNEXE I.....  | 137 |
| ANNEXE II.....   | 138 |
| ANNEXE III.....  | 139 |
| Propositions .....   | 140 |
| Procédures .....   | 140 |
| Présentations et bilans.....   | 140 |
| Femmes.....  | 140 |
| Élections générales.....   | 141 |
| Missions de l'ASSÉ.....  | 141 |
| Revendications.....  | 142 |
| Plan d'action .....  | 143 |
| Élections générales.....   | 147 |
| Structures .....   | 148 |
| Permanence .....   | 148 |
| Finances .....   | 149 |
| Avis de motion.....  | 149 |

# **Ordre du jour**

Ordre du jour proposé par le Conseil de Coordination:

## 0.0 Ouverture

### 1.0 Procédures

#### 1.1 Praesidium

#### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

### 2.0 Présentations et bilans

#### 2.1 Congrès annuel

#### 2.2 Procédures et rôles des délégué-e-s

#### 2.3 Gardien ou gardienne du senti

#### 2.4 Bilan Conseil exécutif

#### 2.5 Bilans des comités

### 3.0 Femmes

### 4.0 Élections générales

#### 4.1 Processus

#### 4.2 Présentations

### 5.0 Missions de l'ASSÉ

#### 5.1 Bilans campagnes antérieures

#### 5.2 Perspectives

### 6.0 Revendications

### 7.0 Plan d'action

### 8.0 Élections générales

#### 8.1 Plénière

#### 8.2 Scrutin

### 9.0 Structures

#### 9.1 Conseils régionaux

#### 9.2 Conseil exécutif

#### 9.3 Autres

### 10.0 Permanence

### 11.0 Finances

#### 11.1 États des résultats 2008-2009

#### 11.2 Fonds d'entraide

#### 11.3 Prévisions budgétaires 2009-2010

### 12.0 Avis de motion

#### 12.1 Dépôt des avis de motion

#### 12.2 Traitement des avis de motion

### 13.0 Varia

### 14.0 Levée

## **Bilans**

1. Les associations étudiantes locales sont invitées à produire un bilan sur la campagne contre la privatisation. Le Conseil exécutif de l'ASSÉ aimerait que ce dernier s'articule autour du local versus le national et des répercussions de cette campagne sur les campus.
2. Les comités sont invités à déposer un bilan de leurs activités pour l'année 2008-2009 en vue du Congrès annuel.

### **Bilan 2008-2009 de la permanence**

Par Véronique Martineau, permanente de l'ASSÉ

Depuis presque un an, le Congrès de l'ASSÉ a décidé de m'embaucher comme permanente pour remplacer Valérie Soly qui avait passé plusieurs années à l'ASSÉ et était grandement appréciée à cause de son travail impeccable. Le défi de remplacer Valérie était immense, c'est probablement pour cela que peu de candidatures avaient été reçues. De plus, il n'était pas si évident d'entrer en poste après l'échec de la lutte contre le dernier dégel des frais de scolarité, car il était difficile de mesurer l'impact de celui-ci sur l'ASSÉ et peu de bilans avaient été faits de cette campagne.

Grâce à la générosité de Valérie et son sens de l'organisation, ma formation sur les tâches de la permanence c'est bien produite. Je tiens d'ailleurs à remercier Valérie de sa patience et sa passion qui continue pour moi d'être une personne ressource. Je remercie aussi les militants anciens, militantes anciennes, les moins anciens et anciennes et les gens s'impliquant dans les associations étudiantes membres de l'ASSÉ actuellement qui m'ont permis de me remettre à jour sur l'ASSÉ et m'ont tous et toutes très bien accueilli. Le mouvement étudiant se renouvelant constamment, il ne faut pas sous-estimer les conseils et l'aide des gens qui ont aussi lutté pour le droit à l'éducation. Il faut profiter de leur expertise tout en gardant notre esprit critique et notre autonomie. Le plus gros défi de mon embauche à l'ASSÉ était de mettre ma couleur à ce poste sans chambouler les pratiques mises en place par Valérie, ce que je suis encore en train d'essayer de faire. Jusqu'au départ officiel de Valérie, j'ai passé beaucoup de temps à lire les documents de transition qu'elle avait montés avec l'aide « d'anciennes et d'anciens » (on devient rapidement vieilles et vieux dans le mouvement étudiant). J'ai tenté de profiter au maximum de Valérie jusqu'à son départ. Je commence d'ailleurs à réactualiser les documents déjà produits afin qu'ils puissent servir aux personnes qui seront élues à l'ASSÉ pour l'année 2009-2010. Valérie et plusieurs militants et militantes ont mis en place plusieurs outils qui vont traverser l'histoire de l'ASSÉ.

Finis le bla-bla, je dois trouver une manière de faire un bref bilan qui exprime ce que j'ai fait depuis mon embauche à l'ASSÉ. *Je me sens presque comme les fonctionnaires à qui on demande d'évaluer leur travail et plus de redditions de compte au nom de l'efficacité. D'ailleurs, il faudrait mettre sur pieds un comité tripartite composé majoritairement de non-membres chargé d'évaluer ma performance et trouver des moyens pour augmenter mon rendement. Vive la gouvernance! Vive*

*la nouvelle gestion publique!*<sup>1</sup> Sérieusement, j'avoue trouver extrêmement difficile d'écrire ce bilan, car il y a tellement d'imprévus dans mon emploi et je fais surtout plein de petites choses et urgences dans mes journées. Je ne voulais pas faire un bilan trop politique, car celui-ci vous appartient. Toutefois, je me suis quand même permise des minis-questionnements sur l'efficacité organisationnelle, car les difficultés structurelles de l'ASSÉ touchent directement mes conditions de travail et une organisation nécessaire pour l'avancement de la justice sociale au Québec. Sans vouloir ressembler à une liste d'épicerie, je pense que ce rapport se rapproche en partie de cela. Toutefois, il était inévitable pour moi de faire une partie descriptive à ce rapport, car peu de personnes savent réellement ce que fait la permanence à l'ASSÉ. J'ai donc tenté de faire ce rapport de la manière la plus concise possible.

## **Tâches courantes de la permanence**

### Secrétariat et paperasse

- À mon arrivée à l'ASSÉ, je crois que « le papier » est le principal aspect qui m'a marqué et où j'ai dû m'adapter. Je ne pensais pas qu'il y avait autant de tâches dans la permanence de l'ASSÉ qui y étaient reliées. Je m'en doutais, mais je croyais être davantage capable de pouvoir faire bénéficier l'ASSÉ des autres aspects de ma personnalité. Au départ, j'essayais de m'ajouter des tâches de type recherche ou autres tâches moins reliées au « papier », mais je devais les faire bénévolement le soir chez nous. Je commence donc à mieux saisir le nombre de temps dont je dispose réellement dans une journée à l'ASSÉ et j'essaie de respecter davantage mes limites. Quoique j'aime beaucoup l'ASSÉ, je crois qu'il est important de respecter une meilleure hygiène de vie et avoir d'autres activités que son emploi. L'an prochain, je vais donc tenter de moins sentir que je dois prendre sur mon dos autant d'aspects de l'ASSÉ. De toute manière, je ne pense pas que cela soit bénéfique à long terme pour l'ASSÉ.

- Concrètement agir comme secrétaire de l'ASSÉ signifie, par exemple : répondre au téléphone, « dealer » avec le propriétaire pour le loyer, commander l'encre, le papier, « dealer » avec nos différents fournisseurs, remplir la paperasse, faire du classement et de l'archivage informatique, refaire les brochures et documents de l'ASSÉ lorsqu'il y a des modifications, beaucoup, beaucoup, beaucoup de correction... Il est étonnant de voir à quel point je reçois beaucoup d'appels de gens qui ont besoin de support par rapport à l'aide financière aux études (AFE). Sur ce point, si nous faisons une campagne sur l'AFE, nous risquons d'avoir encore plus d'appels. Dans cette optique, je devrai prendre du temps pour être davantage formé sur la question, car plusieurs aspects de l'AFE ont changé depuis la recherche que nous avons faite en 2003.

### Webmestre

- Je gère principalement le forum interne de l'ASSÉ et j'essaie de consulter le forum externe deux fois par semaine pour me mettre à jour sur ce qui se passe sur celui-ci. Toutefois, cet outil étant principalement utilisé par des non-membres de l'ASSÉ, aillant beaucoup d'autres tâches et les modérateurs et la modératrice actuel-le-s faisant très bien cette tâche, je ne m'attarde pas trop sur

---

<sup>1</sup> Désolé de mon humour douteux. En apprenant à me connaître, vous allez découvrir mon humour « geek ».

celui-ci. Je vous avoue aussi que lorsque je prends le temps de le lire, cela me met plutôt de mauvaise humeur, car j'ai rarement vu autant de démagogie dans un même endroit. Dans le paragraphe précédent lorsque je parlais de développer des outils, si le forum externe n'est pas quelque chose qui vous est utile, je suis prête à travailler avec vous plein d'autres outils. Cet outil ayant été mis en place il y a quelques années, il est important de se questionner sur celui-ci et voir s'il répond encore à ses objectifs initiaux et comment pallier à ses lacunes.

- Comme webmestre de l'ASSÉ, c'est moi qui mets à jour le site Internet, qui gère les différentes listes de l'ASSÉ, réponds à plusieurs des messages reçus à l'ASSÉ ou transmets ceux-ci aux personnes concernées. Certaines personnes m'ont dit que le site Internet de l'ASSÉ devrait avoir plus d'actualité sur les associations étudiantes locales. Lorsque des associations nous envoient des trucs, nous les mettons généralement sur le site Internet. Par exemple, cette année j'ai mis les communiqués que l'AGES et l'AÉMSS-UQO nous ont fait parvenir. La vie et la définition de l'ASSÉ, comme de son site Internet, vous appartiennent et il existe plusieurs projets que nous pouvons réaliser.

- Revue de presse : Chaque jour avant midi, sauf exception, je mets sur le forum interne de l'ASSÉ la revue de presse de la journée. Cet outil permet au Conseil exécutif d'actualiser nos revendications et de connaître les différentes politiques mises en place par les gouvernements, particulièrement celles en éducation. À mon embauche, nous avons décidé de rendre accessible cette revue de presse aux membres de l'ASSÉ, car c'est un outil utilisé par certaines associations pour faire des babillards d'actualité dans les couloirs de leur institution scolaire. Il serait pertinent que les associations étudiantes l'utilisent pour envoyer la couverture médiatique de leurs actions et revendications locales. Plusieurs associations ne consultent pas cette revue de presse. Je vous invite donc à me contacter au bureau de l'ASSÉ, si vous voulez avoir accès à cet outil. Développer des outils pour les associations membres est extrêmement important et cette revue de presse n'est que le début des possibilités d'échange d'information que nous pouvons faire entre nous.

### Support aux associations étudiantes locales

- Lorsque les associations étudiantes nous en font la demande, nous essayons dans la mesure de nos capacités de leur offrir un support. Par exemple, plusieurs associations m'ont demandé de leur envoyer les chartes des autres associations étudiantes, des modèles de tracts, des recherches, des coordonnées pour animer des AGs, de l'information sur la gestion financière des associations étudiantes locales et sur le déroulement des AGs ayant eu lieu telle journée. L'avantage d'une association étudiante nationale est, en autres, qu'au même endroit on puisse trouver de l'information sur plusieurs associations étudiantes et ainsi apprendre des autres pour avancer. Ce travail nous pouvons le faire que si vous nous aidez, en nous envoyant le plus possible tous les documents importants de vos associations étudiantes afin que l'ASSÉ puisse se doter d'archives nationales complètes.

### Finances

- Il y a plusieurs tâches reliées aux finances dont : calculer le coût des instances de l'ASSÉ pour respecter l'objectif de financer les instances de l'ASSÉ à 75 %, payer les comptes, entrer les factures, calculer mon salaire, faire des états des résultats et des prévisions budgétaires pour les

membres, suivi des factures impayées<sup>2</sup>, fermeture du mois. Au début de mon mandat à l'ASSÉ, c'était pas mal moi qui faisais ces tâches. Toutefois, depuis plusieurs mois, le Secrétaire aux finances de l'ASSÉ, Didier Louboutin, s'est réapproprié ces tâches, ce qui me libère beaucoup de temps et permet de démocratiser les finances de l'ASSÉ. Je regarde seulement environ 2 fois par mois si des erreurs se sont glissées, car il est préférable d'être toujours deux personnes à regarder les finances.

## **Support aux instances et comités de l'ASSÉ**

### Congrès, camps de formation et CoCo

- À chaque instance de l'ASSÉ, j'exécute plus ou moins les mêmes tâches, c'est-à-dire, taper les procès-verbaux, faire les résumés des mandats, diffuser ceux-ci dans nos différents réseaux et offrir un support aux associations hôtes des instances de l'ASSÉ. L'organisation logistique d'instances semble de plus en plus difficile. Au début de l'ASSÉ, les instances coutaient beaucoup moins chères et les administrations nous chargeaient souvent seulement un gardien ou une gardienne de sécurité. Toutefois, plus le temps avance et plus les administrations veulent nous ajouter de nouveaux tarifs pour tenir nos instances dans les institutions scolaires. En plus du sous-financement des institutions qui cherchent à se financer par la tenue d'activités à l'extérieur des heures régulières de cours, cela démontre peut-être la perte de notre rapport de force face à plusieurs administrations locales. Un autre aspect parfois compliqué dans l'organisation logistique des instances est la préparation de la nourriture. En effet, il est souvent difficile de trouver des gens pour planifier les repas et cela amène plusieurs questionnements qui ne sont pas si évidents à résoudre. Est-ce à la permanence de faire cela? Si oui, combien d'heures l'ASSÉ est-elle prête pour la payer à faire cela? Est-ce au Conseil exécutif à préparer les repas, tandis qu'il est censé aider les associations dans la préparation aux instances, comme leur assemblée générale et la production d'analyse? Quoique nous ayons souvent 10 000 autres choses que nous voulons faire que de planifier de la nourriture, devons-nous nécessairement sous-traiter ces tâches? Le fait de vouloir payer des gens pour faire les repas durant les instances est-il symptomatique d'un désinvestissement des militants et militantes à l'ASSÉ? Est-ce normal que le Conseil exécutif se ramasse à faire presque toutes les épiceries pour les instances et charrier la bouffe pendant celles-ci? Pour faire une réelle réflexion sur la logistique des instances, il faut aussi calculer le coût des différentes options qui s'offrent à nous. Cet été, j'ai d'ailleurs le mandat de trouver les montants de différentes possibilités. Les autres tâches logistiques sont d'amener et imprimer toutes les choses nécessaires aux différentes instances, défaire ses boîtes après les instances, trouver des bénévoles pour la bonne tenue du Congrès, corriger les documents et en faire la mise en page, organiser les dodos, faire un retour avec les associations hôtes, aider les conférenciers et conférencières pour certains ateliers...

### Conseil exécutif

- Chaque semaine le Conseil exécutif (CE) me vote des mandats selon les priorités de la semaine de l'ASSÉ. Pour supporter les membres du CE, j'aide dans la préparation des documents préparations

---

<sup>2</sup> Comme nous économiserions du temps précieux, si nous n'avions pas à courir après les associations étudiantes qui ne payent pas les montants qu'elles doivent à l'ASSÉ.



aux réunions, je tape les procès-verbaux et je fais un résumé de leurs tâches chaque semaine et un calendrier de leurs activités.

- Cette année, j'ai tenté de les supporter le mieux que j'ai pu dans les campagnes de désaffiliation et d'affiliation ayant eu lieu.

- De plus, l'ASSÉ a appuyé plusieurs campagnes allant dans le même sens que nos revendications et le CE m'a demandé de faire le suivi avec ces organisations en les contactant et écrivant des messages d'appui. J'ai, entre autres, fait le suivi sur les appuis suivants : ATTAC-Québec pour son appel sur le G20, tadamon pour quelques manifestation contre la guerre en Palestine et l'apartheid israélien, la campagne de syndicalisation de Zara, la Ligue des droits et libertés pour sa campagne « Crier notre indignation! », la Coalition justice pour Anas, la campagne contre la hausse des frais touchant les étudiantes et les étudiants internationaux du REMDUS, de la CADEUL et du SSMU, la pétition pour le droit des Premières Nations à l'éducation postsecondaire et le PASC pour sa lutte contre le traité de libre-échange entre le Canada et la Colombie. Selon moi, plutôt que d'être assuré par le Conseil exécutif et la permanence, le Comité aux luttes sociales (CLS) pourrait jouer davantage un leadership dans ce type d'appuis et aider le Conseil exécutif dans la rédaction de ce type de lettre et rédiger des brèves pour les listes de l'ASSÉ et le site Internet des différentes campagnes qui vont dans le même sens que les revendications de l'ASSÉ et que celle-ci appuie. De plus, le CLS pourrait aider dans la mobilisation sur les luttes sociales autres que l'éducation sur les différents campus, car le Conseil exécutif et le Comité à la mobilisation sont déjà très occupés à aider les associations locales dans leurs propres luttes et qu'elles participent aux actions de l'ASSÉ.

### Les autres comités

- J'ai amené une aide logistique au Comité journal en corrigeant certains textes, réservant les presses à l'imprimeur et lui envoyant le journal à imprimer, envoyant l'Ultimatum à nos abonné-e-s et faisant des demandes de soumission.

- N'ayant pas de Comité d'information pendant une longue partie de l'année 2008-2009, je me suis ramassée un peu à coordonner une tâche qui devait être à celui-ci, c'est-à-dire la production de la série *La face cachée de la privatisation*. Avec Catherine Brunet, j'ai fait la révision critique et la révision finale de ses feuillets. Ensuite, je faisais le suivi avec la majorité des auteur-e-s des feuillets, j'ai trouvé une auteure pour le feuillet *Femmes et privatisation* et j'ai fait le suivi avec Philippe Fortier-Charette qui a fait tout le montage de ces feuillets. J'ai aussi aidé un peu pour la production du matériel d'information sur l'ASSÉ. Finalement, j'ai assuré le suivi avec l'imprimeur pour la production des affiches et collants de la campagne et dû trouver un nouvel imprimeur, car Émile Pouget a fermé ses portes en 2009.

- La gouvernance et la démocratisation des instances des institutions postsecondaires étant des thèmes de la campagne 2008-2009, j'ai travaillé sur cet enjeu en montant avec David Clément un atelier sur ce sujet pour le camp de formation de l'hiver 2009, faisant une bibliographie pour que les membres puissent se réapproprier cette revendication, faisant la correction et révision critique des mémoires écrits par David Clément sur la gouvernance et écrivant un article à ce sujet pour l'Ultimatum. Quoique ces tâches sont celles que j'ai préféré faire durant mon année 2008-2009, je ne pense pas reprendre ce type de tâches à l'avenir, car je ne dispose pas d'assez de temps dans une journée de travail régulière et il est difficile de faire un travail de type recherche lorsque le téléphone de l'ASSÉ sonne toutes les 18 minutes. Sur la gouvernance, j'ai aussi supporté le Conseil

exécutif dans son désir de faire des sorties de presse communes sur celle-ci.

## **Support dans la campagne contre le privé**

### Site Internet

- Pour faire connaître davantage la campagne contre le privé de l'ASSÉ, j'ai travaillé avec Vélik Dubeau, stagiaire du Cégep de Rosemont à la section « Non à la privatisation ! » pour le site Internet de l'ASSÉ. On a d'ailleurs acheté à la demande du Comité femmes le nom de domaine [www.comite-femmes.info](http://www.comite-femmes.info) pour rediriger celui-ci à la section femmes du site Internet, mais cela n'a servi à rien pour le moment, car ce site n'a pas été diffusé du tout. Idéalement, cette section du site devrait être continuellement alimentée et mise à jour.

### Manifeste et manifestation du 26 mars 2009

- J'ai passé beaucoup de temps pour supporter le CLS et le CE dans la recherche d'appui au manifeste « Pour un système public, libérons-nous du privé! ». De plus, chaque fois que nous recevions des appuis, je contactais les organisations pour les remercier et leur faire connaître davantage notre campagne.

- J'ai aussi assuré les liens avec Koumbit que pour les citoyens et citoyennes puissent signer ce manifeste en ligne.

- Pour la manifestation du 26 mars 2009, le comité d'organisation de celle-ci étant très autonome, je n'ai pas eu beaucoup de tâches reliées à celle-ci. Je n'ai qu'exécuté les mandats qu'il m'a données, comme la location du matériel nécessaire au déroulement de celle-ci. De plus, j'ai été dans l'équipe sécurité durant la manifestation principalement pour pouvoir former d'autres personnes, car je n'avais jamais exécuté cette tâche avant dans d'autres manifestations.

## **Médias**

- Le support médias fait par la permanence est souvent de « booker » les demandes d'entrevues reçues au bureau de l'ASSÉ. De plus, j'ai aidé avant certaines sorties médiatiques à faire des *calls médias* afin de s'assurer que des médias viennent à nos sorties de presse.

- J'ai aussi aidé dans la logistique de la sortie de presses sur le front commun contre la privatisation en louant la salle de conférence et assurant le suivi de retour sur celle-ci avec les différentes organisations.

- Finalement, j'ai retravaillé une liste d'envoi Internet spécialement pour les médias. Toutefois, cet été il serait bien de retravailler une liste pour faire des *calls médias* lors d'actions.

## **En terminant**

Ouf, je viens de finir mon bilan quoique j'aurais encore plein de choses à dire! C'est avec

motivation que je vais poursuivre mon mandat à l'ASSÉ l'an prochain. Je connais maintenant mieux mes forces, mes faiblesses et mes limites, c'est pourquoi je pense que l'an prochain ça va rocker! Toutefois, je suis consciente qu'il me reste encore des choses à apprendre et j'espère que mes compétences pourront encore servir le droit à l'éducation. Le nombre élevé de candidatures que nous allons recevoir pour le Conseil exécutif et les comités de l'ASSÉ annonce une belle année 2009-2010. En terminant, je souhaite vous dire de ne pas vous gêner pour me contacter si vous avez des questions, critiques, commentaires pour moi et j'espère que mon bilan répond à vos attentes.

## **Bilan de la campagne contre la privatisation 2008-2009 de l'AECS**

Le présent texte est pour informer les membres du congrès de l'ASSÉ de ce qui s'est passé au niveau local au Cégep de Sherbrooke et des influences du national dans notre lutte contre la privatisation durant l'année 2008-2009.

Cette année fut une année mouvementée à l'AECS, en partie en raison de notre campagne locale de lutte contre le privé dans notre institution, qui s'inscrivait dans la campagne de l'ASSÉ. Si plusieurs associations membres n'ont pas réussi à obtenir des gains concrets au niveau local, ce n'est pas le cas à Sherbrooke, où une coopérative alimentaire a notamment été mise sur pied pour lutter contre l'exploitation quotidienne de nos membres et, conséquemment, briser le monopole des services alimentaires par des acteurs privés.

Elle est née de l'initiative de l'AECS, qui lui a jointe l'actuelle Coop informatique, ainsi qu'un comité de l'AECS, le café l'Équitable. Nous avons réussi à obtenir de la part de l'administration l'une des deux cafétérias, et sommes déjà au travail pour soumissionner sur l'autre, lorsque l'entente de service viendra à échéance dans 3 ans. Nous sommes aussi intéressé-e-s à sortir du campus GGC, l'entreprise privée qui possédait jusqu'à tout récemment un monopole quant aux services de librairie, de papeterie et d'impression de notes de cours. Plusieurs négociations ont été menées en ce sens, mais les contraintes de temps et les délais restreints auxquels nous avons fait face nous obligent à reporter cette initiative à la prochaine opportunité, soit dans trois ans. L'établissement de la Coop a été rendu possible puisque c'est à l'hiver 2009 que le processus de renouvellement des contrats de service s'est enclenché au Cégep de Sherbrooke. Parallèlement, l'AECS a mené des négociations afin que soient incluses diverses revendications dans les cahiers de charge préparés par l'administration. La majorité des demandes ont été insérées dans les cahiers (réinvestissement dans la communauté collégiale, approche éco- responsable, menus plus équilibrés, etc.) et les négociations ont également mené à l'abolition de l'exclusivité de l'offre de service (des compagnies) pour les repas, les services de traiteur et les articles de papeterie. Enfin, bien que nous ayons été cavalièrement exclu-e-s des comités de sélection des entreprises soumissionnaires, nous siégerons sur les comités d'usagers chargés de superviser les services dispensés. D'ailleurs, ce refus ne restera pas lettre morte puisque nous envisageons éventuellement de mener une action plus musclée de dénonciation d'ici la fin de la session, afin de rappeler à l'administration que le mode de gouvernance qu'elle applique dans la gestion du Cégep de Sherbrooke est inacceptable et irrespectueux envers les étudiant-e-s et la communauté collégiale en général.

Nous avons aussi voté en Assemblée générale, au début du mois de février, la tenue de cinq « midis-bouffe », une action qui consiste à offrir gratuitement des repas complets pour les étudiant-e-s afin de les inciter à ne pas utiliser le service de cafétéria privée. Jusqu'à présent, quatre de ces « midis-

bouffe » ont été organisés, chacun d'entre eux ont eu un grand succès (de six cent à mille repas distribués par action) et la popularité de ceux-ci ne cessent de s'accroître à chaque fois. À tous les « midis-bouffe », des activités de sensibilisation et de mobilisation ont eu lieu afin de dénoncer la présence toujours plus intrusive des entreprises privées sur le campus et de distribuer de l'information sur la campagne nationale en cours.

Par contre, cette campagne fut, selon l'exécutif, un échec au niveau national. Le but premier d'offrir une campagne à saveur plus locale était de rassembler les forces de l'ASSÉ et de trouver de nouveaux membres, ainsi que de préparer adéquatement la campagne sur l'AFE. Si certains buts ont été atteints, comme de contacter et d'établir des liens avec les syndicats et autres groupes communautaires, l'ASSÉ reste faible et se relève péniblement de deux campagnes de désaffiliation.

De plus, nous devons travailler tout l'été à réaliser une recherche concrète sur l'aide financière aux études, car plusieurs données nous échappent, la dernière ayant été écrite en 2003. En choisissant des revendications aussi larges lors du congrès tenu au printemps 2008, nous nous sommes délibérément tiré dans le pied, et ne semblons pas apprendre de nos erreurs, car ce sont généralement les mêmes que celles commises lors de la campagne de 2007 et décriées au congrès précédant le choix des revendications.

La manifestation du 26 mars a cependant été bien organisée, et chapeau à ceux et celles qui y ont travaillé.

*Le conseil exécutif de l'AECS*

### **Bilan du Comité aux luttes sociales (CLS)**

#### Retour sur les débuts du comité

Le CLS a été fondé lors du congrès annuel de 2008 : cette première année d'existence a été surtout une période d'essais et d'expérimentation. Cette période a notamment permis de développer plusieurs niveaux de coordination : coordination entre les membres du CLS pour couvrir toutes les réunions et actions; coordination avec l'exec pour le suivi et la représentation; et coordination avec les instances de l'ASSÉ. Au cours de l'année, le CLS a principalement travaillé à aller chercher des appuis à la campagne contre la privatisation, et aussi à établir et entretenir des liens avec différents mouvements sociaux (voir la liste à la fin du bilan). Globalement, ces actions se sont relativement bien déroulées, malgré de nombreux défis pour diffuser adéquatement les actions de l'ASSÉ en matière d'événements de luttes sociales et la mobilisation de ses membres pour y participer.

#### Réflexion sur la place des luttes sociales à l'ASSÉ

Une réflexion sur le rôle du CLS à l'ASSÉ est maintenant nécessaire pour que le comité puisse opérer avec des mandats clairs. En fait, nous avons perçu de nombreuses interprétations contradictoires de la place que les luttes sociales devraient occuper à l'ASSÉ, notamment de la part

des membres du CoCo et du conseil l'exécutif. Alors que personne ne remet en question l'utilité d'aller obtenir des appuis extérieurs aux actions de l'ASSÉ, l'idée d'établir de véritables liens avec les mouvements sociaux n'a pas semblé avoir été partagée par tous et toutes.

Il est donc important de réévaluer les mandats attribués lors de la fondation du CLS, soit pour les réitérer ou pour les remplacer par de nouveaux mandats si les membres de l'ASSÉ ont maintenant une vision différente de ce qui a été voté l'an dernier.

Les mandats du CLS tels qu'adoptés lors de sa fondation :

#### « COMITÉ AUX LUTTES SOCIALES

-Il voit au développement d'un réseau de communication et d'action avec *les autres organisations syndicales et communautaires pertinentes du Québec et d'ailleurs*, de même qu'avec les organisations étudiantes au niveau international. Pour ce faire, le Comité assure la présence de l'ASSÉ aux diverses réunions d'organisation et effectue le suivi avec les instances concernées (Congrès, Conseil de Coordination, Conseil exécutif).

-Il effectue aussi des recherches afin d'alimenter la réflexion de l'organisation sur la conjoncture sociale québécoise et le contexte mondial.

-Le Comité travaille en étroite collaboration avec le ou la Secrétaire aux relations externes et le ou la Secrétaire aux communications en ce qui a trait au suivi de l'actualité sociale. »

#### Impliquer l'ASSÉ dans les luttes sociales ou impliquer les luttes sociales dans l'ASSÉ ???

Le CLS a souvent été perçu comme un organe de contact des mouvements communautaires et populaires uniquement dans le but de les mobiliser pour les actions de l'ASSÉ. Il s'agit donc d'une relation à sens unique, où l'on demande aux organisations communautaires et populaires de contribuer aux diverses actions de l'ASSÉ. Voilà ce que le Coco nous a rappelé à différentes reprises, surtout lorsqu'on amenait des propositions d'appui avec les luttes sociales.

Du point de vue des organisations communautaires et populaires, cette approche à sens unique implique plus de travail pour eux, mais aucun bénéfice supplémentaire. Elle implique une dynamique insidieuse : les organisations sont souvent moins enclines à nous appuyer lorsque nous n'appuyons pas leurs campagnes. Comment mobiliser les groupes sociaux pour nos actions alors que nous ne sommes pas à même de participer aux leurs? Sans compter le fait que par son discours et sa vision de la mobilisation, l'ASSÉ parvient souvent à orienter le déroulement et l'organisation d'actions sociales... sans parfois même y participer. Cette dynamique doit être corrigée.

Or, les membres actuels du CLS ont un point de vue différent sur la question du type de relations que l'ASSÉ devrait entretenir avec les autres organisations militantes. Nous croyons qu'une relation à sens unique n'est pas viable, et que lorsque les autres organisations réalisent que leurs liens avec l'ASSÉ ne leur apportent rien, elles cessent d'y consacrer de l'énergie. Une relation viable et efficace doit être bilatérale. Alors que les questions logistiques ont souvent été évoquées pour

expliquer notre faible participation aux actions des mouvements sociaux, nous croyons que notre faible participation aux actions sociales s'explique davantage par une vision étroite des luttes sociales au sein de l'ASSÉ, ce qui entraîne un manque de coordination et une inertie en la matière.

Nous ne suggérons pas qu'une des principales priorités de l'ASSÉ soit de mobiliser ses membres pour une pléthore de luttes sociales : la tâche serait disproportionnée et éloignerait en effet l'ASSÉ de son mandat premier. Par contre, l'ASSÉ doit reconnaître son rôle d'appui aux luttes menées par les organisations qui partagent nos revendications et notre vision de l'action sociale. Il existe différents moyens à exploiter pour ainsi mettre en œuvre les positions historiques de l'ASSÉ qui dépassent l'enjeu de l'éducation : appuyer une campagne, signer une déclaration commune, mobiliser quelques membres en plus d'envoyer un-une porte-parole à une manif, etc. Les moyens ne manquent pas et nécessitent souvent assez peu d'énergie.

Plus concrètement, nous croyons qu'il serait préférable d'établir une plus grande ouverture du Coco à traiter des propositions en lien avec les luttes sociales. C'est en discutant collectivement des divers mouvements sociaux que nous serons à même d'amener ces enjeux de manière plus large. D'autre part, nous recommandons que, pour le futur, le CLS collabore davantage avec le/la/les responsable-s à l'interne de l'exécutif pour faire le lien avec les assos membres. Par exemple, cela implique d'inclure dans les tournées d'appels hebdomadaires de l'exécutif aux assos une invitation à informer leurs membres sur la tenue d'événements appuyés par l'ASSÉ.

#### Liste des principales organisations et mouvements avec lesquels le CLS a travaillé :

- Luttes contre l'apartheid israélien : Semaine contre l'Apartheid Israélien, Coalition Justice-Palestine (UQAM), Tadamon!
- Pauvreté/précarité : Coalition contre la précarité, Comité transport en commun de la TROVEP
- Répression policière : Collectif opposé à la brutalité policière, Coalition contre la répression et les abus policiers
- Lutte anti-militariste : Assemblée informelle des mouvements anti-guerre du Québec, réunions élargies du Collectif d'Échec à la guerre, suivi avec les actions de Bloquez l'Empire, Guerre à la Guerre et Opération Objection
- Luttes autochtones : Comité de Solidarité Lac Barrières et Cercles des premières nations-UQAM
- International : Suivi avec les organisations étudiantes internationales ayant manifesté leur appui à l'ASSÉ dans le passé

*Les membres du comité aux luttes sociales 2008-2009*

*Mathieu Lévesque*

*Hubert Gendron-Blais*

*Alex Vidal*

## **Bilan annuel 2008-2009 du Conseil exécutif**

*(Veuillez prendre note que les fautes d'orthographe de ce bilan n'ont été corrigées que de manière très sommaire en raison des courts moments de répit du Conseil exécutif dans les derniers jours)*

### **Plan d'action**

Le plan d'action 2008-2009 ne se voulait pas à la base un plan d'action exigeant. L'objectif était que les associations se centrent sur des enjeux internes et dénoncent les effets de la privatisation sur leur campus. De son côté, l'ASSÉ avait comme objectif de faire connaître les effets de la privatisation dans la société en général, de s'allier avec différents groupes syndicaux et sociaux et de mener un discours général pour dénoncer les différents aspects de la privatisation. Pour ce faire, le Congrès a voté un plan d'action comprenant un manifeste, une manifestation et des actions au niveau local.

### **Manifeste**

Le manifeste « Pour un système public, libérons-nous du privé » était la base de notre campagne 2008-2009. Mais hormis le contenu du manifeste et les revendications qui émergent de ce dernier, le manifeste n'a pas réussi à être l'élément central et rassembleur de notre campagne. Malgré qu'il a reçu plusieurs appuis au sein du milieu communautaire et syndical, il n'a pas été l'outil rassembleur qui allait faire converger les masses étudiantes vers notre grande manifestation du 26 mars. Il était possible d'appuyer le manifeste soit en ligne ou sous forme d'une pétition abrégée disponible en format papier. Le manifeste a même été traduit en anglais afin qu'il soit repris dans le milieu anglophone, mais cela s'est avéré un relatif échec. Faire signer une pétition ou faire appuyer les gens à un manifeste est une des meilleures façons de se faire des bases d'appuis. Malheureusement, cette pétition n'a pas été suffisamment signée par les membres et cela a eu des répercussions négatives sur l'ensemble du plan d'action. Il aura donc fallu s'inspirer de la campagne « Pour un réinvestissement pas n'importe comment » qui était largement partagée par la base étudiante, car les associations étudiantes membres de l'ASSÉ avaient largement diffusé la pétition de cette campagne dans leur institution scolaire. En date du 19 avril 2009, 1821 personnes ont signé le manifeste en ligne ou la pétition et 110 organisations représentant plus de 200 000 personnes.

### **Bilan de la semaine de dénonciation de l'entreprise privée sur les campus du 23 au 27 février 2009 ou comprendre notre échec et réorienter le tir**

À l'ASSÉ, on peut dire que nous avons une certaine expérience d'organisation de semaine de perturbation, dénonciation, etc. Malheureusement, bien souvent ces événements qui se veulent la plupart du temps décentralisés et qui visent à inclure une partie importante des membres se révèlent souvent foireux (lorsqu'ils ont lieu).

On remarquera néanmoins (et cela est fort heureux) que ce ne fut pas le cas de la semaine de

dénonciation de février dernier. Sans être un succès monstre, on a vu des campus locaux, principalement dans les cégeps de Maisonneuve, Saint-Laurent, Marie-Victorin et Sherbrooke organisés des actions de perturbation symboliques et de distribution de nourriture contre leur cafétéria.

Plutôt que de se pencher sur l'ampleur de telles actions, dans un contexte global fortement morose, nous croyons qu'il est plus pertinent de se pencher sur le contexte de ces actions. En effet, il est particulièrement intéressant de constater que si l'appel pour ces actions fut national, leurs choix et leur organisation furent totalement locaux. Ce qui change beaucoup de la dynamique actuelle où l'immense majorité des associations étudiantes, membres comme non-membres, font preuve d'une apathie et d'un manque d'initiative.

Est-ce que l'on doit y voir la preuve que les organes nationaux étouffent le militantisme local? Nous serions fortement porté-e-s à répondre par la négative (considérant que les associations non affiliées sont dans un contexte politique encore plus difficile dans la majorité des cas). Néanmoins ce qui semble se dégager de cette expérience c'est qu'il est possible de laisser organiser des actions au local en se posant plus en aide technique qu'autre chose. Cela peut paraître évident, néanmoins cela est assez rare à l'ASSÉ.

Quel est le rôle de l'ASSÉ? Un rôle de coordination ou de support permanent. Selon nous l'ASSÉ a pour rôle d'épauler les associations, mais en aucun cas de prendre en main l'organisation syndicale sur les campus. Cette réalité, parfois troublante, a percuté plusieurs militants et militantes dans leur vision du syndicalisme de combat. La culture de faire de la mobilisation, de déterminer un plan d'action, d'organiser des actions, d'aller chercher de nouveaux/nouvelles militant-e-s, etc, a disparu avec le départ massif de militantes et militants que nous a infligé la défaite de la campagne de GGI de 2007. Est-ce que c'est le choix de la campagne qui a provoqué cette démobilisation? Qu'est-ce qui pourrait ramener la ferveur militante sur les campus? Toutes ses questions soulevées se veulent un appel à une autocritique du travail des militants et militantes.

Devant cet état des choses, l'exécutif de l'ASSÉ a tenté de remédier à la situation en prenant la place laissée par les associations locales. Il est tout à fait normal que l'exécutif national fasse de la mobilisation dans les associations membres. Cela permet de garder le pouls de la population étudiante et de créer des liens d'entraide. Néanmoins, les associations étudiantes doivent reprendre le contact avec leur base, contact qui s'est perdu durant les dernières années. Plusieurs questions sur la vision de l'ASSÉ qu'ont les associations étudiantes ont resurgi cette année : **À qui revient le devoir de mobilisation sur les campus?** Quel est le rôle des associations locales versus le Conseil exécutif de l'ASSÉ? Quels sont les rôles et devoirs de l'ASSÉ et des associations locales? Qu'est-ce que le syndicalisme de combat? Combien se concrétise-t-il au sein des associations et de l'ASSÉ? Pour nous la base du syndicalisme de combat, c'est l'information massive aux membres. La mobilisation c'est le pilier de l'ASSÉ et de notre existence.

Notre but n'est (pas totalement) de taper sur des doigts. Lors de l'organisation de cette



semaine de dénonciation, nous avons vu une énergie et un enthousiasme qui faisaient plaisir à voir et qui tranchaient fortement avec l'air ambiant de profonde apathie. La finalité de ces actions n'est certes pas de créer de la pression sur le dos des dirigeants et dirigeantes. Elle en crée certes, mais dans des proportions négligeables dans la majorité des cas. L'utilité profonde de la chose est de créer une vie associative forte, que les gens à la base se réapproprient la campagne. C'était le but de la dernière campagne.

Il me semble donc que, sans pour le moins du monde remettre en question la pertinence des actions à caractère plus nationales, il serait particulièrement important de favoriser l'organisation d'actions de la part des associations membres, formées dans leur immense majorité de nouveaux et nouvelles n'ayant que peu ou pas de connaissances dans la chose. L'ASSÉ peut apporter dans ce contexte une aide technique et matérielle, mais il est primordial que l'association locale reste la partie décidant et agissant.

La force de l'ASSÉ a toujours été des associations membres combatives, dynamiques et démocratiques. Ce n'est actuellement pas le cas dans l'immense majorité des associations membres. Nous ne devons pas continuer un acharnement thérapeutique bien vain. L'ASSÉ, se doit de retrouver son dynamisme, car l'ASSÉ c'est ses membres. Le Conseil exécutif n'a pas comme mission de faire vivre à lui seul le plan d'action de l'ASSÉ, c'est la responsabilité des membres qui votent le plan d'action. Le syndicalisme, ce n'est pas un réseau social ni des réunions, c'est de la réflexion, de la mob, des manifs et des actions!

### **Bilan de la manifestation du 26 mars 2009**

Il est fort probable que jamais une manifestation de l'ASSÉ n'a attiré autant de participantes non étudiantes et de participants non étudiants. Mais peut-on pour autant dire que ce fut une réussite? Nous étions environ 2000 dans les rues de Montréal pour protester contre la privatisation des services publics. Sur ces 2000, combien d'étudiants et étudiantes? Environ un millier? Est-ce que nos devoirs ont été faits? On se le demande. Si les groupes sociaux, communautaires et syndicaux peuvent sortir un millier de personnes pour une manifestation qui n'est pas la leur et qu'ils ne connaissent pas depuis si longtemps, comment est-il possible que les étudiants et étudiantes arrivent à peine à rejoindre leur nombre?

#### **Les points positifs : La participation externe**

C'est sans aucun doute le triomphe de cette manifestation. En s'imbriquant très bien avec le manifeste qui avait été massivement endossé par les groupes sociaux et communautaires, la manifestation en devenait en quelque sorte la finalité. Les groupes, en particulier les groupes de femmes, ont réagi avec une vigueur et une motivation à laquelle nous ne nous attendions pas. De nombreux groupes ont de plus participé à la réunion d'organisation de la manifestation; donnant leur avis et conseillant de leur point de vue. Ce qui a, entre autres, mené à un raccourcissement de la manifestation et une rationalisation des discours, ce qui fut avec le recul une fort bonne chose.

Ce qui fut particulièrement surprenant, ce fut la mobilisation qui fut effectuée dans leurs

cercles par les groupes. Ils et elles furent des plus nombreux-nombreuses à répondre à l'appel. Il faut ajouter à cela la participation significative des professeur-e-s de l'UQAM en grève. Néanmoins, il semble que les professeur-e-s, qui ont surgi dans les plannings fort tardivement, n'étaient pas totalement au courant des buts et de la finalité de la manifestation. Il semble que certains et certaines professeur-e-s croyaient que la manifestation avait pour thème la crise de l'UQAM et leur conflit de travail. Ainsi la majeure partie des professeurs, arrivé-e-s près du complexe des spectacles, ont décidé qu'ils et elles en ont fait assez et que c'était le temps de partir. Qui est-ce qui enclencha ce mouvement? Le syndicat? Des professeur-e-s en tant qu'individu? Au vu des différents témoignages divergents, il semble qu'une profonde ambiguïté persiste encore dans le corps professoral lui-même à ce sujet. On déplorera qu'aucune demande en ce sens ne fût faite, ni par le syndicat, ni par les professeur-e-s qui engagèrent le mouvement de dispersion afin de connaître la finalité de la manifestation. Ce mouvement, spontané ou non, fit bien entendu perdre à la manifestation une bonne partie de ses forces vives.

Nous avons réellement créé quelque chose avec les autres groupes sociaux ce 26 mars dernier. Ce n'est pas un front commun, ni même encore, des projets clairs de collaboration future. C'est un précédent, une habitude de solidarité qui se crée. Et la preuve que c'est possible de faire de quoi ensemble. Le réel défi viendra ensuite lorsqu'il s'agira de créer une force qui serait réellement commune plutôt que de simplement se greffer à notre mouvement. Dans le contexte social qui s'annonce mouvementé avec les difficultés à venir, une telle nécessité pourrait fort bien se présenter plus vite qu'on ne le pense.

Sinon, la question de la vitesse de marche fut particulièrement prenante. En effet, la manifestation se divisa rapidement en deux blocs : les étudiantes et étudiants en avant, car marchant beaucoup plus vites et les personnes n'étant pas étudiantes à l'arrière marchant plus lentement. Il fut particulièrement difficile de faire ralentir les étudiantes et étudiants pour que l'on puisse être rejoint par les autres. Écoutez, ce n'est pas de la mauvaise foi si ils-elles ne nous rejoignent pas. Ils-elles ne sont tout simplement pas capable. Quand 50 ans vous aurez comme eux et elles, moins fringantes et fringants vous serez<sup>3</sup>.

### **Les points faibles : La participation étudiante**

Des critiques plus larges sur la participation étudiante et la culture de la mobilisation peuvent être retrouvées dans le bilan exécutif sur la semaine de dénonciation de février dernier. Nous ne nous répéterons pas.

Néanmoins dans le cadre de la manifestation nationale, des critiques plus précises peuvent et doivent être formulées :

Tout d'abord envers nous-mêmes, car nous n'avons certes pas parlé de la manifestation assez tôt. En même temps, une série d'autres événements semblaient prioritaires dans l'immédiat. C'était sans doute une grave erreur d'appréciation de la situation.

Ensuite envers les associations membres en général, car elles n'ont pas entrepris la

---

<sup>3</sup> Citation de Yoda tiré du film « Le retour du Jedi »

mobilisation suffisamment tôt (lorsqu'elle eut lieu) pour la manifestation. En effet, jumelé avec les effets généraux de la perte de la culture de mobilisation, une mobilisation débutée la semaine même de la manifestation n'est pas sérieuse. Il ne se trouve tout simplement pas actuellement la capacité de mobiliser autant de gens en si peu de temps. De plus, avec un délai de 3 à 0 jours, il est douteux que les masses n'aient pris aucun engagement.

Envers, aussi, les associations qui se portent tout de même mieux que la moyenne et qui aurait certes pu voter une grève pour la journée, mais qui ont tout simplement fait peu ou pas de démarche dans ce sens. Il aurait certainement été possible de mener une grève sur bien des campus de l'ASSÉ. Ceci est un signe clair de la perte d'une culture de mobilisation et du pessimisme ambiant.

Il aurait probablement été possible au moins d'obtenir une levée de cour ou du moins une exemption de cours pouvant être obtenu à titre individuel auprès de l'association étudiante comme cela c'est fait au Vieux-Montréal par exemple. Ce n'est certes pas aussi profitable qu'une grève (les cours ont lieu, on est donc quand même pénalisé et de plus tenir une grève est un événement particulièrement mobilisateur et important comme symbole politique), mais c'est mieux qu'une claque sur la gueule.

Malgré le fait qu'un fort contingent de l'UQAM était présent, on peut déplorer la faible présence de la population étudiante malgré les 30 000 étudiants et étudiantes en grève ce qui d'après nous s'explique par une mauvaise réappropriation sur le terrain de la campagne de l'ASSÉ. Une chose est certaine, c'est que le lien entre la campagne de l'ASSÉ sur la privatisation des services sociaux et la situation postapocalyptique de l'UQAM (pourtant évidente à notre avis) ne fut pas ou si peu fait. Une telle chose aurait clairement été simple à faire et à notre avis n'aurait pas nécessité une demande d'énergie militante considérable. Le résultat: la campagne de l'ASSÉ aura été pratiquement non présente à l'UQAM cette session et la participation à la manifestation, considérant la grève générale de la majorité de l'UQAM votée plus tôt, la participation étudiante uqamienne fut relativement décevante.

### **Bémol sur la participation étudiante**

Bien d'un point de vue d'analyse ce fut le facteur décevant de la manifestation au niveau de la manifestation, elle ne fut pas non plus désastreuse. En effet, pour la mobilisation qui s'est effectué, la réponse des étudiant-e-s est tout de même agréablement surprenante. C'est cela et le mouvement de grève générale illimitée plutôt inattendu qui déboula à l'UQAM et en augmenta la participation. En conclusion on peut dire que le travail syndical ne fut pas suffisamment mené, mais que le contexte était bon. De plus, le but n'est pas de pointer personne du doigt, ce n'est pas une chasse aux sorcières. Seulement, ce sont ces éléments qui, à notre avis ont fluctué sur la bonne tenue de la manifestation nationale et à la participation massive qu'elle requiert. Surtout, ce sont en grande majorité des habitudes de travail et de mobilisation qui est tout à fait corrigible. Le but c'est d'aller de l'avant.

## **Instances et structures**

### **Congrès**

Un Congrès n'est pas une partie de plaisir et rares sont les personnes qui s'y amusent clairement. Par contre, ces derniers sont fort utiles pour orienter notre organisation dans notre plan d'action. Un problème récurant à l'ASSÉ est la préparation de certaines associations membres au Congrès. On peut remarquer durant les congrès, principalement celui de l'Université Laval de février 2009, qu'il y a une grande différence entre les associations étudiantes préparées et celles qui ne le sont pas. Cela cause des dynamiques qui polarisent le Congrès entre les délégations qui sont prêtes, et celles qui ne le sont pas. Il faut alors trouver une solution pour assurer une plus grande préparation qui aura pour résultat une meilleure participation.

**Pour être bien préparé au Congrès, il faut** lire le cahier de Congrès, appeler au bureau de l'ASSÉ pour poser certaines questions, appeler des associations membres pour savoir ce qu'elles pensent de telle ou telle proposition, faire une réunion d'exécutif pour formuler les propositions provenant de votre assemblée générale et finalement, faire une réunion de la délégation pour monter un cahier de préparation au Congrès avec votre argumentaire et vos positions sur les différents dossiers. Apporter un cahier de positions de votre association est aussi une excellente idée et facilite souvent la prise de position. Une pré lecture des statuts et règlement de l'ASSÉ et du code des procédures permet aussi de ne pas s'embourber dans les procédures. N'hésitez pas non plus à inviter le Conseil exécutif de l'ASSÉ pour assister à une de vos réunions pour avoir une meilleure participation au Congrès.

Tous ces trucs paraissent logiques, mais ne sont pas faits systématiquement par toutes les délégations. Il s'agit alors encore une fois, d'un simple rappel. Mais il faut quand même dire que la participation au Congrès était très bonne cette année. Il y avait un bon balancement entre les gens d'expérience et les nouvelles personnes dans les délégations ce qui facilite l'intégration et la participation des nouvelles personnes.

### **Camps de formation**

L'organisation des 3 camps de formations cette année a connu le même problème : le manque d'implication au sein du Comité formation et un comité vide presque toute l'année a fait en sorte que le Conseil exécutif et la permanente ont dû assurer une grande partie de l'organisation de ceux-ci, ce qui a pu entraîner des problèmes de suivis. Pour l'organisation de la logistique des camps de formation d'automne et d'hiver, le Conseil exécutif tient à remercier l'AÉCS et l'AÉCSL qui ont fait un suivi rigoureux avec l'ASSÉ de l'avancement de la logistique et de leur besoin. Il est important que les associations hôtes soient claires lorsqu'elles reçoivent des instances sur ce qu'elles sont capables d'assumer seules et ce que l'ASSÉ peut faire pour les supporter.

Pour la logistique du camp de formation de l'automne à Sherbrooke, l'AÉCS a vraiment « autogérée » presque à 100 % dans la préparation des repas et le Conseil exécutif de l'ASSÉ n'est allé qu'une journée avant pour les aider un peu dans la préparation. Pour les ateliers, le Conseil exécutif a travaillé en collaboration avec une autre personne, mais le suivi n'a pas toujours été complet, c'est pourquoi certains ateliers auraient pu être mieux, comme celui sur l'histoire de l'ASSÉ. Celui-ci devait se terminer avec un débat-discussion sur les prochaines campagnes à l'ASSÉ et les bons et mauvais coups au cours de notre histoire, mais les conférenciers et la conférencière ayant parlé plus longtemps, cette discussion n'a pas pu avoir lieu. Un tel atelier devrait avoir lieu à la session d'hiver 2010 afin de mieux préparer le prochain Congrès annuel.

Le camp de formation au Cégep St-Laurent s'est organisé assez rapidement et facilement, notamment car nous avons fait faire la nourriture par le café étudiant, ce qui a libéré le Conseil exécutif de plusieurs tâches. Pour le suivi avec les conférenciers et conférencières, celui-ci a été assumé par Jean-Michel Thériault et la permanence. Les gens ont apprécié qu'un des ateliers soit donnés par une personne qui n'est pas de l'ASSÉ et ils nous ont souligné leur intérêt à ce que nous répétions cela lors de prochain camp de formation.

L'organisation du camp de formation féministe a pour sa part été beaucoup plus difficile, notamment parce que celui-ci a été décidé assez tardivement dans le plan d'action de l'ASSÉ et ce, à une période où le Conseil exécutif en avait déjà beaucoup à assumer seul. Un des premiers problèmes dans l'organisation de celui-ci a été le choix de la date. Le Conseil exécutif s'était opposé à la tenue de celui-ci lors de la nuit de la philosophie, car plusieurs militants et militantes allaient à celle-ci et qu'il préférerait que celui-ci ait lieu la fin de semaine après la manifestation du 26 mars afin de recruter des gens pour participer à celui-ci lors de ladite manifestation. Toutefois, il s'est quand même tenu en même temps que la nuit de la philosophie. De plus, certaines personnes avaient amener l'idée que plutôt que de faire un camp de formation féministe, il pourrait être intéressant que les personnes travaillant à celui-ci mette leur énergie pour faire des formations locales sur les femmes et la privatisation, afin, entre autres, de dynamiser les associations membres de l'ASSÉ et qu'il y ait une plus grande participation à la manifestation du 26 mars. Toutefois, cette idée n'a pas été retenue. Un autre grave problème dans l'organisation de cette instance, c'est qu'il a été présenté par les personnes désirant qu'elle ait lieu, comme quelque chose ou personne n'aurait à s'investir dedans, car plusieurs femmes étaient censées vouloir s'impliquer dedans. Malheureusement, cela n'a pas été le cas, Justine Rouse-Lamarre s'est retrouvée presque seule à devoir tout organiser. Habituellement, lorsqu'une instance qui ne fonctionne pas doit avoir lieu, le Conseil exécutif assume celle-ci. Toutefois, dans le cas de ce camp de formation, le Conseil exécutif n'avait pas la force et était mal à l'aise de faire de l'ingérence dans un dossier qui était supposé aller de soit. De plus, le Conseil exécutif et les membres de l'ASSÉ doivent aussi se demander jusqu'à quel point le Conseil exécutif et la permanence de l'ASSÉ doivent assumer sur leur dos tout ce qui ne fonctionne pas à l'ASSÉ. D'ailleurs, le Congrès s'apprête à voter un prochain plan d'action et chaque date et chaque activité qui seront décidées doivent être réfléchies par les membres de l'ASSÉ. On remarque, entre autres, que la SOGÉÉCOM prévoit l'organisation d'un autre camp de formation féministe. N'ayant pas de Comité femmes, est-ce que cela veut dire que collectivement nous allons considérer cela comme une priorité du Conseil exécutif et de la permanence l'an prochain?

## Conseil de Coordination

Pendant l'automne le CoCo s'est réuni à 3 reprises. Sans Secrétaire Général il était difficile d'assurer un suivi adéquat entre les différents comités. Les Comités travaillaient plutôt sur leurs mandats plus particuliers et le suivi par le Conseil exécutif était assez ardu. Afin d'avoir un meilleur contact entre le Conseil exécutif et les comités nous nous sommes répartis la tâche et avons pris chacun sous notre responsabilité un ou deux comités. Cela a réussi à améliorer les relations entre les Comités et le Conseil exécutif, malgré tout les CoCo demeuraient pénibles pour plusieurs. Par ailleurs, on constate parfois une certaine ambiguïté sur le rôle politique à jouer par CoCo. Ainsi à plusieurs reprises le comité aux luttes a emmené au CoCo des propositions que ce dernier ne se sentait pas légitime d'appuyer ou non, trouvant que cela relevait davantage du mandat du Congrès.

Trois réunions ont eu lieu jusqu'à maintenant pendant la session d'hiver et dans l'ensemble elles ne furent pas très productives. Seulement trois comités étant actifs. Il devenait par moment ridicule de tenir une réunion à 3-4 personnes. Le CoCo a essentiellement servi dès lors à entériner les décisions qui devaient être prises, sans grand débat, tel l'horaire du camp de formation, les maquettes des journaux, etc. Par ailleurs, la grande rotation des personnes impliquées sur les différents comités a nui à l'installation d'une bonne dynamique de travail tout au long de l'année.

## Conseil exécutif

L'année 2008-2009 a été parsemée de démission et d'élection ce qui a eu comme effet que les dynamiques de travail n'ont pas toujours été faciles. Il n'y a pas que l'équipe qui changeait, c'était aussi la première année de Véronique Martineau comme permanente et l'arrivée dans notre nouveau local. Il a été très long avant que les membres de l'exécutif trouvent leur place au sein du Conseil exécutif. La démission d'Éloï, comme secrétaire aux relations internes a été très difficile, car il était le lien avec toutes les associations étudiantes. Il fallait donc s'adapter et former des nouvelles personnes pour prendre les tâches d'interne. L'idée de diviser la tâche entre trois membres de l'exécutif nous semblait la meilleure idée pour passer par-dessus ces grands défis. Cette façon de fonctionner s'est d'ailleurs révélée efficace et c'est pourquoi **le Conseil exécutif recommande fortement au Congrès la création d'un second poste d'interne.**

## Conseils Régionaux

Il n'y a peu de chose à dire dans cette section. Malgré les 3-4 rencontres du CRAM durant l'année, les Conseils régionaux sont restés plus que discrets. C'est pour ces raisons que lors du dernier Congrès de février 2008 à l'Université Laval, le Conseil exécutif a proposé un appel de texte pour que l'ASSÉ entreprendre une réflexion sur l'avenir de ces derniers.

Merci à l'AECS d'avoir produit un petit quelque chose et d'avoir fait la réflexion au local

## Finances

Au plan financier, la dernière année fut ardue dans la mesure où les deux personnes s'occupant des finances apprenaient leurs outils de travail et n'avaient pas de référent passé dans la comptabilité d'organisations nationales. Le fait d'avoir une personne spécifiquement élue et qui terminera son mandat aux finances a permis d'effectuer la transition et les différentes tâches associées aux finances qui, trop souvent, finissent dans les mains de la permanente. Cela a aussi eu pour effet d'améliorer le suivi pour les comptes à recevoir de l'ASSÉ, même si le suivi financier avec les associations membres peut représenter une partie plutôt ingrate lorsqu'il est l'élément central de discussions.

Par rapport à la préparation et au déroulement des différentes instances, il semble que les finances soient vouées à conserver une place marginale pour les différentes délégations. Bien qu'il serait simpliste d'associer cela à un dédain ou de l'indifférence, nous croyons que le constat principal à en retirer est que la situation financière de l'ASSÉ va bien et que les discussions sur les projets à faire, le matériel à produire ou les impressions de l'Ultimatum respectent nos moyens, ce qui est une bonne très bonne chose en soit. En ce qui a trait au prochain Congrès, l'envie était forte de modifier les prévisions de l'année suivante afin d'y inclure des dépenses particulières que l'on jugerait plus pertinentes et nécessaires d'adopter maintenant. Même si les prévisions peuvent être modifiées dans les différents Congrès, certaines nécessitant une prise de décision lors du présent Congrès, ne pourront se faire si elles sont décidées lors d'un Congrès ultérieur. (ex.: Veut-on commander une recherche particulière durant l'été pour mieux préparer la rentrée?)

Enfin, dans l'éventualité où il n'y aurait pas de personne spécifique attitrée au suivi financier, il faudra s'assurer que ces tâches ne viennent pas surcharger l'employée actuelle, si nous voulons maintenir une ambiance de travail des plus saine.

## Information

### *Série La face cachée de la PRivatISatiON*

Il s'agit de la seule nouveauté de l'année qui s'est greffée aux traditionnels collants et au journal Ultimatum. Avec tous les problèmes concernant la recherche sur la privatisation qui était entreprise au courant de l'été, il fallait changer de direction pour avoir quelque chose de concret en vue de la rentrée. L'idée de produire une série de dépliants portant sur différents enjeux de la privatisation avait comme bon côté de raccourcir notre plan de recherche et d'avoir un matériel d'information pertinent à distribuer. Malheureusement, ces derniers n'ont pas été suffisamment distribués et les membres n'ont pas eu la chance d'en connaître davantage sur la gouvernance, les PPP, la sous-traitance et l'impact de la privatisation sur les femmes. Ils ont par contre été très utilisés pour les différents kiosques tout au long de l'année. **Nous croyons qu'une telle série est très pertinente et qu'un matériel d'information similaire devrait être produit dans le cadre de**

## **la campagne sur l'AFE.**

### **Affaires académiques et pédagogiques**

Chaque année, au Congrès annuel, le même constat doit être fait : les mandats pédagogiques sont mis à l'écart à cause des autres priorités.

En avril 2008, le Congrès annuel adoptait des priorités de recherche pour l'été 2008 : « de répertorier les textes et analyses produits sur la privatisation des services sociaux, principalement sur l'éducation, et que soit produit un document de synthèse sur la question. Que la recherche touche les sujets suivants : l'histoire de la privatisation des services sociaux, les luttes face au privé dans les services sociaux et les dynamiques de pouvoir du privé dans les services sociaux. Qu'une attention particulière dans les recherches soit portée sur les impacts de la privatisation des services sociaux sur les femmes, par exemple sur les impacts de la privatisation en santé sur les aidantes naturelles et sur les conditions de travail des femmes qui sont employées par des entreprises privées dans les cégeps et les universités. ». Malgré la bonne volonté de quelques personnes nous sommes retrouvés dans l'impossibilité de mener à bien ce mandat. Ainsi, afin d'avoir quelque chose de concret à présenter à la rentrée, nous avons dû opter pour une version abrégée ce qui donna naissance aux feuillets *La face cachée de la PRIVAtiSatiON*. Ces feuillets reprenaient certains des chapitres de la recherche initiale : la gouvernance, les PPP, la sous-traitance et l'impact de la privatisation sur les femmes.

Au Congrès des 25 et 26 octobre 2008, il a été proposé que le Comité à la recherche et aux affaires académiques produise une recherche sur l'AFE sous la direction de Gabriel Dumas. La proposition est formulée ainsi, car le CRAA était et restera vide tout au long de l'année. Le dépôt de la recherche initialement prévue pour le Congrès annuel devra être reporté au cours de l'été, moins de personnes que prévu y ayant contribué. Cela est une constante semble-t-il lorsqu'il est question de recherche à l'ASSÉ.

À ce même Congrès pour tenter de pallier à nos lacunes en recherche et, car l'ASSÉ croit en la pertinence d'une organisation ayant comme mandat d'offrir un contre-discours à la perspective néolibérale, l'ASSÉ déboursa 500\$ pour devenir membre de l'institut de recherche et d'informations socio-économique (IRIS). Que comptons-nous faire avec ce membership l'an prochain? Par ailleurs, dans les trois scénarios proposés sur la composition du Conseil exécutif, une propose l'abolition du poste de secrétaire aux affaires académiques afin de rajouter un deuxième poste d'interne... Le Conseil exécutif ne croit pas que d'abolir le poste de secrétaire aux affaires académiques soit la solution mais nous devons réfléchir à l'avenir de la recherche à l'ASSÉ. Dans le futur, désirons-nous confier à d'autres l'exécution de ces mandats?

Cependant, parmi les bons coups à souligner au niveau académique, il y a le suivi sur le dossier de la gouvernance. Effectivement, dès la sortie des projets de loi 107 et 110 nous avons su réagir et



nous mettre à jour sur les enjeux de ce dossier. La démocratisation des instances étant une revendication de la campagne, déjà le journal de la rentrée consacrait un article à ce sujet. Par la suite, David Clément a réalisé un véritable travail de recherche sur la gouvernance et les projets de loi, en collaboration avec la permanente Véronique Martineau. Cela a d'ailleurs servi de base pour l'atelier qu'il et elle ont donné au camp de formation de l'hiver ainsi que pour le mémoire que l'ASSÉ va faire parvenir au gouvernement. Aussi à chaque parution de l'Ultimatum, l'ASSÉ en a profité pour rendre compte de notre analyse sur le sujet.

### **Médias et communication**

Cette année a été une année média assez typique à l'ASSÉ. Le travail pour que l'analyse et les actions de l'ASSÉ soient reprises a continué. Toutefois, il semble que dans la majorité des cas lorsque nous n'organisons pas d'actions en même temps qu'une sortie médiatique, l'ASSÉ n'a pas de couverture médiatique. L'ASSÉ a peu réagi médiatiquement sur quelques dossiers d'actualité et semble avoir de la difficulté à réagir rapidement sur certains dossiers. Toutefois, sur la gouvernance l'ASSÉ a réagi beaucoup plus rapidement que la majorité des syndicats. Elle a d'ailleurs réussi grâce au stagiaire de l'ASSÉ du cégep de Rosemont et du travail de militants et militantes à sortir le 11 septembre 2008, un communiqué signé conjointement avec 7 organisations syndicales et étudiantes. Celui-ci a été commenté et endossé très rapidement.

Plusieurs défis restent donc à relever et nous devons nous demander si la couverture médiatique auprès des médias de masse est quelque chose sur lequel nous devons mettre davantage d'énergies. Si oui, de quelle manière? Devons-nous aller en personne en début de mandats rencontrer les journalistes affectés au dossier éducation? Devons-nous mettre plus d'argent dans le poste CNW? Devons-nous faire des appels une semaine avant chaque action et appeler plusieurs fois les journalistes? Devons-nous continuer sur la ligne du Comité information et développer davantage notre stratégie web afin de pallier au manque de couverture par les médias de masse? Comment avoir davantage de couverture auprès des médias alternatifs? Comment encourager les gens à écrire davantage de lettres ouvertes auprès des médias? Actuellement, la majorité des communiqués sont soumis à tous les membres du Conseil exécutif et sont ensuite commentés, cela fait donc en sorte que l'écriture d'un communiqué est plus longue. Devons-nous avoir une structure moins lourde quant à l'écriture des communiqués?

### **STOPPONS LA PRIVATISATION DES PROGRAMMES SOCIAUX: bilan SOGÉÉCOM**

Les textes de bilan de campagne sont des éléments cruciaux pour permettre une critique collective en profondeur. Nous déplorons le fait que ce genre de bilan n'ait pas été produit pour la campagne de grève générale illimitée en 2007-2008 alors que ceux-ci s'avèrent plus que nécessaires, surtout après une campagne aussi désastreuse. La SOGÉÉCOM, ayant grandement mis de l'avant la campagne actuelle au dernier Congrès annuel, se devait donc d'en faire un bilan.

Plusieurs critiques furent portées contre cette campagne tout au long de l'année. Pour être en mesure de cibler les lacunes et faire ressortir une critique constructive, il importe de se rappeler

quels étaient les objectifs de cette campagne ainsi qu'évaluer si nous les avons atteints ou non et dans quelle mesure.

### Mise en situation

La campagne «Stoppons la privatisation des programmes sociaux» s'insérait dans un contexte très particulier; l'ASSÉ venait de subir un de ses pires revers avec une campagne dont le bilan de l'AFESH a bien su, selon nous, faire ressortir les lacunes. Dans plusieurs associations, les militants et militantes qui s'y impliquaient se sont trouvés stigmatisé-e-s – et parfois même ridiculisé-e-s – par les gens qu'ils et elles désiraient défendre. Devant une telle situation, beaucoup de militants et militantes qui s'étaient investi-e-s dans la campagne furent profondément démoralisé-e-s et s'éloignèrent peu à peu de leur association. C'est donc sur le respirateur artificiel que l'ASSÉ entamait sa réflexion sur la prochaine campagne.

L'idée était donc de mettre de l'avant une campagne qui viserait en premier lieu à rebâtir une solide base militante dans chaque association locale et à réconcilier la population étudiante avec celle-ci en lui démontrant clairement sa pertinence. Pour cela, il fallait donc une campagne modulable qui pourrait s'ajuster aux différentes réalités locales.

### Une campagne de consolidation

La campagne contre la privatisation semblait donc être le meilleur choix pour répondre aux besoins précis du contexte dans lequel se trouvaient les associations locales au printemps 2008. En laissant carte blanche aux associations quant à l'orientation locale de la campagne, celles-ci pouvaient choisir un combat à mener en prenant en compte l'état de leurs forces. Ainsi, les associations dont la base militante avait été mise à mal par les conclusions de la campagne sur la gratuité scolaire pouvaient osciller entre une mobilisation informative portant sur l'entreprise privée et ses dangers pour les conditions d'études et de travail des communautés internes des institutions d'enseignement – tout en indiquant aux étudiants et étudiantes les alternatives existantes – et une vraie campagne offensive pouvant être menée pour la ré-appropriation de certains services publics (cafés étudiants, cafétérias, etc.).

Cette malléabilité conférait donc un fort potentiel mobilisateur à cette campagne. D'abord, en adoptant des revendications plus proches de la réalité quotidienne des étudiants et étudiantes, il semblait plus facile de les intéresser aux enjeux qui seraient mis de l'avant. D'autre part, après avoir failli à arrêter le dégel, les associations de l'ASSÉ devaient prouver que des gains pouvaient encore être obtenus par la lutte. Les gains qui pouvaient être obtenus étaient les preuves concrètes de la pertinence du militantisme étudiant et des bienfaits que celui-ci pouvait apporter à l'ensemble de la communauté collégiale ou universitaire. Toutefois, dans un contexte où l'ASSÉ était aussi mal en point, toute perspective de gain concret ne pouvait être envisagée qu'au niveau local. D'où la

nécessité que les étudiants et étudiantes se réapproprient la campagne au local. En agissant directement sur leur milieu, ceux-ci et celles-ci pouvaient voir au jour le jour la progression des dossiers et le réel effet de leurs efforts. La motivation que cela apporte au sein de la population étudiante devait être le catalyseur de la reconstruction du noyau militant.

En mettant de l'avant ces problèmes internes, on augmentait nos chances de susciter un intérêt au sein de la population étudiante pour les questions d'ordre politique. Même pour les étudiants et les étudiantes qui n'étaient pas prêts et prêtes à investir du temps et de l'énergie dans un militantisme actif, l'orientation de la campagne autour de problématiques locales voulait favoriser leur participation, aux boycotts, par exemple. On pouvait espérer que ce regain d'intérêt augmenterait le taux de participation des Assemblées générales et que la perspective de gains amènerait les étudiants et les étudiantes à s'approprier la campagne. Ainsi, les étudiants et étudiantes eux-mêmes et elles-mêmes détenaient le pouvoir de choisir le terrain sur lequel ils et elles voulaient combattre, que se soit au niveau des services alimentaires, de la présence de publicité, de la gouvernance de l'établissement, de la sous-traitance de certains services, de l'arrimage des programmes d'études aux lois du Marché, etc. En somme, la campagne devait donc permettre la réconciliation des associations étudiantes et de leurs membres.

D'autre part, la campagne, telle que mise de l'avant par la SOGÉÉCOM, devait permettre au niveau national de concentrer ses actions autour de deux principaux axes: apporter une aide aux associations qui auraient de la difficulté à mettre en branle et à soutenir une campagne locale et alléger la tâche de travail des divers comités afin que ceux-ci puissent se consacrer à des tâches de recherche et à l'articulation de possibles revendications en vue de la prochaine campagne. Dans cette perspective, ce n'est que lorsque ces tâches étaient assurées que l'exécutif pouvait se consacrer à la création d'un mouvement plus large, comme une coalition contre la privatisation des services sociaux en général.

### **Bilan: un repli sur le local, doublé d'une volonté de mener une campagne nationale**

Cette campagne fut loin d'être un franc succès et les objectifs qu'elle poursuivait n'auront été atteints que dans quelques associations, laissant l'ASSÉ dans une situation au moins aussi précaire, si ce n'est davantage, que l'année dernière. La prochaine campagne s'avère donc cruciale pour l'avenir de l'ASSÉ et il importe de tirer des précédentes campagnes toutes les conclusions nécessaires à une réflexion globale.

La critique majeure que nous devons apposer à la campagne contre la privatisation est, selon nous, la mauvaise compréhension de la part des associations locales et du national de leurs rôles respectifs. Premièrement, en centrant beaucoup des énergies de ce dernier autour de la construction d'un front commun avec d'autres groupes sociaux, on a voulu porter au national une campagne qui n'y était pas destinée à la base. Trop de temps et d'énergie ont été dépensés à tenter de bâtir le « *front* » que devait être l'ASSÉ dans cette campagne et trop peu à s'assurer que l'action concrète avait bel et bien lieu.

Ainsi qu'il le fut souvent déploré, plusieurs associations étudiantes ne se ré-approprièrent pas suffisamment la campagne. Nous croyons qu'il y a deux aspects à ce problème. Premièrement, il est certain que les associations étudiantes les plus faibles ne pouvaient démarrer une campagne adaptée à leur réalité locale sans appuis extérieurs. Or cet appui s'est avéré nettement insuffisant vu le désinvestissement des militants et militantes de l'ASSÉ, tant au niveau national qu'au local. Ceci soulève un questionnement quant à l'enthousiasme que suscitait cette campagne, ce qui s'explique en partie par le fait que cette campagne fut presque adoptée par dépit, face à l'autre option qu'était la campagne contre l'impérialisme.

Cependant, il est important de souligner que les associations qui se sont investies dans la campagne contre la privatisation ont réussi à créer un certain engouement sur leur campus et même, dans certains cas, à obtenir des gains. Ces associations n'en sont sorties que plus ragaillardies, démontrant ainsi le réel potentiel mobilisateur que la campagne pouvait avoir auprès des étudiants et étudiantes.

### **En conclusion**

En somme, cette campagne était loin d'être idéale. Son principal défaut était de ne savoir comment harmoniser la consolidation locale tout en démontrant l'utilité de l'ASSÉ à la population étudiante en général, ce qui eut plus ou moins lieu d'être, puisque l'on tenta tout de même de mener une campagne d'envergure nationale.

Il importe de se rappeler que cette campagne s'inscrivait dans un contexte où l'ASSÉ tentait de survivre et ne savait trop comment se relancer. Face à ce contexte, certains et certaines affirmaient qu'il fallait lancer une campagne contre l'impérialisme. Bien que cette dernière touchait un sujet intéressant et pouvait soulever les passions de certains étudiants et de certaines étudiantes, il semblait peu pertinent d'organiser une campagne nationale sur cet enjeu. L'ASSÉ n'ayant pas le pouvoir d'endiguer l'impérialisme sur cette planète, les gains concrets qui pouvaient être obtenus au local se résumaient presque essentiellement au retrait des kiosques de recrutement militaire présents sur les campus. Considérant que ces gains étaient relativement faciles à obtenir et peu mobilisateurs, orienter toute une campagne autour de cet axe n'aurait pas permis de démontrer tout le potentiel qu'une association étudiante peut avoir et limitait grandement son champ d'action. Nous ne pouvons d'ailleurs nous empêcher de faire un rapprochement entre cette volonté de réagir à une défaite par une campagne encore plus ambitieuse et la volonté de certains et certaines de mener une campagne bien au-dessus de nos forces sur le régime d'AFE, alors que la préparation a à peine débuté.

## **Bilan de la stratégie web pour le manifeste contre la privatisation de l'ASSÉ**

**Par Anne-Marie Provost, du Comité d'information de l'ASSÉ**

Voici un bilan du Comité d'information sur l'implication web qui a appuyé la campagne contre la privatisation des services publics lancée par l'ASSÉ.

Utilisation de Facebook : il y a eu une recension des différents groupes des associations locales de l'ASSÉ, ainsi que des groupes ayant des affinités avec la campagne contre la privatisation ou l'ASSÉ en général, ce qui donne environ 15-20 groupes. Les administrateurs ont été contactés et ont été assez collaboratifs pour diffuser des messages privés aux membres de leur groupe respectif, ce qui a permis de rejoindre plusieurs personnes supplémentaires sur le net (notamment pour la pétition en ligne). Nous avons remarqué une augmentation substantielle des nombres de signataires de la pétition suite à cette stratégie. Les gens ont relativement été portés à publier de l'information sur leurs statuts Facebook, mais c'est dur de quantifier jusqu'à quel point.

Étienne Simard a également apporté une idée intéressante pour diffuser la manifestation du 26 mars : l'utilisation de l'image des autocollants sur la manif pour aller « tracter », « afficher » ou « coller un sticker » sur le wall de plusieurs contacts et de groupes Facebook. Il y a également eu des gens qui ont mis l'image sur leur photo de profil. Cette tentative de mob virtuelle a relativement porté fruit, c'est un concept à développer.

Nous avons une liste des différents groupes Facebook qui appuient l'ASSÉ ou qui ont été créés par l'ASSÉ, totalisant plusieurs milliers de personnes.

Utilisation des listes de diffusion courriel : Il y a eu une utilisation des différentes listes de diffusion pour propager la pétition et la manif (dont assé-support et assé-info). Le comité aux luttes sociales est un atout dans ce contexte, car ses membres sont sur plusieurs listes de diffusion. Des demandes ont été faites aux organismes qui appuient le manifeste pour que ceux-ci envoient de l'information via leurs listes, ce qui a été relativement concluant pour certains organismes. Toutefois, un suivi plus serré sera à faire la prochaine fois, surtout au niveau des assos pour que celles-ci utilisent tous les canaux de communication qui sont à leur disposition.

Utilisation des sites web/blogues des appuieurs : Une petite interface graphique avec un hyperlien redirigeant vers la pétition en ligne a été réalisée par Pierre-Luc Daoust. L'idée était de la mettre sur les sites des organismes qui appuient le manifeste et sur des blogues sympathisants. Plusieurs sites/blogues ont mis l'image. Nous avons une liste de blogueurs sympathisants qu'il sera utile de contacter lors de futures campagnes, pour que ceux-ci écrivent des billets sur nos revendications et publicisent nos campagnes. Un suivi plus serré serait à préconiser sur les assos pour la prochaine fois, pour qu'elles mettent bel et bien ce genre d'interface graphique sur leurs sites.

Utilisation des forums internet : Des sujets ont été démarrés sur plusieurs forums pour publiciser la manif et la pétition, toutefois ces sujets lèvent plus quand la personne qui le démarre est connue par les autres usagers. Je suis actuellement en train de m'intégrer dans 2 forums qui ont une saveur politique et qui sont assez fréquentés, ce qui sera utile pour le futur. Les forums sont un lieu intéressant pour informer, susciter des questions et des clarifications, tout comme des débats. Une liste est également disponible.

Utilisation de Twitter : L'ASSÉ a un compte Twitter, mais celui-ci est peu utilisé pour l'instant. Il y eut de l'animation faite par Julien Royal durant la campagne, et de la diffusion des messages du compte ASSÉ rayonnait grâce aux comptes Twitter personnels de certains militants de l'ASSÉ. Toutefois, il n'y a pas eu une optimisation de l'utilisation des potentialités de Twitter.

Utilisation de vidéos/photos : L'ASSÉ avait déjà l'habitude de récolter plusieurs photos pour les mettre sur son site web, nous avons continué dans cette voie. Des tentatives de vidéos ont également été faites, mais ce serait bien de sortir du cadre « filmer une conférence de presse ou une manif » pour mettre en place des concepts plus originaux. Le concept de web-télé devient de plus en plus populaire sur le net...

Réflexion sur le forum de l'ASSÉ : Comme vous l'avez peut-être vu, l'ASSÉ souhaite détruire le forum externe de l'ASSÉ. En effet, les militants s'y investissent peu et celui-ci est parfois la cible de troll. Toutefois, il est presque impossible de faire un système d'inscriptions qui valide authentiquement l'identité d'un nouvel inscrit. On comprend de plus que les modérateurs trouvent ça chiant de jouer sans cesse à la police et au traquage de troll, ce qui peut faire perdre du temps.

Il m'apparaît aussi que le forum est plus fréquenté lors de grosses campagnes nationales actives, et le forum prend ici tout son sens. Plusieurs militants le lisent pour s'informer de certaines situations locales, et ça fait un lieu de centralisation de l'information assez utile et accessible pour la gent étudiante. Si on regarde le nombre de clics moyens par sujet, il y a quand même plusieurs dizaines de personnes qui semblent le consulter même si elles ne réagissent pas publiquement sur les sujets.

J'ai une position un peu mitigée sur la question, mais je serais plus en faveur de le maintenir en vie.

Conclusion : De bonnes bases ont été mises sur le web pour l'ASSÉ et j'ai constaté que plusieurs militants ont été poussés à s'impliquer sur le web, et il faudrait maintenant utiliser les outils de façon plus optimale pour améliorer les impacts de la diffusion/mobilisation. L'idée de faire un genre d'ABC de la mobilisation web pourrait être une bonne chose.

## **Textes de réflexions**

### **Réflexion de l'AECS sur les conseils régionaux**

Les conseils régionaux ont-ils vraiment raison d'être? Oui. Si, dernièrement, on a pu constater un manque d'intérêt des associations de région envers ces structures, ce n'est pas par inutilité, mais par manque de problématiques régionales. Contrairement aux associations membres de Montréal, les associations régionales sont souvent géographiquement éloignées, et les problématiques d'une ville recourent rarement celles de la ville voisine.

Il n'est cependant pas dit que la situation est immuable, d'où la nécessité de maintenir ces structures en vie. Elles sont aussi utiles au cas où les associations membres et non membres d'une région souhaiteraient se rencontrer.

Il faut cependant régler la question de représentativité au Conseil de Coordination, d'où la suggestion suivante : Pourquoi ne pas inviter, à tour de rôle, une association par région, à chaque conseil? On s'assurerait ainsi de prendre en compte les réalités de chaque région, sans devoir se fier à la santé des conseils régionaux. Bien évidemment, les représentant-e-s des conseils régionaux ne seraient plus appelés à siéger au Conseil de Coordination. Et comme les frais de déplacement seraient assumés par les associations, il ne serait plus nécessaire de prévoir un poste budgétaire pour ces structures.

L'exécutif de l'AECS

### **Pistes de réflexion sur les conseils régionaux**

Par Jean-François Filiatrault

#### **Introduction :**

Le présent texte se veut une maigre contribution au débat entourant les conseils régionaux (CR). Au cours de l'année 2007-2008, j'avais tenté d'écrire un texte complet sur les CR. Malheureusement, le manque de temps de même que le fait que je n'aie pas une vision globale et définitive de cette instance m'en a empêché. Les idées soulevées dans ce texte ne sont que des pistes de réflexion basées sur mes observations personnelles et rien de plus. Les problèmes reliés aux CR ne pourront être (partiellement) réglés sans qu'un Congrès d'orientation ne se penche sur la question et j'invite donc le Congrès à s'abstenir de toute modification aux Statuts et règlements (sur cette question ou une autre) sans avoir pleinement approfondi le débat.

Si l'ASSÉ désire grossir, elle devra permettre aux associations non membres de se familiariser avec elle, et les conseils régionaux sont l'endroit rêvé pour le faire (2005 en serait un bon exemple d'après certaines personnes). En ce sens, l'ASSÉ devrait avant tout renouveler son invitation aux trois fédérations étudiantes, à leurs membres, aux associations non affiliées du Québec et aux comités/regroupements étudiants à participer à son projet de société par le biais des conseils régionaux. Elle devrait aussi les inviter à exposer leurs opinions quant à cette structure avant de prendre une décision entraînant une modification des Statuts et règlements. Aussi, une des priorités de cette année des secrétaires internes et externes devrait être d'assurer finalement la mise sur pied d'un CR à Québec.

### **Statuts et règlements :**

Une première modification aux Statuts et règlements devrait être d'uniformiser les différentes chartes des conseils régionaux. Bien que les CR doivent conserver une certaine « souveraineté locale », les finances, la coordination, la composition et le quorum devraient être les mêmes afin de s'assurer qu'ils remplissent bien les buts et principes que l'ASSÉ leur en a fixés.

### **Finances :**

Afin d'éviter que des sommes soient immobilisées par des conseils régionaux non actifs, il pourrait y avoir une modification aux statuts et règlements spécifiant que si les conseils régionaux déposent des prévisions budgétaires 2 semaines avant le Congrès annuel alors ils se voient automatiquement attribué un minimum de \_\_\_\_ \$ --- 500 \$ d'après la dernière modification faite aux Statuts et règlements par le Congrès, mais qui devrait être augmenté à un minimum de 1 000 \$ si l'on désire réellement que les CR soient des instances proactives. Dans le cas où aucune prévision budgétaire n'aurait été déposée, l'argent pourrait être soit automatiquement transféré à un projet spécifique (fonds d'entraide, permanence volante, autobus, fond des arrêté-e-s, etc.) ou bien distribué dans divers postes budgétaires de la proposition de prévisions budgétaires faite lors du Congrès annuel. Le délai de deux semaines permettrait justement à l'exécutif d'adapter sa proposition en fonction des demandes des CR. Aussi, les CR devraient se voir retirer le pouvoir d'attribuer des subventions. Étant donné qu'il s'agit là d'argent provenant de l'ensemble des membres de l'ASSÉ, ce rôle devrait être réservé au Conseil exécutif, au CoCo ou au Congrès afin de s'assurer qu'elle sert bien les buts de l'ASSÉ. Finalement, plusieurs pouvoirs des CR au niveau des finances se trouvent à être inutiles, à encourager leur bureaucratisation (compte en banque séparé) et/ou leur « indépendance » de l'ASSÉ (cotisation régionale). Ces éléments pourraient être simplement retirés des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

### **Composition :**

Comme mentionné dans l'introduction, les CR pourraient être le meilleur endroit afin d'intégrer les non-membres dans nos campagnes et dans nos processus décisionnels. En ce sens, s'ils adhèrent officiellement aux principes de bases de l'ASSÉ, les comités officiels des associations non



membres du CR devraient pouvoir devenir membres avec un droit de vote (sauf sur certaines questions spécifiques). Ceci aurait le mérite d'encourager des comités tel que Mob-UdeM à participer aux campagnes nationales. Les groupes communautaires, syndicaux et de jeunes devraient eux aussi être invités à siéger sur cette instance avec un droit de proposition. Il est primordial que les CR conservent un droit de vote sur l'instance intermédiaire de l'ASSÉ afin d'offrir une voix aux non-membres et de permettre qu'ils soient réellement « intégrés » à notre syndicat national.

### **Déficit démocratique lors du Conseil de Coordination :**

#### **Suggestion de l'AECS**

En réponse à la seule association qui a écrit de quoi. Il serait surprenant que la présence d'une association par région au Conseil de Coordination permette de régler le déficit démocratique du CoCo. Non seulement les associations éloignées et isolées comme Matane se retrouveraient à devoir consacrer la totalité de leur budget et de leurs énergies à être présentes dans des Coco mais en plus cela leur accorderait un pouvoir décisionnel beaucoup plus important que les associations non isolées (lire ici montréalaise). Mais aussi, les différents CoCo n'ayant pas la même importance ni le même impact sur les associations, celles qui se retrouveraient à assister au CoCo « plus importants » seraient avantagées face aux autres associations.

#### **Plénière inter-associative :**

(Clin d'œil à l'AFESH-UQAM)

Une autre possibilité pourrait être de créer une instance où l'ensemble des associations membres aurait un droit de vote. Considérant les contraintes logistiques, cette instance ne pourrait se réunir que par téléphone (beurk) ou par le biais d'Internet (un forum ou autre, le vote ce ferait par référendum électronique). L'option de rencontre téléphonique n'étant pas propice à l'échange d'opinion, elle ne devrait pas être retenue. Quant à la possibilité de faire des votes électroniques, elle contredirait la culture d'assemblées que valorise l'ASSÉ. On ne peut en effet pas comparer un vote portant sur une maquette de journal avec un vote de grève, mais cela pourrait être tout de même interprété comme un point en faveur des votes « Omnivox ». Cette instance ne serait toutefois pas l'instance intermédiaire. Elle posséderait un nombre de votes égal au nombre de comités actifs lors des CoCo et devrait s'autogérer (aucun poste existant présentement au national ne pourrait prendre ce surplus de travail). Les CR devaient continuer à siéger sur le CoCo afin de permettre aux non-membres d'avoir une voix sur notre instance intermédiaire.

### **Coordination :**

Étant donné qu'elles et ils ont un grand impact sur le fonctionnement des CR et du CoCo, le Congrès devrait aussi se pencher sur le rôle de leurs coordonnateurs et coordonnatrices. La coordination devrait-elle être aussi la délégation du CR au CoCo? Devrait-elle être assurée par des membres, non-membres, des associations? Devrait-elle être élue en Congrès comme l'ensemble des autres postes de l'ASSÉ? Questions qui ne seront réglées (temporairement) que si l'ASSÉ prend le temps de réévaluer ses orientations structurelles actuelles à la faveur d'un Congrès de réorientation.

Toutefois, s'il advenait qu'un deuxième poste de secrétaire aux relations à l'interne soit créé, celui-ci devrait assurer un suivi beaucoup plus serré avec les CR en attendant que le Congrès réforme (ou non) ces instances.

## **Annexe 1 : Chapitre 4 sur les Conseil régionaux des Statuts et règlements**

### ARTICLE 16 : COMPOSITION ET DÉFINITION

1. Il peut exister jusqu'à neuf (9) Conseils régionaux au sein de l'ASSÉ. Ils sont regroupés de la façon suivante : Sud-Est, Montréal, Québec, Centre du Québec, Laurentides, Est du Québec, Outaouais, Saguenay/Lac St-Jean et Abitibi-Témiscamingue.

2. À partir du moment où il y a une association étudiante membre dans une des neuf (9) régions, un Conseil régional peut être mis sur pied. Chaque région doit s'assurer d'une représentation égale de chaque association de la région au sein du Conseil. Chaque région doit déterminer si toutes les associations ou seules les associations membres de l'ASSÉ ont droit de vote au sein du Conseil régional. Les délégué-e-s au Conseil régional doivent être élu-e-s à cette fonction par les instances de leurs associations locales.

### ARTICLE 17 : BUTS ET FONCTIONS

1. Chaque Conseil régional élit trois (3) délégué-e-s au Conseil de Coordination (les délégué-e-s doivent être membres en règle de l'ASSÉ). La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. L'identité de ces derniers et dernières doit être communiquée au Conseil exécutif.

2. Le Conseil régional sert à coordonner et développer le syndicalisme étudiant au niveau de sa propre région et à faire le lien entre les différentes luttes étudiantes à caractère régional. Pour se faire, il doit être un lieu d'échanges et de discussions entre les différentes associations locales afin de défendre leurs intérêts :

a) par la promotion, le développement et la protection par tous les moyens nécessaires, des intérêts

matériels, professionnels, culturels, académiques et sociaux des étudiantes et des étudiants ;

b) en facilitant les relations entre les diverses associations membres de l'ASSÉ au Conseil régional entre elles, ainsi qu'avec les autres organisations étudiantes non-membres présentes au Conseil régional ;

c) en assurant la diffusion d'information pertinente à ses membres et au sein de la région ;

e) par l'appui et le soutien aux luttes menées par le mouvement ouvrier, les femmes, les autochtones, les immigrants et immigrantes et l'ensemble des autres luttes progressistes ;

f) en s'assurant du bon fonctionnement des instances et des comités dont il s'est doté.

#### ARTICLE 18 : POUVOIRS

Chaque Conseil régional prend les décisions relatives à ses problématiques spécifiques. Dans cette perspective, il peut donc :

1. établir son propre fonctionnement interne ;

2. se doter de ses propres publications et organes d'information ;

3. créer les comités nécessaires à l'atteinte de ses objectifs (mobilisation, recherche, information, etc.) ;

4. promouvoir dans un premier temps la formation d'associations étudiantes là où elles sont absentes ; ensuite l'adhésion à l'ASSÉ ;

5. percevoir et administrer une cotisation régionale.

#### ARTICLE 19 : BUDGET

1. Chaque Conseil régional est responsable d'assurer son propre financement en se conformant à l'Annexe B des présents Statuts et Règlements.

2. Chaque Conseil régional dûment constitué se voit allouer statutairement un budget minimal de

500 \$. Ce budget de base peut-être augmenté selon les besoins lors de l'adoption des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'une enveloppe globale pour les Conseils régionaux représentant 25 % du budget total de l'ASSÉ. Les Conseils régionaux doivent fournir au Congrès ou au Conseil de Coordination des états financiers et des prévisions budgétaires pour se voir verser leur budget. En cas de dissolution d'un Conseil régional, les fonds reviendront à l'ASSÉ.

3. Chaque Conseil régional est responsable de la présence de ses délégué-e-s au Conseil de Coordination (frais de transport).

4. Chaque Conseil régional est tenu d'aviser immédiatement le Conseil de Coordination dans l'éventualité où des problèmes financiers surviendraient.

## **Annexe 2 : Suggestions de modifications aux Statuts et règlements**

Que le Chapitre 4 des Statuts et règlements soit modifié comme suit et que les numéros d'articles des chapitres suivants soient décalés :

### **CHAPITRE 4 : CONSEILS RÉGIONAUX**

#### **ARTICLE 16 : COMPOSITION ET DÉFINITION**

1. Il peut exister jusqu'à neuf (9) Conseils régionaux au sein de l'ASSÉ. Ils sont regroupés de la façon suivante : Sud-Est, Montréal, Québec, Centre du Québec, Laurentides, Est du Québec, Outaouais, Saguenay/Lac St-Jean et Abitibi-Témiscamingue.

2. À partir du moment où il y a une association étudiante membre dans une des neuf (9) régions, un Conseil régional peut être mis sur pied. Chaque région doit s'assurer d'une représentation égale de chaque association de la région au sein du Conseil. Les délégué-e-s du Conseil régional doivent être élu-e-s à cette fonction par les instances de leurs associations locales.

#### **ARTICLE 17 : BUTS ET FONCTIONS**

1. Chaque Conseil régional élit jusqu'à trois (3) délégué-e-s au Conseil de Coordination et au Congrès (les délégué-e-s doivent être membres en règle du Conseil régional). Aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes ou de plus de deux femmes.

2. Le Conseil régional sert à coordonner et développer les campagnes nationales de l'ASSÉ et le syndicalisme étudiant au niveau de sa propre région de même qu'à faire le lien entre les différentes luttes étudiantes à caractère régional. Pour se faire, il doit être un lieu d'échanges et de discussions entre les différentes associations locales afin de défendre leurs intérêts :

a) par la promotion, le développement et la protection par tous les moyens nécessaires, des intérêts matériels, professionnels, culturels, académiques et sociaux des étudiantes et des étudiants ;

b) en facilitant les relations entre les diverses associations membres de l'ASSÉ au Conseil régional entre elles, ainsi qu'avec les autres organisations étudiantes non membres présentes au Conseil régional;

c) en assurant la diffusion d'information pertinente à ses membres et au sein de la région;

e) par l'appui et le soutien aux luttes menées par le mouvement ouvrier, les femmes, les autochtones, les immigrants et immigrantes et l'ensemble des autres luttes progressistes;

f) en s'assurant du bon fonctionnement des instances et des comités dont il s'est doté.

#### ARTICLE 18 : POUVOIRS

Chaque Conseil régional prend les décisions relatives à ses problématiques spécifiques. Dans cette perspective, il peut donc :

1. établir son propre fonctionnement interne en conformité avec l'article 20 du présent chapitre;
2. se doter de ses propres publications et organes d'information;
3. créer les comités nécessaires à l'atteinte de ses objectifs (mobilisation, recherche, information, etc.) ;
4. promouvoir dans un premier temps la formation d'associations étudiantes là où elles sont absentes et ensuite l'adhésion à l'ASSÉ;

#### ARTICLE 19 : BUDGET

1. Chaque Conseil régional est responsable d'assurer son propre financement en se conformant à l'Annexe B des présents Statuts et Règlements.
2. Chaque Conseil régional dûment constitué et ayant déposé des prévisions budgétaires détaillées deux semaines avant le Congrès annuel de l'ASSÉ se voit allouer statutairement un budget minimal de 1 000 \$. Ce budget de base peut-être augmenté selon les besoins lors de l'adoption des prévisions budgétaires, jusqu'à concurrence d'une enveloppe globale pour les Conseils régionaux représentant 25 % du budget total de l'ASSÉ. Les Conseils régionaux doivent fournir au Congrès ou au Conseil de Coordination des états financiers détaillés et des prévisions budgétaires détaillant les postes de dépenses prévus. En cas de dissolution d'un Conseil régional, les fonds reviendront à l'ASSÉ automatiquement.
3. Chaque Conseil régional est responsable des dépenses encourues par la présence de ses délégués au Conseil de Coordination et au Congrès.

4. Chaque Conseil régional est tenu d'aviser immédiatement le Conseil exécutif dans l'éventualité où des problèmes financiers surviendraient. Le Conseil de Coordination peut en tout temps geler les avoirs d'un Conseil régional jusqu'à ce celui-ci justifie de manière satisfaisante ses dépenses.

5. Aucun Conseil régional ne peut attribuer de subventions ou dons à un projet ou un groupe sans l'accord du Conseil de Coordination.

## ARTICLE 20 : STRUCTURES ET FONCTIONNEMENT INTERNE

1. Coordination : Chaque Conseil régional élit jusqu'à trois (3) coordonnateurs et coordonnatrices qui doivent :

- assurer la diffusion des avis de convocation et la présence de toutes celles et tous ceux qui sont convoqué-e-s;

- préparer les réunions du Conseil régional;

- assurer un suivi avec le ou la Secrétaire Général-e du Conseil de Coordination;

- assurer un suivi des mandats et décisions prises par le Conseil régional, le Conseil de Coordination et le Congrès;

- assurer le respect des Statuts et règlements, du code de procédure et des positions de l'ASSÉ et du Conseil régional;

- assurer un suivi avec les autres Conseils régionaux actifs;

- faire une plaisanterie et une danse au début de chaque réunion.

2. Composition : Tout groupe communautaire, politique, étudiant ou syndical partageant officiellement les principes de bases de l'ASSÉ et se trouvant sur le territoire couvert par le Conseil régional peut en devenir membre avec droit de proposition. Pour devenir membre, une association ou un groupe doit avoir été présent à deux des trois dernières réunions du Conseil régional, posséder un mandat d'intégrer celui-ci et être proposé et accepté par les membres du Conseil régional. Les Conseils régionaux doivent respectivement fixer les modalités d'exclusion des associations et des groupes dans leur charte.

3. Droit de vote : Seules les associations étudiantes et les comités officiels de celles-ci peuvent posséder un droit de vote. Un Conseil régional peut limiter le droit de vote aux associations étudiantes membres du Conseil régional sur des questions particulières (Charte, accueil d'un nouveau membre, etc.). Les droits de vote des comités étudiants membres d'une même association sont automatiquement jumelés au sein d'une seule délégation.

4. Quorum : Le quorum pour la tenue d'une réunion est 50 % + 1 des associations membres du Conseil régional.

### **Texte de l'AGEBdeB sur la pertinence des conseils régionaux**

Lors du dernier Congrès d'hiver, la question a été soulevée à savoir s'il était pertinent de tenir des conseils régionaux. Malgré la difficulté pour certaines associations de se rencontrer, et ce, particulièrement pour les associations de l'extérieur de Montréal, nous croyons que cette structure

est primordiale afin de rassembler un plus grand nombre de militantes et militants autour de problématiques communes. En tant qu'association non affiliée, nous croyons également que ces conseils doivent rester ouverts aux non-membres, car cela nous permet de garder des liens entre les associations membres de l'ASSÉ et non affiliées.

Bien que le CRAM soit le seul conseil présentement actif, il reste important de tous les garder existants, s'il advenait qu'au cours des prochaines années, le CRAALLL, la MASSE ou tout autre structure voulait renaître. De plus, nous retrouvons dans chacune des régions des enjeux propres à celles-ci qui ne représentent souvent toutefois pas l'ensemble de la province. Ainsi, il est possible de discuter et de débattre de ces questions dans une instance où elles sont traitées par les personnes touchées.

Pour ce qui est de l'intégration des non-membres, nous croyons qu'il est pertinent de garder ces associations actives au sein des conseils régionaux, car cela permet une collaboration entre elles et les membres de l'ASSÉ. Depuis la désaffiliation de l'AGEBdeB, c'est en bonne partie le CRAM qui nous a permis de rester présents à l'ASSÉ et dans le mouvement étudiant. C'est également le CRAM qui a permis la création d'un partenariat entre l'AECSL et l'AGEBdeB pour la mobilisation. Ainsi, nous croyons que les non-membres peuvent apporter une contribution dans les conseils régionaux et ceci, à l'extérieur de Montréal comme dans la métropole.

L'exécutif de l'AGEBdeB

P.S. Dans ce texte, le budget des conseils régionaux ainsi que leur représentativité au Conseil de Coordination n'ont pas été traités étant donné que l'AGEBdeB n'est pas une association membre.

## **Les conseils régionaux : des instances à s'approprier!**

*Par Philippe Éthier, Hugo Séguin-Bourgeois et Julien de Tilly, membres de la SOGÉÉCOM*

Il est inutile d'aborder la question du droit de vote des conseils régionaux au Conseil de Coordination, de leur budget ou de l'intégration des associations non membres sans chercher à comprendre l'utilité de cette instance et les causes derrière ses défaillances. Le débat entourant ces trois éléments serait vain si nous avions des conseils régionaux fonctionnels. De plus, nous considérons que trop souvent, lorsqu'il était question de cette instance au Congrès ou simplement lors de conversations entre membres, les discussions ne tournaient qu'autour de la question budgétaire.

La première partie de ce texte consistera à revoir le rôle des conseils régionaux de l'ASSÉ et la deuxième partie amènera une réflexion sur leur mode de fonctionnement.

### **Le rôle des conseils régionaux**

Contrairement à l'AECS<sup>4</sup>, nous croyons que les conseils régionaux sont avant tout un pôle permettant le développement d'un syndicalisme étudiant démocratique, combatif et solidaire. Ils ne sont pas des instances visant uniquement les problématiques régionales. Leur rôle peut donc être autant basé sur des enjeux locaux, nationaux ou régionaux. Ce n'est pas nécessairement par l'organisation de nouvelles actions par cette instance que l'on obtient l'atteinte de cet objectif, mais plutôt en faisant en sorte que les conseils régionaux deviennent un lieu de concertations, d'échanges et de discussions entre les associations étudiantes membres et non membres, mais aussi avec d'autres instances de l'ASSÉ (comités, conseil exécutif) et surtout, avec les groupes populaires.

### *Lieu de solidarité entre les associations étudiantes*

Se réunir entre associations étudiantes, entre les Congrès, nous permet de prendre conscience de la situation de chacune, de nos différentes activités et surtout, de nous informer à propos de l'application de la campagne nationale au local. Contrairement au coup de téléphone, l'instance à l'avantage d'assurer une connaissance commune de la situation et de permet de réagir, de s'adapter, en conséquence. De cette manière, un conseil régional, en collaboration avec le comité de mobilisation, peut inviter ses membres à venir en aide aux associations qui en ont besoin, organiser des événements d'appui à une campagne locale ou simplement appuyer des actions organisées par une association locale. De plus, le partage d'informations avec d'autres associations étudiantes peut aussi nous venir en aide pour nos luttes locales, étant donné que l'on retrouve des conditions et des problématiques similaires à travers les différents établissements d'enseignement. Dans ce sens, un des rôles des conseils régionaux est la concertation permettant d'aller chercher

---

4 Nous faisons ici référence au texte *Réflexion de l'AECS sur les conseils régionaux*



conseils et appuis pour nos activités locales. Par exemple, dans le cadre de l'actuelle grève à l'UQÀM, un CRAM aurait pu être organisé, où les associations auraient été informées de la situation et où elles auraient été invitées à participer aux activités déjà organisées, voire à organiser elles-mêmes une action d'appui. Entre deux Congrès, un conseil régional peut aussi nous servir à organiser rapidement une réplique, advenant une situation d'urgence (un dégel par exemple). Pour effectuer ce mandat, les conseils régionaux devront travailler conjointement avec le comité de mobilisation et le(s) secrétaire(s) à l'interne.

### *Lieu de solidarité avec les groupes populaires*

Les conseils régionaux peuvent et doivent être appelés à travailler de concert avec les autres groupes populaires : les mouvements ouvrier et écologiste, les groupes de femmes, autochtones et homosexuel-le-s, les personnes immigrantes, etc. et ce, conséquemment à l'une des missions premières de l'ASSÉ : travailler pour un syndicalisme étudiant solidaire des autres luttes progressistes. Sur cet aspect, nous croyons que les conseils régionaux ont échoué. Si nous croyons irréaliste l'idée que des groupes pourraient faire parti d'une manière permanente d'un conseil régional, nous croyons qu'il est cependant regrettable que, rarement, ils aient pensé venir chercher notre aide ou considéré notre appui. En revanche, de notre côté, rarement avons-nous participé aux mobilisations sur des enjeux régionaux tels que l'échangeur Turcot; ou encore ayant un caractère local, comme les événements de Montréal-Nord. Un travail conjoint avec le comité aux luttes sociales est nécessaire.

### *Lieu de familiarisation des non-membres avec l'ASSÉ*

Il est important qu'un conseil régional inclut des associations non membres qui ont une volonté d'agir avec nous – tel que l'AGECVM et l'AGEBdeB – ou simplement qui ont une volonté de se familiariser avec l'ASSÉ. Toutes les associations non membres qui participent aux conseils régionaux peuvent être considérées comme souhaitant potentiellement s'affilier à l'ASSÉ à plus ou moins court terme; il ne faut donc pas négliger les liens que nous entretenons avec elles et éviter de les exclure. Pouvant leur servir de premier contact avec l'esprit de solidarité qui anime le mouvement étudiant, les conseils régionaux se doivent d'être une fenêtre grande ouverte sur les principes qui régissent l'ASSÉ. Pour les défenseurs de l'indépendance et de la non-ingérence de la part d'une organisation permanente assurant une coordination nationale, un conseil régional fonctionnel peut servir d'exemple de ce que peut être la coordination entre associations et des résultats de cette dernière.

Au niveau du droit de vote des associations non membres, il faut reconnaître que très souvent, elles participent énormément à nos campagnes. Leur donner un droit vote dans une instance de l'ASSÉ est en soi un signe de reconnaissance. Ce droit de vote permet que leur opinion soit prise en compte dans l'ASSÉ. De plus, si elles n'étaient que de simples observatrices, participeraient-elles réellement aux conseils régionaux d'une manière aussi assidue? Dans la région de Montréal, il ne faut jamais oublier que nous sommes en « concurrence » avec la CREM, représentante du corporatisme étudiant au niveau régional.

## **Le fonctionnement**

Au plan du fonctionnement des conseils régionaux, nous pouvons nous entendre sur le peu de constance dans la présence des associations étudiantes et sur le fait que la majorité des rencontres ont été très peu constructives et dynamiques<sup>5</sup>. Dans le cas du CRAM, nous croyons qu'il y a eu un grand manque au niveau de la préparation des réunions : celles-ci nous ont semblé parfois mal convoquées et ont fait l'objet d'une mauvaise préparation, autant de la part des associations étudiantes que de la coordination. Pour nous, une partie de la solution passe par un suivi plus serré du national (Interne et/ou conseil de coordination). Ce rôle de suivi ne signifie pas la prise en main de la coordination qui relèverait toujours de la gestion locale, mais doit plutôt permettre une plus grande présence sur le terrain.

### *Problème de coordination*

Nous considérons que nous pouvons imputer une partie de la responsabilité aux coordonnateurs : les convocations tout comme les procès-verbaux étaient souvent envoyés à la dernière minute, n'aidant en rien les associations dans la préparation des instances. Il y avait un manque d'initiatives au niveau des tournées d'appels effectuées pour assurer une bonne représentativité des associations étudiantes, voire de l'atteinte du quorum. Parfois, il y avait tout simplement une absence totale de coordination. Face à cette situation, la SOGÉÉCOM s'est parfois chargée de la convocation du CRAM et la participation y semblait beaucoup plus grande. Par contre, il serait injuste de ne faire porter le blâme qu'au coordonnateur. Les différentes associations ont quand même une part de responsabilité dans ce dysfonctionnement : en ne répondant pas aux avis de convocation pour confirmer leur présence ou leur absence et en ne se préparant pas convenablement à la tenue de cette instance, elles la condamnaient elles-mêmes. Cette dernière critique se base sur le fait que les propositions étaient rarement amenées par les associations membres.

Selon nous, le Congrès devrait se charger d'élire une association qui serait désignée comme responsable de la coordination, et cela, pour chaque conseil régional. Bien sûr, cette association devra avoir obtenu préalablement l'appui des autres membres du conseil régional, à moins qu'il ne s'agisse d'un tout nouveau conseil<sup>6</sup>.

### *La question budgétaire*

Pour nous, il est nécessaire que les conseils régionaux puissent avoir accès à un budget. L'absence de budget risque de les limiter dans leurs capacités d'action. Nous croyons que cette

---

<sup>5</sup> Les critiques formulées visent principalement le CRAM par manque de connaissance des autres conseils régionaux.

<sup>6</sup> Quoiqu'encore là, une réunion informelle des futures associations membres du conseil régional ne doit qu'être encouragée.

instance ne doit pas dépendre d'autres cases budgétaires. En effet, il serait absurde qu'une telle instance ne puisse connaître rapidement et précisément les fonds qui lui restent; situation qui serait fréquente si les conseils régionaux devaient se partager entre eux une enveloppe budgétaire ou si, pis encore, il n'y avait tout simplement pas de case budgétaire délégué à leurs activités. Par contre, nous considérons que le budget des conseils régionaux a parfois été très mal utilisé; le budget du CRAM n'a souvent servi qu'à faire des dons à diverses causes.

Nous partageons aussi l'opinion de Jean-François Filiatrault lorsqu'il propose que, pour se voir allouer un budget, les conseils régionaux doivent déposer des prévisions budgétaires deux semaines à l'avance. De cette manière, on s'assure de la nécessité des fonds demandés et que cet argent ne dormira pas, inutilisée, au fond d'un coffre. De plus, nous croyons que les conseils régionaux devraient se voir retirer leur budget s'ils ne se réunissent pas au moins deux fois à l'intérieur d'une session – trois fois pour le CRAM, puisqu'ils bénéficient d'une plus grande aise logistique. Les associations non membres seraient invitées à faire des contributions volontaires dans le budget du conseil régional auquel elles participent.

#### *Modifications aux Statuts et règlements*

Des modifications aux *Statuts et règlements* de l'ASSÉ s'imposent. Nous devons y établir des barèmes qui encadreraient le fonctionnement interne des conseils régionaux. À ce niveau, nous croyons que les suggestions apportées par Jean-François sont intéressantes, mis à part celles touchant au quorum. Nous croyons qu'il devrait exister un double quorum : le premier, nécessitant 50 % + 1 des membres de l'ASSÉ faisant parti du conseil régional – afin d'éviter le noyautage de l'instance – et un second, nécessitant 50 % + 1 des membres du conseil régional.

Nous terminerons en spécifiant que nous croyons que seulement le Congrès doit avoir le pouvoir de créer et de tuer un conseil régional. Avant d'obtenir un droit de vote en conseil de coordination, ce dernier devra faire ces preuves en démontrant son bon fonctionnement. Ainsi, après deux rencontres (trois pour le CRAM) à l'intérieur d'une session, le conseil régional devrait se voir octroyer un droit de vote en conseil de coordination. Dans le cas contraire, il s'en suit la perte automatique de son droit de vote (et du budget, tel qu'exprimé précédemment). De plus, il est important que chaque conseil régional se réunisse avant tous les conseils de coordination pour discuter des points à l'ordre du jour.

## Réflexion sur l'Ultimatum de personnes ayant démontrées leurs intérêts de collaborer avec le Comité journal

### Pour une refondation de *L'Ultimatum*

La vision du syndicalisme dont se réclame l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante en est une combative, forte et démocratique. C'est à la fois l'unicité de l'ASSÉ, et sa plus grande force. Évidemment, cette conception du mouvement étudiant se fonde sur une mobilisation active, continue de ses membres. De là l'importance, déjà admise, d'une publication officielle solide, largement diffusée et, surtout, largement lue.

Voilà où le bât blesse. Malgré un travail acharné et honnête des derniers membres du comité journal, de ses collaborateurs et collaboratrices et de ses journalistes, *L'Ultimatum* ne suscite plus le même intérêt auprès de son lectorat. Tant du côté des militants et militantes de longue date que de la population étudiante moyenne, on le lit de moins en moins. Autant dans les cégeps que dans les universités, le titre *L'Ultimatum* est dorénavant associé à une publication idéologiquement lourde et répétitive, accompagnée d'une lecture pénible. Ceux et celles qui distribuent les journaux dans les différentes associations membres et non membres pourront sûrement en témoigner.

Le constat est posé. Heureusement, une équipe motivée se propose aujourd'hui de relever l'imposant défi. Celui de procéder à une refondation complète de *L'Ultimatum*. Le journal de l'ASSÉ devra être une publication axée sur la couverture de l'actualité qui préoccupe la population étudiante, en cohérence avec les positions de l'ASSÉ. Afin de s'assurer d'un suivi serré des principaux dossiers chauds, l'organisation du journal sera repensée, afin d'assigner à des journalistes des thèmes bien précis (AFE, gouvernance, actualité étudiante, international, luttes sociales, féminisme, etc). Et parce qu'en tant qu'étudiants et étudiantes nous avons des intérêts diversifiés, pourquoi ne pas inclure un volet art et culture engagé? *L'Ultimatum*, en tant que média officiel d'un syndicat étudiant, doit être rassembleur. Évidemment, le journal restera une tribune importante pour la diffusion d'analyses et de critiques plus élaborées, mais dans une mesure plus partielle. Les articles plus longs et approfondis ne seront que davantage mis en valeur dans une publication plus « journalistique ». Il est hors de question toutefois, de succomber au piège dans lequel les médias Nord-Américains sont enlisés depuis plusieurs années : *L'Ultimatum* ne se drapera pas de l'hypocrite et fallacieuse prétention d'objectivité journalistique qui fait désormais la norme. Il est ici plutôt question de propager la critique et le discours de l'ASSÉ via une couverture de l'actualité du monde de l'éducation. Une approche factuelle, mais néanmoins critique et radicale. Le discours de l'ASSÉ doit diriger notre couverture de l'actualité, pas l'étouffer. « *Le dire... sans le dire* ».

Une telle orientation devra inévitablement s'accompagner d'un profond changement dans la présentation, le style et le graphisme du journal. Une place plus grande sera ainsi accordée aux photographies, qui accompagneront les articles d'actualité. Cette couverture de l'actualité ne pourra être véritablement « actuelle » que si *L'Ultimatum* augmente sa fréquence de parution dans une optique de régularité. Qui dit augmentation des parutions, dit nécessairement diminution du nombre de pages. Un journal plus bref donc, mais plus actuel, plus convivial, plus fréquent, plus régulier et, surtout, plus efficace, plus convaincant. Son style d'écriture, trop souvent doctrinaire et impenétrable, doit s'éloigner d'une plume pamphlétaire. *L'Ultimatum* doit redevenir... un journal.

Cette refondation du journal de l'ASSÉ doit donc se faire sur tous les plans : le fond, la forme et finalement, le nom. Chargé de connotation négative, *L'Ultimatum* doit laisser sa place. Aucune alternative n'est pour l'instant privilégiée et les militant-es seront dûment consultés lors de la saison estivale, afin de trouver un nouveau titre au journal de l'ASSÉ. Place à l'imagination!

Ce projet de refondation du journal de l'ASSÉ, pris seul, peut sembler irréaliste, notamment au niveau de la capacité de distribution des associations locales. Toutefois, il s'inscrit dans une vague de renouveau beaucoup plus large, touchant à la fois l'exécutif et les comités de l'ASSÉ. Un renouveau qui provoquera fort probablement un regain de motivation et de mobilisation. Le contexte ne pourrait donc être mieux choisi afin de doter l'ASSÉ d'un journal à la hauteur de ses ambitions.

Solidairement,

Gabriel Nadeau-Dubois

Martin Robert

Arnaud Theurillat-Cloutier

Chloé Domingue-Bouchard

Éliane Legault-Roy

Marie-Ève Blais

Laurence Bernard.

## **Au-delà de l'opposition entre réalisme et idéalisme : quel syndicalisme?**

*Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre*

Une idée devient une force lorsqu'elle s'empare des masses

-Karl Marx-

L'ASSÉ connaît en ce moment une des périodes les plus critiques de son histoire. Notre incapacité depuis quelques années à mettre sur pied des campagnes véritablement rassembleuses laisse le champ libre au succès grandissant des politiques de droite. Après le récent dégel, est-ce que ce sera au tour de la nouvelle gouvernance des cégeps et universités de triompher dans le monde de l'éducation? La question se pose : représentons-nous toujours une véritable opposition au projet néolibéral? Nous sommes bien obligés de répondre par la négative, d'autant plus que nous faisons face à un possible démembrement de notre organisation. De plus, les menaces et les référendums de désaffiliations se sont multipliés dernièrement sur d'autres campus. Loin de pouvoir se réduire à des contingences particulières, cette situation inquiétante appelle à un examen critique de notre organisation.

Mais avant de se pencher sur la campagne qui se termine actuellement, notre regard devrait se tourner à nouveau sur l'échec de la campagne de grève de l'automne 2007. À ce moment, un renversement important s'est produit dans notre manière de penser et de pratiquer le syndicalisme étudiant de combat. Cette nouvelle manière était en rupture avec les principes politiques, tactiques et stratégiques propres à la campagne de grève du printemps 2005. Nous croyons que ce renversement n'a pas été perçu et compris dans toute sa portée, étant donné que la thèse « officielle » de l'ASSÉ à propos de l'échec de 2007 se résume presque intégralement à des questions organisationnelles. Toutefois, ce bilan demeure incomplet, car un échec d'une telle ampleur ne peut s'expliquer que par des défaillances techniques, aussi importantes puissent-elles avoir été. C'est pourquoi un devoir de mémoire est plus que jamais nécessaire si l'on veut tirer, cette fois-ci, de véritables leçons politiques de notre histoire récente. Cela nous permettra d'éviter certaines erreurs qui, si elles venaient à se reproduire, pourraient bien sonner le glas de notre organisation.

### **Conséquences du choix de la gratuité scolaire comme première revendication**

Ainsi, sans remettre en question les principes fondateurs de l'ASSÉ, ni négliger les erreurs techniques, il nous faut tout de même avouer qu'il n'était pas des plus judicieux d'enclencher une campagne de grève générale avec, pour première revendication, *La gratuité scolaire*. Nous avons choisi de passer en mode offensif, sur des bases maximalistes, négligeant toute l'importance d'adopter un discours rassembleur. Le choix de nos revendications est pourtant un moment privilégié pour donner le ton d'un mouvement. C'est à travers celles-ci que se forment son identité et les aspirations qu'il lui est possible de susciter. C'est sur la base des revendications du mouvement que les individus choisissent d'y adhérer ou non le moment du vote venu. Alors que l'ASSÉ entame une nouvelle campagne, il ne lui faut pas oublier que l'élaboration de ses

revendications et la construction d'un argumentaire conséquent constituent le fondement d'une mobilisation réussie.

Le contexte politique de l'automne 2007 nous était défavorable pour lancer une campagne sur la gratuité scolaire. Nous croyons que notre analyse de la conjoncture a été défailante. Politiquement, nous venions d'assister à la victoire du Parti libéral qui avait promis le dégel des frais de scolarité ainsi qu'à une percée foudroyante de l'ADQ. Médiatiquement, nous étions loin de la quasi-sympathie journalistique constatée lors de la grève générale de 2005. Sans accorder une importance de premier ordre à la rumeur médiatique, nous devons constater qu'elle n'est pas entièrement étrangère à la généralisation d'un mouvement.

Le choix de maintenir la revendication de gratuité scolaire (établie par la précédente campagne) envers le dégel des frais de scolarité a eu deux principaux effets : 1) l'absence d'argumentaire pour contrer le dégel, puisque l'essentiel de notre matériel d'information était construit autour de la promotion de la gratuité scolaire et 2) la marginalisation de l'ASSÉ par rapport à la majeure partie des étudiant-e-s qui a participé aux votes de grève en assemblée générale.

Plutôt que de nous concentrer sur les effets néfastes d'un dégel des frais de scolarité pour miner la légitimité du projet, nous avons tout misé sur notre revendication de gratuité scolaire. Ce faisant, nous nous sommes montré-e-s incapables de réagir efficacement aux coups qui nous étaient portés. Alors que les idéologues de droite s'acharnaient à discréditer le gel des frais de scolarité en tant que subvention aux riches, nous demeurions muets sur la question, nous contentant de rétorquer que la gratuité scolaire était réalisable au Québec. Voilà qui ne nous a pas aidés à convaincre les étudiant-e-s qu'il était nécessaire de s'opposer au dégel des frais de scolarité, le véritable enjeu du moment. *Nous n'aurions pas dû hésiter à nous opposer explicitement à cette réforme rétrograde plutôt que de mettre de l'avant la gratuité scolaire qui, soi-disant, impliquait le gel des frais.* Nous avons alors été mal compris. Nous ne pouvions simplement espérer que les militant-e-s de terrain prennent sur leurs épaules d'articuler en quoi la gratuité scolaire, concrètement, signifiait l'opposition au dégel des frais de scolarité. Nos affiches, notre journal, nos pamphlets, nos revendications, bref, tout notre matériel de mobilisation parlait à notre place : « Gratuité scolaire! ». Nous aurions dû clairement formuler une revendication pour le maintien du gel des frais de scolarité et avoir un discours sans équivoque à cet égard.

Par ailleurs, en misant sur le déclenchement d'une grève générale illimitée sur la base d'une revendication pareille, nous laissions entendre que nous étions prêt-e-s à aller jusqu'au bout pour atteindre cet objectif. L'étions-nous seulement? Nous avons entretenu un double discours qui n'a qu'alimenté la confusion. Ainsi, nous ne nous sommes pas attiré beaucoup de sympathie de la part des étudiant-e-s plus modéré-e-s. Nous croyons même nous être aliénés une grande partie de la population étudiante : celle qui n'était pas prête à entrer en grève sur la base de la gratuité scolaire (même si elle en partageait les valeurs), mais qui aurait sans doute volontiers lutté contre le dégel.

Le choix de ces revendications a manifestement eu pour effet de nous couper de la base étudiante que nous devons pourtant nous rallier en temps de grève. L'échec de votes successifs dans des associations étudiantes, qui sont pourtant d'ordinaire le fer de lance de la mobilisation, l'atteste. Nous convenons tout de même qu'une partie de la démobilisation étudiante doit être attribuée à des questions de tactique (escalades des moyens de pression, délais de mobilisation avant les votes, séquences des votes, etc...), mais ce constat ne saurait d'aucune façon éclipser la question qui nous préoccupe quant au choix de nos revendications. *En formulant des objectifs syndicaux réalistes à*

*court terme, nous aurions mis les chances de notre côté pour rallier une base étudiante suffisante et entamer des moyens de pression de cette envergure.*

**Articuler nos idéaux dans des luttes concrètes et pragmatiques :  
voilà un véritable syndicalisme de combat.**

On nous objectera que le *statu quo* n'aurait pas été un gain, qu'il était temps de passer à l'offensive plutôt que de se limiter à maintenir les acquis. Certes, dans une conjoncture favorable, nous militerions activement, en tant que syndicat national, pour la réalisation immédiate de la gratuité scolaire comme dans les années 60-70. Mais parlons franchement. Alors qu'à cette époque, le gouvernement libéral lui-même avait à son agenda politique le projet de gratuité scolaire à l'université, nous nous retrouvons aujourd'hui dans un climat d'austérité où l'ensemble de la classe politique s'acharne à liquider l'État social. Dans ces conditions, maintenir le gel des frais de scolarité n'aurait pas été qu'un maintien du *statu quo*, mais bel et bien 500 \$ en moins par session sur la facture de chaque étudiant-e-s. Suivre le mouvement néolibéral sans lui résister est le *statu quo*, mais lutter pour la préservation des acquis sociaux, aussi maigres soient-ils, ne l'est pas.

Les opposants à une plate-forme axée sur le dégel prétendaient qu'elle ne se distinguerait aucunement de la campagne pour le gel menée par la FECQ et la FEUQ. La question qui se pose alors est la suivante : est-ce que l'ASSÉ doit avoir une opposition de principe au fait d'avoir des revendications ponctuelles qui soient partagées également par les fédérations? Pour nous, la réponse est tout simplement non.

*Ce souci permanent de vouloir se distinguer à tout prix des fédérations nous a fait oublier que le lieu véritable de notre distinction n'est pas nécessairement une plate-forme de revendications immédiates mais bien le discours global dans lequel elles s'inscrivent, de même que les principes d'action et d'organisation que nous mettons de l'avant.* Enclencher une grève pour contrer le dégel des frais de scolarité aurait été la meilleure occasion de mettre en valeur nos principes sur la gratuité scolaire, d'engager un véritable débat de société sur l'accessibilité en éducation. C'est dans le cadre de ce débat politique que nous nous serions principalement démarqués des fédérations.

Le choix du calendrier de déclenchement de la grève a été également déterminé en *réaction* à l'agenda des fédérations. Alors que celles-ci prévoyaient peut-être appeler à la grève à l'hiver, nous croyions que la meilleure solution afin d'éviter la récupération était de partir dès l'automne. Nous-mêmes pensions que c'était la stratégie idéale. Par contre, cette analyse nous a aveuglés quant à l'état de notre escalade des moyens de pression. La manifestation du 26 mars avait été certes populeuse mais, rétrospectivement, le climat n'était certainement pas à la grève générale sur les campus. Conséquemment, notre agenda ne devrait plus être déterminé en premier lieu par ce type de considération. Le moment de déclenchement d'une GGI doit être lié à l'état de la conjoncture et de notre mobilisation, non à la peur de la récupération.

Cette interrogation sur les choix que nous avons faits n'est pas triviale, elle pose la question du syndicalisme qu'il nous faut mettre de l'avant. Voulons-nous mobiliser sur de grands principes, mais qui, malheureusement, le temps venu de la mobilisation, ne suscitent pas l'assentiment du plus grand nombre? Ou, voulons-nous mobiliser sur des enjeux qui ont un plus grand écho parmi la



population étudiante? *Le syndicalisme de combat doit articuler ses grands idéaux à des enjeux concrets comme le maintien du gel des frais de scolarité.* À l'époque où le syndicalisme de combat était la norme, les syndicats ne s'engageaient pas moins dans des campagnes concrètes. Par exemple, la FTQ, la CEQ et la CSN, lors du front commun de 72, même si elles caressaient l'idéal d'un Québec socialiste où seraient socialisés les moyens de production, n'ont pas hésité à entrer en grève générale pour exiger un salaire de 100 \$/semaine pour l'ensemble de la fonction publique du Québec, sans nécessairement mettre à leur agenda le « Grand soir ». Nous devons comprendre que notre position en faveur de la gratuité scolaire, dans le contexte actuel, ne peut faire l'objet d'une revendication immédiate, mais doit s'arrimer à des revendications concrètes, réalistes et conjoncturelles.

### **L'échec d'une campagne repliée vers le local**

Nous devons maintenant nous attarder à un bref bilan de la récente campagne « Contre la privatisation des services publics ». Rappelons tout d'abord que le pari était de rebâtir les associations étudiantes lourdement ébranlées par l'échec de la grève, à travers des initiatives locales. Des gains locaux, facilement atteignables, redoreraient l'image d'associations étudiantes ayant perdu toute crédibilité auprès de leurs membres.

Néanmoins, la plate-forme de revendications de l'ASSÉ était beaucoup plus ambitieuse et visait à terme la création d'un « front commun » des syndicats et organismes communautaires les plus progressistes et combatifs, sous la bannière « Contre la privatisation des services publics ». Sous-financement, perte d'autonomie et privatisations des institutions publiques, tant de fléaux que voulaient combattre cette campagne. De prime abord, le plus évident est le fossé qui a séparé le volet local et le volet national de cette campagne. Plus profondément, c'est toute l'action locale qui s'est coupée de la conjoncture politique dans laquelle nous nous trouvons.

#### **1- Perte de continuité avec le dégel et ses effets**

Rétrospectivement, nous croyions que ce fut une erreur de vouloir rompre à tout prix avec la campagne précédente afin de relancer la mobilisation sur de nouvelles bases. Continuer à parler du dégel des frais de scolarité et des ses effets, du refinancement de l'éducation alors que le gouvernement n'avait pas injecté les sommes promises, devaient soi-disant être mises au rancart. Pourquoi? Car ces sujets seraient devenus sources d'indifférence voir même d'hostilité de la part de la population étudiante. Mais était-ce vraiment là la source de la réaction étudiante? Conformément à l'analyse ci-dessus, nous croyons plutôt qu'il faut regarder du côté des revendications jusqu'au-boutistes de la campagne de grève de 2007.

Ainsi, nous aurions dû saisir l'occasion de relancer une vaste campagne d'éducation populaire sur le dégel des frais et ses effets. N'ayant pas réussi à bloquer le dégel, nous aurions pu à tout le moins contribuer à miner sa légitimité. Si l'ASSÉ avait fait sien à ce moment ce bilan, nous aurions même pu avouer à la population étudiante sur nos campus respectifs que nous avions fait des erreurs et cela aurait peut-être constitué un bien meilleur processus de réconciliation avec la population étudiante.

Maintenant, il nous sera plus difficile de démarrer une nouvelle campagne portant entre autres sur une réforme progressiste de l'AFÉ alors que nous n'avons assuré aucune continuité avec

le dégel. Il nous faudra pratiquement repartir à zéro.

## **2- Le réinvestissement, une revendication oubliée**

Si la plate-forme exigeait un réinvestissement massif dans les institutions, force est de constater que nous avons peu mobilisé sur cette revendication. Ainsi, nous aurions dû talonner le gouvernement afin qu'il respecte ses engagements. Rappelons que celui-ci avait promis d'investir 10 fois le montant pris dans la poche des étudiant-e-s. En plus de précariser tout un pan de la jeunesse québécoise par un dégel illégitime, le PLQ ne réglait en aucun cas le problème du sous-financement des institutions postsecondaires.

## **3- La gouvernance : un enjeu trop longtemps ignoré**

Lors du dernier congrès, il a été judicieux d'intégrer l'enjeu de la gouvernance à notre plate-forme de revendications. Par contre, il était malheureusement trop tard pour effectivement relancer la mobilisation sur cette question. Lors de l'annonce des projets de loi par la ministre Courchesne, nous aurions dû immédiatement faire de cette réforme le véritable fer de lance de notre campagne. En ce sens, un congrès extraordinaire aurait dû s'imposer. Cela aurait été l'occasion de réorienter les énergies locales vers une véritable lutte nationale.

## **Campagne à venir**

Les revendications de la prochaine campagne devraient témoigner d'un apprentissage de l'ASSÉ où, à l'instar de 2005, des objectifs précis seront articulés à nos positions de principe. Il serait toutefois prématuré à ce jour de formuler des revendications précises. La raison en est que trop peu de travail n'a réellement été entrepris afin d'établir avec solidité une base de revendications susceptibles de lancer une campagne d'envergure comme celle que nous espérons. Qu'à cela ne tienne, nous croyons tout de même que le congrès devrait adopter les grands axes de la prochaine campagne.

**Pour une réforme progressiste de l'aide financière :** après un dégel des frais de scolarité et des hausses ininterrompues de frais afférents, il est clair que la question des prêts et bourses est au cœur de l'enjeu d'accessibilité aux études postsecondaires. Cette revendication possède la qualité d'avoir une portée concrète et non négligeable dans la vie des étudiant-e-s au jour le jour et permettrait sans aucun doute d'accroître l'accessibilité aux études.

**Pour un réinvestissement public en éducation postsecondaire :** les tenants du dégel présentaient cette mesure comme la solution au sous-financement des institutions. Nous savons que ce n'est pas le cas, que seule une partie mineure des sommes requises fut ainsi trouvée. De plus, le gouvernement s'était engagé à investir une certaine somme en éducation pour chaque dollar qu'il allait chercher dans la poche des étudiant-e-s, ce qu'il n'a pas fait. Cette problématique possède toutefois de multiples facettes (conditionnalité des subventions, secteurs d'investissement, grille de

financement, sous-financement historique, etc.) à propos desquelles nous manquons de documentation.

**Pour le maintien de la gestion collégiale des institutions postsecondaires :** malgré leur report, les projets de loi de la ministre portant sur la gouvernance des institutions d'enseignement postsecondaire menacent de refaire surface. Cet enjeu pourrait bien occuper une place de premier plan sur la place publique l'an prochain. Étant un pas de plus vers l'assujettissement du savoir au marché, cette réforme doit faire l'objet d'une vive opposition. Déjà, nous entrevoyons une mobilisation qui s'amorce dans le monde syndical et nous avons un rôle à y jouer. Plus encore, le bruit court quant à l'appel à des États généraux sur l'avenir de l'éducation au Québec (Normand Baillargeon, et Jacques Pelletier, *À babord!*, avril 2009). Cela serait une occasion rêvée pour contribuer à une réflexion collective sur les finalités de l'éducation à partir des principes de bases de l'ASSÉ.

Par ailleurs, nous croyons qu'une nouvelle offensive est à craindre. L'absence d'un réinvestissement d'envergure en éducation dans le dernier budget, les positions du caucus jeunesse du PLQ en faveur d'un nouveau dégel ainsi que le refus de Jean Charest de promettre un gel des tarifs ailleurs que dans les garderies laissent présager le pire. Nous croyons donc que l'échec que nous avons essuyé ne doit pas se reproduire, qu'il nous faut mener cette prochaine campagne d'après les constats que nous faisons ici de même que, si de nouvelles attaques surviennent, il nous faudra y répondre franchement.

Aussi, dans le présent contexte de crise économique, nous croyons qu'il est primordial de lutter contre la précarité en exigeant des investissements dans les services publics, en éducation notamment. Cette crise est un moment privilégié pour remettre en question le dogme néolibéral et réaffirmer le rôle de l'État en matière de justice sociale. Nos revendications représentent une véritable réponse face aux défis que pose la crise économique. Alors que le gouvernement mise sur une politique économique de baisse de taux d'intérêt et d'imposition, nous défendrons plus que jamais des investissements publics d'envergure qui impliquent une juste redistribution de la richesse. C'est à ces conditions que nous serons à même de défendre véritablement les intérêts de la société québécoise.

Julien Vadeboncoeur, Christian Pépin, Étienne Guérette, Arnaud Theurillat-Cloutier, Martin Robert, Gabriel Nadeau-Dubois, Marie-Ève Blais, Alexandre Leduc, Anne-Marie Provost

## ***Entre maximalisme et réalisme ou Comment honteusement fausser un débat***

*Par Mathieu Melançon, actuellement secrétaire aux affaires internes de l'ASSÉ et candidat au comité de mobilisation de l'ASSÉ*

Ce texte a pour but se porter contre le texte que nous a communiqué Christian Pépin en son nom et en celui de certain-e-s candidat-e-s sur le conseil exécutif de l'ASSÉ et sur ses comités.

### **1- La Démagogie facile**

Si c'est, du point de vue organisationnel, la moins grave des fautes que commettent les auteur-e-s de ce texte, du point de vue de la camaraderie et surtout de l'honnêteté intellectuelle, c'est tout bonnement inacceptable. Tout d'abord au sujet des désaffiliations, on claironne haut et fort que Joliette à désaffilié alors que le processus n'est certes pas clos (les délégués de Joliette avec droit de vote autour de vous vous le confirmeront) et que la situation militante est la meilleure depuis des années. Quand on dit de Matane et de Saint-Laurent qu'ils sont passés à deux doigts de désaffilier, on sombre dans la mauvaise foi pure ou bien on manque cruellement d'information. En effet, personnellement je ne considère pas qu'un avis de motion de désaffiliation qui n'est pas repris dans une AG et où on réaffirme l'affiliation de Matane à l'ASSÉ dans des proportions au dessus de 80 % équivaut à passer proche de désaffilier. De même pour Saint-Laurent, une pétition qui convoque une AG pour lancer un référendum de désaffiliation qui est ensuite rejeté par l'AG, la situation ne m'a en aucun moment semblé dramatique. J'y ai pourtant passé de très nombreuses journées. <<Et le spectre de nouvelles désaffiliations rôde toujours!>> TATATAM! Les Russes arrivent! Les Russes arrivent! On brandirait un épouvantail illusoire pour faire passer ses positions politiques impopulaires qu'on n'agirait pas autrement.

Outre le paternalisme dégoûtant de ce texte (lorsque, par exemple, on explique aux militant-e-s que les revendications sont la base du ralliement! Merci!) on retrouve de très nombreuses attaques contre ceux que les auteurs de ce texte semblent considérer comme leurs ennemis politiques. Et quels ennemis! En effet, ces derniers et dernières luttent pour des revendications <<maximalistes>>, <<jusqu'au boutistes>>, <<comme dans les années 60-70>>, ils et elles ont probablement le <<Grande Soir>> à leur agenda militant! Mais que revendiquent ces barbares?!? La guerre populaire prolongée? La dictature du prolétariat? Les lendemains qui chantent? La formation d'un Pacte de Varsovie Montréal style? Que nenni! La GRATUITÉ SCOLAIRE! Scandale, meurtre et sang. C'est d'ailleurs à cause de cette foutue revendication d'ultragauchiste que les votes de grèves n'ont pas passé. Ils et elles <<négligeant toute l'importance d'adopter un discours rassembleur>>. D'ailleurs, ils et elles refuseront probablement de retenir de <<véritables leçons politiques>> de leur sordide échec. Peser ces mots est difficile, je sais, lorsque l'on souhaite choquer l'opinion afin de la convaincre que l'on a la Voie mais c'est un exercice nécessaire en démocratie.

## 2- Comment reproduire Bad-Godesberg en douce

Et c'est ce qui est de plus inquiétant dans ce texte. Ce n'est pas la démagogie (dérangeante), ni les illusions (affligeantes) mais bien l'idéologie qui sous-tend ce texte. En effet, lorsque je lis ce texte, j'ai fortement l'impression de lire un texte issu d'un parti politique ou d'un syndicat corporatiste tel la FTQ et qui aurait pour but de calmer les aspirations légitimes de leurs membres à de réels changements de leurs conditions de vie. Je suis certes d'accord avec le fait qu'il ne faut pas revendiquer n'importe quoi n'importe quand. Mais si on suivait l'analyse politique des auteurs, l'ASSÉ devrait ajuster son discours politique en considérant l'orientation politique du gouvernement. Si l'ADQ avait été porté au pouvoir, est-ce qu'on en serait venu à considérer un dégel moindre comme étant la seule revendication <<réaliste>>? Car c'est sur cette pente glissante que se sont engouffrés la plupart des groupes sociaux et syndicaux suite aux défaites populaires des années 1980. Nous en connaissons fort bien les conséquences : Des mouvements qui hier était forts et proches de leur base sont maintenant devenus des machines de la bureaucratie et de lobbyisme marchant mains dans la main avec le gouvernement et les entreprises en acteur collégial et responsable d'une gestion de coupure qui en vient inévitablement à leur tâcher les mains et à faire s'envoler leur crédibilité. On espère que le gouvernement n'aura pas lu la partie du texte où il est question de l'évolution de la position libérale en terme de frais de scolarité parce que sinon ce dernier comprendrait qu'il n'a qu'à s'orienter de plus en plus vers la droite au fil des années pour que, emboitant le pas aux « leaders syndicaux », nous suivions leur tendance. Peut-être ces derniers rétorqueront-ils que ces positions libérales reflètent celles de la société québécoise dans son ensemble. Mon analyse est que, suivant la dérive droitière des pouvoirs publics contaminés par l'idéologie néo-libérale et les intérêts des plus fortunés, ce sont les syndicats, les partis de « gauche » et les groupes sociaux qui ont accentué le passage du discours public vers la droite. Et ce, au nom du réalisme ils et elles ont évacués tout discours alternatifs présentés comme déphasés et archaïques. C'est là une tendance extrêmement dangereuse contre laquelle l'ASSÉ doit se prémunir si on veut que notre organisation serve à quelque chose à l'avenir. On opère par ailleurs une assez curieuse contorsion intellectuelle pour réinventer le concept du statu quo qui signifie maintenant perdre ce que l'on a dans la vague libérale alors que conserver ces acquis c'est avancer.

J'ai encore plus peur lorsqu'on se plaint de la non-présence de la prétendue sympathie des médias pour notre cause. Au moins, ils ont la décence de ne pas lui reconnaître importance de premier rang, mais quand on connaît d'autres positions de ces gens par rapport au rapport de l'ASSÉ avec sa « image » il y a de quoi s'inquiéter. Ne vous inquiéter pas camarades, mes cheveux seront bientôt courts.

On retrouve dans deux revendications des passages élégants et désolants. Une revendication pour un réinvestissement dans le système public et notamment l'éducation postsecondaire devient tout à coup une revendication corporatiste ne réclamant uniquement qu'un réinvestissement dans notre cour (exit la solidarité sociale et syndicale, probablement trop maximaliste et pas assez réaliste). Il y a aussi la revendication sur la gouvernance qui ne demande rien de moins que la collégialité. On voit tout de suite le discours distinct et radical de l'ASSÉ c'est vrai, c'est tellement plus réaliste le *statu quo*, oups je voulais dire les avancés et les gains! Après tout, c'est tout ce que l'on demande, pouvoir continuer à travailler avec les administrateurs indépendants dans la bonne foi et la bonne entente! Non?

Et la cerise sur le sundae selon moi << Voulons-nous mobiliser sur de grands principes, mais qui, malheureusement, le temps venu de la mobilisation, ne suscitent pas l'assentiment du plus grand

nombre? Ou, voulons-nous mobiliser sur des enjeux qui ont un plus grand écho parmi la population étudiante? Le syndicalisme de combat doit articuler ses grands idéaux à des enjeux concrets comme le maintien du gel des frais de scolarité.>> <<Nous devons comprendre que notre position en faveur de la gratuité scolaire, dans le contexte actuel, ne peut faire l'objet d'une revendication immédiate, mais doit s'arrimer à des revendications concrètes, réalistes et conjoncturelles.>> On dira que l'on croit à la gratuité scolaire, que l'on veut la conserver en perspective. Moi ce que j'y vois, si l'idéologie qui sous-tend ce texte est suivie, c'est la mise au placard progressive du discours radical de l'ASSÉ. En effet le discours qui sous-tend la prise de position ne me semble pas se limiter à la gratuité scolaire dans les campagnes précédentes, mais être caractéristique d'une pente corporatiste bien désolante pour l'ASSÉ au regard de l'expérience du mouvement populaire au Québec ou ailleurs.

### 3- L'illusion de l'intellectuel dans sa Tour

Ensuite je voudrais décrier, ce que je considère, comme une profonde erreur d'analyse qui place les revendications au-delà de tout autre facteur. Sans vouloir évacuer ou diminuer l'importance des revendications, je crois que les auteurs l'exagèrent éhontément.

Par exemple, lorsque les auteurs parlent de la campagne de 2007 et disent que c'est parce que nos revendications étaient trop radicales que nous avons échoué, je m'insurge. Je me suis énormément impliqué dans cette campagne de grève au CEGEP de Maisonneuve et nous avons immédiatement réorienté notre discours et notre matériel d'information pour attaquer le dégel (dans le cadre de la gratuité scolaire) lorsque ce dernier s'est révélé. Et l'immense majorité des interventions que j'ai pu entendre (et des camarades aussi impliqués dans cette campagne m'ont tenu le même discours) que ce soit en mobilisant ou lors de la "merveilleuse" Assemblée Générale du 16 octobre ou le GGI fut terriblement refusé n'était pas contre la gratuité scolaire ni contre le dégel, mais bien contre la grève. Mettre la revendication au premier plan c'est donner bien peu d'importance à l'organisation et à la perception de l'escalade des moyens de pression de la population étudiante. Les gens n'étaient pas tant que cela contre la gratuité scolaire ni pour le dégel, mais ne voyaient pas la pertinence de partir en grève aussi rapidement (du point de vue non-militant).

Les auteurs enchainent plus loin en expliquant que la gratuité scolaire (revendication maximaliste) était impossible à défendre parce que nous ne serions pas prêts à nous battre jusqu'à l'obtention de la gratuité scolaire complète. Voyons. Si la prochaine campagne a quatre sous-revendications pour la réforme de l'AFE et que suite à une grève victorieuse, le gouvernement nous en concède deux ou trois, est-ce qu'on dira que nous n'étions pas prêts à aller jusqu'au bout? Cet argument fallacieux oublie, sciemment ou non, tout le principe de négociations. Les professeurs de l'UQAM qui viennent d'accepter 150 profs au lieu de 300 avaient-ils-elles aussi une revendication irréaliste qu'il n'était pas prêts et prêtes à pousser jusqu'au bout? Et je ne rétorquerai pas à la prétention des auteurs à connaître les motivations des étudiant-e-s qui ont votés contre la GGI. Ces messieurs dames sont clairement plus renseignés que moi sur la psyché des masses. J'aimerais bien voir leurs sources par contre.

Les seules que je possède personnellement, c'est l'expérience de la mobilisation et les discussions que j'ai eu le plaisir d'entretenir avec les étudiant-e-s en AG et sur le campus. Et c'est là que le bas blesse. Lorsque les auteurs expliquent que nous aurions pu nous orienter nos énergies vers la loi sur la gouvernance à la suite d'un Congrès extraordinaire je ne me peux m'empêcher de

rétorquer : quelles énergies? Nous sommes actuellement dans une période où, alors que la grande majorité des « mobbeux » ont quitté d'une manière ou d'une autre le navire militant suite à l'échec de 2007, il ne subsiste plus de culture de mobilisation dans une bonne partie des associations membres de l'ASSÉ. Les gens ne vont plus voir leurs membres tout simplement parce qu'ils et elles n'y sont pas habitués, ne se motive pas entre eux et n'ont jamais réellement connu une campagne de mobilisation pour la grande majorité d'entre eux. Et dire que c'est à cause des revendications me semble tout bonnement faux au vu de mon expérience. Même pour les Assemblées générales normales (élections budgets et poutine habituelle) il n'y a plus de mobilisation ou si peu dans tant de campus. J'ai été obligé d'écrire des affiches d'Assemblées Générales, de comité de mobilisation, des ordres du jour et faire de la mobilisation pour tout ces enjeux et d'autres. J'aime mobiliser, mais tout seul tout le temps quand de nombreuses personnes (entre autres des exécutants) "chill" dans le local c'est quelque peu désolant et affolant. Je doute fort qu'une revendication aussi <<rassembleuse>> soit-elle entraîne les militants que nous n'avons pas à militer.

Je crois que ce qu'il faut à l'ASSÉ c'est des revendications qui sont sensées et justes, mais aussi et surtout un renouveau de la culture de mobilisation dans les associations locales. C'est d'ailleurs sur quoi nous nous pencherons lors du plan de valorisation interne pour le début de la semaine prochaine. Une présence massive de l'ASSÉ sur un campus peut atteindre nos objectifs à grand coup d'organisation, de formation et de mobilisation. Mais les membres du conseil exécutif ne doivent pas être les seuls à s'y mettre.

Je conclurais cette partie par une allusion au texte de réflexion sur l'Ultimatum, car, même s'il ne provient pas des mêmes auteurs, une partie me semble liée au texte ici critiqué. <<Autant dans les cégeps que dans les universités, le titre Ultimatum est dorénavant associé à une publication idéologiquement lourde et répétitive, accompagnée d'une lecture pénible. Ceux et celles qui distribuent les journaux dans les différentes associations membres et non membres pourront sûrement en témoigner.>> Et ensuite on propose de changer le nom de l'Ultimatum. Je crois qu'il n'est pas faux de dire que c'est l'exécutif de l'ASSÉ qui a passé environ 75 % des ultimatums (revues et journaux) cette session. Et je n'ai jamais eu autant de facilité à distribuer quelque chose qu'avec l'Ultimatum. Et ce, en abordant les gens en leur proposant l'Ultimatum, sans leur cacher sa provenance ni son but. Je n'ai jamais entendu parler non plus de témoignage contraire. Je trouve la remarque assez triste surtout que certains signataires avouaient récemment ne jamais avoir lu l'Ultimatum ou alors depuis bien longtemps et je ne crois pas qu'ils et elles en aient beaucoup distribué récemment. Ils et elles proposent aussi de changer le nom de l'Ultimatum ce qui me semble proprement inadapté à la situation alors que l'on commence seulement à se créer un lectorat qui sait ce qu'est l'Ultimatum. Néanmoins, ils et elles ont le bénéfice d'avoir aussi élaboré un plan concret de réforme du journal auquel je souscris totalement.

#### 4- Une main tendue vers les camarades en guise de bonne foi

C'est sur un air de réconciliation que je souhaite terminer ce texte. Car, en effet, même si de très nombreuses choses m'ont choqués et effrayés dans ce texte, il n'en reste pas moins que je suis d'accord avec de nombreuses parties.

En effet, l'ASSÉ aurait dû orienter plus son matériel d'info dans une critique du dégel dans le cadre de notre revendication de gratuité scolaire. Cela aurait certes évité du travail aux campus locaux et aurait permis un discours national plus cohérent.

En effet, à l'ASSÉ ont a peu être un peu trop la phobie de la FECQ-FEUQ et de la récupération. Même si nous avons les mêmes revendications à peu de chose près, le discours et surtout la pratique du syndicalisme de combat par l'ASSÉ vs le lobbyisme des fédérations resterait le gage le plus probant de notre différence. Mais selon moi la pire erreur fut la peur de la récupération qui nous fit devancer le calendrier de grève pour couper l'herbe aux fédérations. Cela a eu pour cause de sérieusement limiter notre escalade de moyens de pression et est selon moi une des plus grandes causes de l'échec. Cette campagne était en quelque sorte précipitée et les membres n'ont probablement pas entendu assez parler de la nécessité de la grève avant les votes. Rappelons aussi que le mouvement étudiant venait tout juste de connaître la plus longue grève de son histoire à peine deux ans plus tôt et que pour beaucoup d'étudiant-e-s qui l'avait connue la GGI semblait utilisé à l'abus.

De plus je suis globalement d'accord avec vos revendications quoi que je considère qu'il serait pertinent de conserver un discours s'opposant à la logique et à l'ingérence du privé dans le système public dans le but d'assurer une continuité avec la précédente campagne et le réseautage qui s'y est effectué et aussi pour se préserver face à ces incursions qui ne manqueront pas de se produire. J'ai déjà posé mes critiques plus haut pour les autres revendications, je ne me répèterai donc pas.

En conclusion camarade je ne vous considère pas comme des ennemis. Seulement, voilà je suis en profonde opposition sur l'idéologie que je sens sous-tendre sous votre texte. Nous verrons bien ce qui ressortira du Congrès. Dans tous les cas, je resterai présent pour travailler (oui oui, même avec vous) à faire de l'ASSÉ une association forte à l'avenir glorieux et... aux lendemains qui chantent!

Solidairement,  
Mathieu Melançon



## **Texte de réflexion sur la mission de l'ASSÉ ainsi que sur la prochaine campagne politique de l'organisation**

*« Pour un syndicalisme de combat, un point c'est tout! »*

Par David Clément, membre de l'AÉMSS

Bien le bonjour à tous et à toutes,

Considérant que je ne peux pas être au Congrès cette fin de semaine et que des débats idéologiques d'une extrême importance pour l'ASSÉ vont si dérouler, je voulais laisser ma petite contribution personnel par ce texte qui consiste en un cours texte de réflexion sur la prochaine campagne de l'ASSÉ, en lien avec sa mission et le contexte politique actuel. Ce texte constitue aussi une vive opposition à la vision du syndicalisme de combat et de l'ASSÉ émise par les signataires du texte « Quel syndicalisme à l'ASSÉ? » et qui, selon mon humble avis, s'appuie sur une analyse politique erronée.

Au moment d'écrire ces lignes, je viens d'apprendre que l'AÉMSS ne pourra pas envoyer de délégué-e lors du présent Congrès. Pour mettre les choses aux claires et éviter les rumeurs, ceci n'est pas un boycott organisé par l'AÉMSS en opposition à quoi que ce soit ni à qui que ce soit, notre absence est tout simplement due à une incompatibilité d'horaire.

La crise « asséiste »

En premier lieu, il importe de préciser que je suis d'accord avec un constat, qui semble être généralisé, l'ASSÉ est en crise! D'ailleurs, le dernier congrès à Québec l'a particulièrement bien démontré, voyant à cette occasion ce que je considère comme une profonde remise en question, non pas seulement une critique, des principes idéologiques et stratégiques de l'ASSÉ. Ceci étant dit, le présent texte tentera de vous convaincre de la nécessité pour l'ASSÉ de se poser des questions organisationnelles, mais sans pour autant prendre un tournant vers la « real politic » ou le pragmatisme politique, tel que proposé par plusieurs candidats et candidates actuel-le-s. En somme, depuis l'échec de 2007, une réflexion est effectivement nécessaire afin de tenter de donner un second souffle à l'ASSÉ en ces temps troubles, mais elle doit être faite de manière objective, en intégrant l'importance du contexte politique, social et économique actuel, non pas seulement en s'appuyant sur une analyse corporatiste dont les indicateurs principaux sont le nombre d'affiliations versus le nombre de désaffiliations. Car, bien qu'elle puisse sembler anodine dans le texte envoyé par Christian Pépin, ce type d'analyse « quantitative » ne vient pas seul, elle est nécessairement accompagnée d'une vision de l'ASSÉ qui s'oriente beaucoup plus vers le clientélisme que vers le syndicalisme de combat. Ceci étant, cette proposition de « réforme » de l'ASSÉ émane d'un réel dysfonctionnement organisationnel, qui perdure depuis l'hiver 2008, si ce n'est pas l'été 2007.

Les tenants de cette crise

Ayant participé aux discussions entourant la possible coalition autour de l'ASSÉ à l'été 2007, je

crois que c'est à partir de ce moment que débute l'histoire de la « décadence » de l'ASSÉ que nous vivons actuellement. En effet, à cette époque, l'ASSÉ croyait avoir les forces nécessaires pour effectuer une grève offensive dans le cadre du dégel, elle avait donc pris une attitude sectaire face aux associations indépendantes qui auraient pu joindre une coalition « contre le dégel, pour la gratuité ». Par la suite, nous connaissons l'échec historique qui s'en est suivi. C'est à ce moment que tout a dérapé selon moi, où une sorte de « peur d'avoir peur » semble avoir pris d'assaut le mouvement étudiant, particulièrement à l'ASSÉ. Bien qu'il faille reconnaître les erreurs du passés, nous ne sommes pas obligés de faire exactement l'inverse, c'est-à-dire se ramollir à l'extrême!

Le problème central est donc l'analyse critique faite par certains et certaines sur les causes de l'échec de 2007, qui mène aujourd'hui à des propositions de réformes telles que formulées dans le texte « Quel syndicalisme à l'ASSÉ? ». En effet, dans ledit texte, les auteur-e-s vont même jusqu'à avancer que l'ASSÉ aurait dû défendre explicitement le « gel » des frais de scolarité, afin d'être plus « rassembleur », mais tout légitimant ainsi l'existence même de ces frais anti-sociaux! Ça, c'est exactement le genre d'exemple flagrant de la vision idéologique qui accompagne la réflexion et l'analyse produite par les signataires, qui est totalement à l'encontre des principes mêmes de l'ASSÉ, mais qui se rapproche gravement des analyses électoralistes présentes dans les partis politiques.

Maintenant, qu'est-ce qu'on fait?

Depuis quelque temps, deux tangentes se dessinent en réponse à la « crise asséiste », l'une corporatiste, qui se base sur le nombre de membres et l'appui populaire accordé à l'organisation, et l'autre considéré comme plus radicale ou maximaliste, qui mise sur la continuité de la lutte explicite contre la logique du privé ainsi que sur l'acceptation d'une marginalité organisationnelle temporaire. Je crois bien sûr que c'est sur la deuxième que l'ASSÉ doit s'appuyer afin de se sortir du « down » actuel, qui frappe d'ailleurs l'ensemble de la société soit dit en passant.

Pour ce qui est de la FECQ et de la FEUQ, il ne faut en effet pas s'empêcher de prendre des positions partagées par ces organisations, mais le cas échéant, à l'instar de la proposition de l'AFESH au dernier congrès concernant la contribution parentale à 45 000\$, je crois qu'il est justement légitime de critiquer et de fortement remettre en question le tournant « pragmatique » proposé par plusieurs, qui semble être un tournant non plus seulement vers le pragmatisme, mais bien vers la concertation avec les fédérations. Ça par contre, dans la situation actuelle, ce serait complètement inacceptable!

Finalement, en ce qui a trait à la campagne de cette année, je crois qu'il est essentiel que l'ASSÉ intègre dans son plan d'action annuelle la lutte contre la logique, l'ingérence et l'intérêt du privé au sein des services publics. En effet, bien que l'on puisse revendiquer des améliorations légitimes au programme de l'AFE, il ne faudrait pas pour autant mettre de côté la lutte entamée, malgré qu'assez silencieusement, contre la privatisation et la marchandisation il y a de cela un an. Je crois donc qu'il est essentiel que l'ASSÉ s'oriente vers une continuité de la lutte idéologique, surtout en ce moment de crise du capitalisme, tout en revendiquant un réinvestissement massif dans les services publics

ainsi qu'une réforme de l'AFE, qui inclurait des revendications historiques du mouvement étudiant québécois, c'est-à-dire l'abolition de la contribution parentale, la transformation des prêts en bourses ainsi qu'une gestion entièrement étatique des sommes nécessaires à l'AFE. Ceci étant, nous aurions réellement un discours cohérent au niveau idéologique, en confrontant le système économique et politique actuel, donc en étant un obstacle évident malgré que petit au néolibéralisme, mais tout en conservant un « réalisme » adéquat face à la société actuelle. C'est la même chose qu'en 2007, aurait-il vraiment fallu prendre la voie du gel? NON, l'ASSÉ serait morte aujourd'hui le cas échéant, et nous aurions nous-mêmes participé à un suicide politique en règle de la gratuité scolaire comme vision de l'éducation. La vision pragmatique et l'analyse « réaliste » des contextes politiques dans l'ère qui nous concerne se résument simplement en une soumission inconditionnelle à l'idéologie dominante, qui de par sa dominance sociale et politique, en vient à dicter les revendications **pouvant** être adoptés par les groupes de pression qui, dans un souhait d'obtenir un gain quantifiable, abdiquent aux limites imposées par l'État ou ses dirigeantes et dirigeantes.

Si l'ASSÉ décide de prendre la voie du pragmatisme, du syndicalisme de service ou tente de se refaire une nouvelle « image politique » sur le dos de ses principes de bases, je crois sincèrement qu'elle signe son arrêt de mort. En effet, l'ASSÉ perdrait toute son utilité politique si elle ne sert qu'à légitimer les décisions régressives de l'État en matière d'éducation, en les améliorant quelque peu. L'ASSÉ se doit de rester un syndicat étudiant de combat qui pousse dans le sens de changement majeur au sein de la société, tout en étant un ardent protecteur des droits sociaux déjà acquis. Pour se faire, il n'y a qu'une manière de faire, qui ne rendra très probablement pas l'ASSÉ « populaire » dans le monde actuel, c'est d'opter pour une attitude d'éducation populaire et de confrontation, non pas de conciliation ou de concertation. D'ailleurs, je vous laisse sur cette citation de mon cru, dont vous pourrez déterminer la meilleure option : « Il y a deux manières d'obtenir ce que l'on veut, lécher des culs ou botter des culs...j'aime mieux les botter! »

# ***LE FÉMINISME À L'ASSÉ : RÉFLEXION de l'AÉCS***

*Par Marie-Ève Blais, responsable aux affaires externes de l'Association Étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS)*

*Avril 2009*

## **1 - RÔLE DU FÉMINISME : DANS LES ORGANISATIONS SYNDICALES ÉTUDIANTES**

Dans les luttes syndicales, les militant-e-s cherchent à défendre les intérêts communs de la population, la représentation de celles-ci et ceux-ci auprès du pouvoir public et la relation entre les gens – on parlera ici principalement de la relation entre l'homme et la femme.

Ces militant-e-s cherchent avant tout à déconstruire des idées préconçues et, par le fait même, la place prépondérante de l'homme dans divers domaines sociaux, entre autres, dans les instances syndicales étudiantes. En effet, dans le système patriarcal, les hommes avaient un droit de regard et de parole dans la majorité des débats, tandis que les femmes devaient s'adonner aux tâches connexes et soutenir leur conjoint. Malheureusement, cette idéologie est toujours présente. Les organisations syndicales étudiantes, comme l'ASSÉ, ont fait un grand pas en avant, mais il y a encore du travail, car, malgré la féminisation, l'alternance homme-femme dans les discussions et les autres mesures prises pour régler le problème, il y a toujours plusieurs femmes qui n'osent prendre la parole durant les rencontres et, souvent, leurs interventions sont beaucoup plus courtes et plus précises que celles des hommes.

Le féminisme tente de travailler sur le sujet et de trouver des moyens pour régler le problème. Pour cela, il nous faut un comité femmes où plusieurs, femmes et hommes, s'impliquent, ils/elles devraient d'abord se concentrer sur la recherche et l'information et la formation des membres (ex: cercles de lecture, discussions en groupe, conférences, etc.) pour ensuite se tourner vers des actions plus concrètes (manifestations, journées thématiques, etc.) et parfois même des actions plus combatives. Pour ce faire, le comité femmes devrait être constitué de militant-e-s féministes, et d'autres intéressé-e-s à s'impliquer, pour créer une relève dans le but de faire évoluer le mouvement. De plus, les caucus non-mixtes du comité femmes sont une opportunité pour celles-ci de prendre la parole sans avoir peur de l'opinion ou sans être discriminées par les actions « typiquement masculines ». En plaçant ces discussions en début d'instances, on permettrait aux nouvelles venues de se faire une idée sur le féminisme et de leur permettre de comprendre l'approche adoptée. De plus, il serait intéressant de continuer à faire la

promotion du féminisme dans les instances syndicales, en ayant à l'esprit de garder un point femmes à chaque congrès pour que celles-ci, anciennes et nouvelles, puissent se connaître, faire un résumé de la situation des femmes et des luttes du moment, cela permet une analyse et une critique plus actuelle et continuellement mise à jour.

## 2- PLACE DES HOMMES DANS LA LUTTE FÉMINISTE

D'abord, les commentaires, attitudes et comportements « typiquement masculins » doivent être abolis et la seule façon d'y arriver est de conscientiser les hommes à l'importance de l'égalité des sexes. Donc, il est pertinent que les hommes aient sa place dans la lutte féministe, car le but premier de ce mouvement est de lutter pour une égalité des sexes. En effet, les hommes doivent être conscients que les femmes ne se battent pas contre eux, mais AVEC eux, car la lutte contre le patriarcat doit se faire dans un esprit de solidarité.

Toutefois, il faut prendre en considération que plusieurs femmes doivent se réunir pour parler de problèmes et/ou agressions verbales, physiques et psychologiques qui ont pu survenir et discuter de certains comportements « typiquement masculins », tout cela, sans la présence des hommes. Car, quand une femme subit une agression, il peut être difficile d'aborder le sujet en présence des personnes fautives. Il est donc important qu'elles aient accès à des discussions entre femmes qui peuvent vivre ces mêmes oppressions. Également, dans ce genre de discussions, les hommes peuvent se sentir mal à l'aise ou visés par ces commentaires.

En bref, il est important que les hommes militent pour la cause féministe et comprennent l'importance qu'ont les femmes de se rencontrer en groupe non-mixte, pour justement aborder des sujets difficilement abordables en présence masculine. De plus, il est important d'avoir des moments de travail mixte afin de briser les barrières de la différence et discuter de divers conflits.

## 3- LES PERSPECTIVES FÉMINISTES DANS UN PROJET DE RÉFORME DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Depuis longtemps, le droit à l'éducation est une importante lutte pour les femmes ainsi que le désir d'accéder aux métiers « typiquement masculins » qui sont majoritairement mieux payés.

La situation précaire des étudiant-e-s bénéficiaires de l'aide financière aux études encourage les étudiant-e-s à se marier pour ne plus être à la charge de leurs parents et avoir accès à davantage de prêts et bourses. Toutefois, cette situation encourage le mariage comme institution. Acceptant ce fait, nous croyons qu'il faut abolir la contribution parentale et la contribution de l'ex-conjoint dans le calcul de l'aide financière, car cela augmente la dépendance des femmes auprès de leur conjoint, considérant que celui-ci est souvent mieux rémunéré. Effectivement, à la fin de leurs études, les hommes obtiennent de meilleurs emplois et les femmes sont reléguées aux tâches « simples » et moins bien payées.

Ensuite, les mères monoparentales sont davantage touchées par l'endettement, les raisons sont simples; il est plus difficile pour une mère ayant un enfant à sa charge de travailler et de combler les besoins financiers de deux personnes –son enfant et elle-même - et, à la base, la pension alimentaire doit être utilisée pour subvenir aux besoins de l'enfant, tandis que dans le cas présent, elle est considérée comme un revenu de la femme étudiante. Dans cette optique, le calcul de la pension alimentaire est problématique, car il est considéré comme source de revenus qui, en réalité, ne répond qu'en très petite partie aux besoins de la mère et de l'enfant. Il faudrait donc abolir la pension alimentaire dans le calcul de l'AFE et mettre sur pied un programme d'aide pour les mères monoparentales étudiantes et autres parents étudiants. Actuellement, les listes d'attentes et le coût d'une place dans les CPE n'aident pas la situation des parents étudiants. Il faudrait donc instaurer un système de garde public qui serait accessible gratuitement aux étudiant-e-s.

De plus, à la fin de ses études, la femme décrochera habituellement un emploi moins bien rémunéré. Car, elle a difficilement accès à des métiers non-communs pour les femmes, tels dans les sciences pures, qui sont majoritairement mieux rémunérés. Les femmes restent également dans les mêmes domaines d'études et métiers qu'auparavant qui sont moins payants; est-ce parce que les tâches sont moins difficiles? Pas du tout! Également, pour une même proportion de diplômés, une majorité d'hommes sont engagés et il est plus difficile pour une femme d'avoir accès à un emploi à temps plein. Cependant, dans tout ça, la dette à rembourser sera la même, mais ce remboursement se fera sur plusieurs années, ce qui élèvera les intérêts sur l'emprunt : autre raison justifiant le transfert des prêts en bourses.

4- QUE FAIRE MAINTENANT :  
PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2009-2010

Après cette réflexion, nous ne croyons pas qu'une perspective féministe dans la prochaine campagne de l'AFE serait pertinente, car ce serait, une fois encore, de reléguer la lutte pour l'égalité des sexes en arrière plan. Toutefois, cela n'exclut pas qu'il y ait plusieurs problèmes présents pour les femmes dans le système actuel de prêts et bourses et nous espérons, au cours d'une campagne d'information en parallèle, mettre sur pied des conférences dans le but de sensibiliser les gens à la lutte féministe, de présenter la répression des femmes dans la société actuelle, et d'intégrer le combat pour une amélioration du système de l'éducation qui touche également, de diverses façons, les femmes.

Cependant, il ne faut pas oublier l'absence de candidatures au sein du Comité femmes, mais, considérant le nombre d'appuis de groupes sociaux féministes et le désir d'implication de certain-e-s militant-e-s, il serait possible de créer un groupe qui préparerait une tournée de conférences à travers le Québec.

## **Pour des règlements clairs légiférant les affiliations et les désaffiliations**

*Par Philippe Ethier, membre de la Société Générale des Étudiantes et Étudiants du Collège de Maisonneuve (SOGEECOM)*

En regardant l'histoire de notre organisation, nous devons constater que nous avons connu plusieurs désaffiliations qui se sont faites dans des contextes et selon des règles questionables, mais difficilement contestables par l'ASSÉ vu l'absence d'une réelle politique, dictant selon quelles règles un tel processus est jugé légitime. Nous n'avons qu'à penser aux récentes campagnes de l'AGECFXG, l'AGEBDEB ou du REECJL, où les règles semblaient déficitaires comme, par exemple, le fait que de la mobilisation fut effectuée lors des journées de vote. Ou encore la SOGÉÉCOM qui a désaffilié en 2003, sans aucune campagne d'information préalable, dans une assemblée générale de fin de session, et ce, sans que la question posée ne soit claire. Mis à part le cas de Joliette, dans aucun cas nous n'avons cru bon réagir face à ces manquements graves sur le plan de la démocratie et de la transparence, choisissant les critiques à voix basse et évoquant la souveraineté locale pour justifier notre inaction. La souveraineté locale, ce n'est pas le pouvoir de faire ce que l'on veut sans aucun égard à des règles éthiques élémentaires. Quand l'assemblée générale n'est pas consultée sur la pertinence d'une telle campagne, quand aucun règlement n'est existant et que la campagne est d'abord menée par des gens de mauvaise foi, pouvons-nous réellement ressortir un tel concept pour expliquer notre inaction?

Loin de moi l'intention d'empêcher toute menace de désaffiliation par un recours abusif de procédures légales comme le font les fédérations étudiantes, mais je crois plutôt important de fixer les bases entre les associations membres via l'adoption d'une politique en Congrès, d'une grille d'analyse qui nous permet de porter jugement sur le processus ayant lieu ou ayant eu lieu. Ainsi, nous saurions réellement sur quoi nous baser pour critiquer une désaffiliation. Une telle politique doit aussi être valide pour des affiliations à notre organisation. En bref, si nous critiquions une campagne de désaffiliation lancée sans la consultation de l'assemblée générale, pourquoi resterions-nous muets face à un processus d'affiliation déclenché par un décret d'exécutif?

Certes, l'objectif est que ces lignes directrices, adoptées en Congrès, soient appliquées par chaque association étudiante membre choisissant de remettre en question son appartenance à l'ASSÉ, acte tout à fait légitime, ou par chaque association choisissant de se joindre à nous. En cas de non-respect d'un article, il reviendrait au Congrès de décider de reconnaître ou de ne pas reconnaître la désaffiliation ou l'affiliation.

Pour conclure, je crois qu'une consultation des membres des associations est nécessaire sur ce sujet, et qu'un réel projet de politique devrait être déposé en avis de motion seulement suite à la réception des commentaires de la majorité des associations de l'ASSÉ sur la suggestion suivante.



## **Suggestion de politique d'affiliation et de désaffiliation**

### ***Préambule***

La présente politique n'a pas pour but de faciliter les affiliations ou d'empêcher les désaffiliations, mais de s'assurer que le processus les encourageant est démocratique et transparent, et ce, pour veiller au respect des droits des membres de l'association locale et des membres de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ).

#### 1 Objectif

- 1.1 La présente politique ne vise pas le remplacement des statuts et règlements et des politiques des associations locales, mais vise simplement à définir un cadre universel dans lequel un processus d'affiliation ou de désaffiliation est reconnu comme étant légitime.

#### 2 Portée

- 2.1 Elle s'applique à toutes les associations membres et toutes les associations désirant devenir membre de l'ASSÉ.

#### 3 Campagne d'information

- 3.1 Le vote sur l'affiliation ou la désaffiliation doit être précédé d'une campagne d'information d'un minimum de 7 jours.
- 3.2 La campagne d'information doit comprendre la création de comités *Pour* et *Contre* ayant accès aux mêmes moyens financiers et matériels. Ces comités doivent être supervisés par un comité directeur non-partisan, c'est à dire réputé neutre.

#### 4 Comités Pour et Contre

- 4.1 Seule la mobilisation faite par les membres des comités Pour et Contre, dans le cadre des activités des comités, est autorisée.
- 4.2 Les comités sont tenus de fournir en tout temps une liste exhaustive des membres qui les composent à *qui en fait la demande*.
- 4.3 Aucun membre des comités ne pourra toucher une rémunération ou des avantages, sous quelque forme que ce soit, pour les tâches ou les fonctions exécutées dans le cadre des activités des comités.

#### 5 Comité directeur

- 5.1 Le comité directeur a comme devoir d'informer les membres de l'association locale de la tenue de la campagne, des dates de la période de scrutin et de campagne un minimum de 3 jours avant le début de la campagne, de s'assurer le respect des règles encadrant la campagne, d'autoriser et de superviser les activités et de fournir un bilan complet et public de la campagne après la fin de la campagne
- 5.2 L'ASSÉ peut rencontrer le comité directeur à tout moment.

## 6 Vote

- 6.1 La proposition doit comprendre le nom de l'association locale écrite au long, les termes affiliation ou désaffiliation et Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)
- 6.2 Dans le cas d'un référendum, aucune mobilisation n'est permise lors des journées de scrutin.
- 6.3 Un vote de désaffiliation doit être fait dans la même instance (Assemblée générale ou référendum) qui a décidé de l'adhésion.
- 6.4 Le vote électronique n'est pas reconnu.

## 7 Rôle de l'assemblée générale

- 7.1 Seule l'assemblée générale locale peut décider de déclencher ce type de campagne.
- 7.2 Elle se doit aussi d'adopter les modalités, incluant l'échéancier, la question de vote et le budget des comités, élire le comité directeur et déterminer de l'instance du vote (Assemblée générale ou référendum).

## 8 Rôle de l'association locale

- 8.1 Faire parvenir au conseil exécutif de l'ASSÉ les dates ainsi que les modalités de la campagne d'affiliation ou désaffiliation une semaine avant le début de la campagne d'information.
- 8.2 Faire parvenir au Conseil exécutif le procès-verbal dans lequel le résultat de l'assemblée générale ou du référendum est consigné, ainsi que la participation étudiante au vote.

## 9 Application

- 9.1 Le non-respect d'un article peut entraîner la non-reconnaissance de l'affiliation ou de la désaffiliation par le Congrès de l'ASSÉ.
- 9.2 Le Conseil exécutif de l'ASSÉ a le devoir de s'assurer du respect de la présente politique.
- 9.3 Le Conseil exécutif de l'association locale a le devoir d'informer ses membres sur les conséquences du non-respect de la présente politique.
- 9.4 Le Conseil exécutif de l'ASSÉ peut désigner des individus qui peuvent avoir accès à l'institution de l'association locale afin de vérifier du respect de cette politique ou pour participer à la campagne (dans le cas où les modalités de campagne permettent la participation des non-membres de l'association locale).

## Plan d'action

### **Formulaire de consultation sur l'aide financière aux études**

Le présent questionnaire s'inscrit dans un processus de consultation lancé par l'ASSÉ dans le but de connaître le point de vue de la population étudiante sur le régime québécois d'aide financière aux études (AFE). Dès le début de la session d'automne 2009, l'ASSÉ veut mettre de l'avant une vaste campagne sur l'aide financière aux études dans le but d'améliorer les conditions matérielles d'existence de la population étudiante. Revendication historique du mouvement étudiant, l'amélioration progressive du système de prêts et bourses consiste en un cheval de bataille important pour la lutte à venir. Vous serez éventuellement consulté en assemblée générale sur la campagne de l'ASSÉ sur l'AFE. D'ici là, nous souhaitons connaître votre opinion dans le but d'orienter notre travail de documentation et préparer une campagne à l'image de la population étudiante québécoise.

### Problèmes du régime de l'AFE

|  |   |
|--|---|
| <p>1) A. Bénéficiez-vous de l'AFE ou avez-vous bénéficié de l'AFE aux études par le passé?</p> <p>A. Oui<br/>B. Non</p> <p>Pour quelle(s) année(s)? _____</p> <p>Quels montants au total avez-vous reçus en</p> <p>-- prêts : _____</p> <p>-- bourses : _____</p> <p>B. Bénéficiez-vous d'un autre type d'aide financière ou avez-vous bénéficié d'un autre type d'aide financière par le passé? (Par exemple, prêt contracté auprès d'une institution financière privée non gouvernementale).</p> <p>A. Oui<br/>B. Non</p> <p>Pour quelle(s) année(s)? _____</p> <p>Quel est le type d'aide que vous avez reçu:<br/>_____</p> <p>Quels montants au total avez-vous reçus en</p> <p>-- prêts : _____</p> <p>-- bourses : _____</p> | <p>2) Avant la réforme de l'AFE de 2005, trois versements par année étaient effectués et le tout était géré par l'État lui-même. Appréciez-vous, aujourd'hui, les méthodes de versement de l'aide financière?</p> <p>A. Oui (passez directement à la question 3)<br/>B. Non</p> <p>Pourquoi? (plusieurs réponses possibles)</p> <p>A. Versement et gestion par les banques<br/>B. Dépôt mensuel<br/>C. Modifications du calcul au cours de l'année<br/>D. Autre : _____</p> |
|--|---|

|  |  |
|--|--|
| <p>3) Qui devrait, selon vous, bénéficier de l'aide financière aux études?</p> <p>A. Les étudiantes et les étudiants venant de milieux défavorisés<br/> B. Les étudiants et les étudiantes qui ne travaillent pas<br/> C. Les étudiant-e-s qui sont économiquement indépendant-e-s de leurs parents<br/> D. Tous les étudiants et toutes les étudiantes qui en font la demande</p>     | <p>4) Selon vous quels devraient être les critères afin d'être considéré-e comme étudiant indépendant ou étudiante indépendante financièrement? (plusieurs réponses possibles)</p> <p>A. Se marier<br/> B. Avoir un enfant<br/> C. Départ du domicile familial<br/> D. Être rendu au deuxième cycle universitaire dans son cheminement académique<br/> E. Avoir travaillé à temps plein pendant deux années sans être aux études<br/> F. Cela devrait être automatique</p>   |
| <p>5) Quels frais devraient couvrir l'aide financière aux études? (plusieurs réponses possibles)</p> <p>A. Les frais de subsistances (se nourrir, se loger, etc.)<br/> B. Les frais d'inscription et de scolarité<br/> C. Les livres scolaires<br/> D. Tout le matériel scolaire<br/> E. Le transport<br/> F. Les frais médicaux (dentistes, optométristes, médecins spécialistes)</p> | <p>6) Qu'est-ce que le calcul de l'AFE devrait prendre en compte? (plusieurs réponses possibles)</p> <p>A. Le salaire de nos parents<br/> B. Notre propre salaire<br/> C. Notre programme d'études<br/> D. Notre situation sociale<br/> E. Autre : _____</p>   |
| <p>7) Existe-t-il des situations qui nécessiteraient un soutien supplémentaire de la part de l'État? (plusieurs réponses possibles)</p> <p>A. Être économiquement indépendant ou indépendante de ses parents<br/> B. Avoir un ou plusieurs enfants<br/> C. Être atteint ou atteinte d'une déficience intellectuelle<br/> D. Avoir un handicap physique<br/> E. Autre : _____</p>       | <p>8) Quelles sont, selon vous, les principales lacunes du système d'aide financière aux études au Québec? (plusieurs réponses possibles)</p> <p>A. Aucune lacune, l'AFE répond à mes besoins<br/> B. Les critères d'éligibilité<br/> C. Calcul peu généreux<br/> D. Présence de prêts<br/> E. La non-indexation des montants<br/> F. Mode de versement<br/> G. Ententes et modalités de remboursement des dettes d'études<br/> H. Contributions parentales, étudiantes, du conjoint/de la conjointe<br/> I. Autre : _____</p> |
| <p>9) A. À la fin de vos études, à combien se chiffrera votre dette d'étude</p> <p>(approximation) : _____</p> <p>B. Dans tous les cas, êtes-vous satisfaits ou satisfaites du régime d'aide financière aux études attribuée par le gouvernement du Québec?</p> <p>A. Oui<br/> B. Non<br/> C. Indifférence</p>   | <p>10) Face à la récession, croyez-vous que le budget de l'AFE devrait :</p> <p>A. Augmenter<br/> B. Diminuer<br/> C. Rester le même</p> <p>Pourquoi :<br/> _____<br/> _____</p>   |

|   |   |
|---|---|
| <p>11) Selon vous, à quoi ressemblerait un plan d'action qui amènerait le gouvernement à satisfaire les revendications étudiantes?</p> <p>A. Discussion avec le gouvernement<br/>         B. Recours collectifs<br/>         C. Campagnes de pétitions<br/>         D. Journées de grève rotatives<br/>         E. Grève générale illimitée<br/>         F. Autres : (Donnez vos idées)</p> <p>_____</p> <p>_____</p> | <p>12) Devrait-on transformer les prêts en bourses dans le cadre du programme de l'AFE afin d'enrayer l'endettement étudiant?</p> <p>A. Oui<br/>         B. Non</p> <p>Pourquoi :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> |
| <p>Autres commentaires :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>  |   |

**Veillez nous faire parvenir ce formulaire complété :**

✉ par la poste au 2065 rue Parthenais, local 383, Montréal, Québec, H2K 3T1

✉ Au local de votre association étudiante

Si vous voulez plus d'information sur l'aide financière aux études et les luttes menées pour améliorer celle-ci, écrivez-nous un courrier électronique à : [webmestre@asse-solidarite.qc.ca](mailto:webmestre@asse-solidarite.qc.ca)

## **Mise en contexte des propositions du Comité aux luttes sociales (CLS) pour le plan d'action**

**-Appui au Sommet populaire contre la guerre et le militarisme d'Échec à la guerre (14-15 novembre):**

-Le sommet consiste en une conférence pancanadienne contre le militarisme s'orientant autour de quelques axes principaux, tels que femmes et militarisme, environnement et guerre, droits humains et guerre et recrutement militaire. (l'annonce officielle de l'événement sera diffusée par le Collectif Échec à la guerre prochainement – elle sera ajoutée au cahier de Congrès avant son impression)

Le CoCo a appuyé la tenue du sommet en janvier dernier. Afin que cet appui se traduise en action concrète, l'ASSÉ devrait logiquement l'insérer dans son plan d'action 2009-2010 et d'inviter ses membres à y participer.

Ce que ça implique concrètement pour l'ASSÉ :

-Participer à une éventuelle conférence de presse pour annoncer la tenue de l'événement

-La présence de l'ASSÉ au cours du sommet et qu'elle y tienne une intervention (une présentation dans le cadre d'un panel ou atelier par exemple)

-Que les membres de l'ASSÉ soient invité-e-s à participer (il est seulement question de diffuser l'information, et non d'en faire une priorité de mobilisation)

--Alex Vidal (Membre actuel du Comité aux luttes sociales et futur collaborateur au CLS après la fin de son mandat) se propose pour réaliser ces tâches

Proposition :

5. Le Comité aux luttes sociales propose :

-Considérant les revendications historiques de l'ASSÉ contre l'impérialisme, la guerre et le militarisme;

-Considérant la pertinence de donner suite à la résolution d'appui à un événement antimilitarisme adopté lors du Conseil de Coordination du 6 janvier 2009;

-Que l'ASSÉ participe au Sommet populaire contre la guerre et le militarisme organisé par le collectif Échec à la guerre les 14 et 15 novembre 2009 à l'UQAM.

-Conférence de presse intersyndicale contre le recrutement militaire

De nombreuses associations étudiantes (membres et non-membres) ont une position d'AG contre la présence de l'armée dans leur établissement et utilisent différents moyens pour la mettre en oeuvre (demande à l'administration ou action de perturbation pour empêcher les kiosques de l'armée).

Parallèlement, des syndicats enseignants (du niveau secondaire et collégial) ont pris position contre le recrutement militaire dans les écoles et pour appuyer les actions étudiantes antirecrutement (CSQ, FAC, FNEEQ, et peut-être bientôt la FNEEQ). Ces syndicats ont manifesté l'intérêt de tenir une conférence de presse conjointe entre les syndicats nationaux enseignants et étudiants sur la question. À l'heure actuelle, la tenue de la conférence n'est pas encore confirmée (elle devrait avoir lieu à l'automne 2009, avant le sommet contre le militarisme, soit entre début septembre et la mi-novembre).

Du côté des autres associations étudiantes, La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (la FCÉÉ) possède une revendication contre le militarisme et le recrutement, et pose déjà des actions pour la mettre en oeuvre. De son côté, la FECQ aurait apparemment une position s'apparentant à l'opposition au recrutement dans les écoles (et la FEUQ n'a pas de position). Il est certain que la présence des fédérations (FCÉÉ et/ou FECQ) à cette conférence de presse aux côtés de l'ASSÉ pourrait susciter certains malaises. Toutefois, puisque cette conférence n'est actuellement qu'au stade de projet, elles n'ont pas encore été invitées à y participer, et il n'y a aucune garantie qu'elles se montreraient intéressées et si elles y participeraient. Si les membres du Congrès ont un inconfort par rapport à la possibilité de la présence de certaines organisations dans la conférence de presse, il est toujours possible d'amender la proposition pour que la participation de l'ASSÉ soit conditionnelle à la présence/absence de certains syndicats enseignants ou étudiants.

Ce que ça implique concrètement pour l'ASSÉ :

- Contacter et collaborer avec les syndicats pour l'organisation de la conférence de presse
- Participer à la conférence de presse
- Alex Vidal (Membre actuel du comité aux luttes sociales et futur collaborateur au CLS après la fin de son mandat) se propose pour réaliser ces tâches

Proposition :

6. Le Comité aux luttes sociales propose :

- Considérant la position historique de l'ASSÉ contre le recrutement militaire et la présence militaire sur les campus;
- Considérant la présence de recrutement et de publicité militaire sur les campus des associations membres de l'ASSÉ, ainsi que des démarches d'opposition à cette propagande menée par différentes associations;
- Que l'ASSÉ participe, à l'automne 2009, à une éventuelle conférence de presse inter syndical (en collaboration avec des syndicats nationaux enseignants et étudiants) dans le but de dénoncer le recrutement militaire sur les campus.

## Actions féministes en 2009-2010

Par Véronique Martineau

L'année 2009-2010 sera remplie en termes d'activités féministes. Suite à des discussions avec la Fédération des femmes du Québec et Lyse Cloutier de la Table régionale des centres de femmes de Montréal métropolitain-Laval en vue de planifier le calendrier 2009-2010 de l'ASSÉ et, car ces organisations aimeraient une participation de l'ASSÉ où son Comité femmes, ce court texte tente de faire un résumé de ces discussions. Toutefois, il y a probablement plusieurs autres actions qui seront organisées qui ne sont pas indiquées dans ce texte, car celui-ci ne résume que deux conversations téléphoniques ayant eu lieu en avril 2009.

*En route vers la marche mondiale des femmes*

Le 8 mars 2010 aura lieu le lancement de la marche mondiale des femmes

La Marche mondiale des femmes est un mouvement mondial d'actions féministes rassemblant des groupes et des organisations de la base oeuvrant pour éliminer les causes qui sont à l'origine de la pauvreté et de la violence envers les femmes. Elle a comme objectifs de lutter contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations vécues par les femmes et vise un changement politique, économique et social. Les actions entourant le mouvement de la marche mondiale des femmes s'articulent autour de la mondialisation des solidarités, l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples, le respect et la reconnaissance de la diversité entre les femmes et la force des alliances entre les femmes et avec les autres mouvements sociaux progressistes. (Ce paragraphe est un quasi « copier-coller » du site Internet de la Marche mondiale des femmes : [www.marchemondialedesfemmes.org](http://www.marchemondialedesfemmes.org))

De mars à octobre 2000 des millions de personnes partout à travers le monde et plusieurs milliers au Québec ont pris les rues pour mettre de l'avant les revendications de la marche. Pour plus d'information sur l'organisation de la marche mondiale des femmes, vous pouvez consulter leur site Internet ou visionner le film *Partition pour voix de femmes* de l'ONF.

Le processus d'adoption des revendications et d'organisation de la prochaine marche mondiale des femmes a commencé et il y a actuellement un comité de coordination de celle-ci qui est en train d'être mis sur pieds et qui tient une rencontre le 8 mai et le comité femmes de l'ASSÉ a été invité.

De plus, l'organisation de la marche mondiale des femmes est très décentralisée et plusieurs activités régionales ont lieu sur celle-ci. En fin mai, la Table régionale des centres de femmes de Montréal métropolitain-Laval se demandait si l'ASSÉ, le Comité femmes de l'ASSÉ ou des



comités femmes locaux pourraient participer à une rencontre pour l'organisation montréalaise des activités en vue de la marche mondiale des femmes et du 8 mars 2010.

#### *Autres événements en 2009-2010*

- Du 25 novembre au 6 décembre 2009 aura lieu une série de conférences, d'ateliers et d'actions contre la violence faite aux femmes. Ces actions sont organisées, en autres, car le 6 décembre 2009, il y aura 20 ans que Marc Lépine aura commis les crimes masculinistes à la Polytechnique.
- Il y aura aussi, pour les commémorations des 20 ans du cas Chantal Daigle, plusieurs actions pour le droit à l'avortement. Voici un résumé des événements ayant eu lieu en 2000 :

Dans son jugement, la Cour d'appel interdit à Chantal Daigle, une femme enceinte de 21 semaines, le droit à un avortement. Pour la cour, un enfant a un statut civil «peu importe le stade de la grossesse».

Ce jugement fait suite aux démarches entreprises par l'ex-conjoint de Chantal Daigle, Jean-Guy Tremblay, qui souhaite que celle-ci rende sa grossesse à terme. Cet imbroglio qui fera la une des journaux connaîtra un nouveau rebondissement le 8 août alors qu'on rendra publique la décision de Chantal Daigle qui s'est fait avorter aux États-Unis. La Cour suprême «cassera» alors l'injonction de la Cour d'appel ordonnant la poursuite de la grossesse. Elle conclura à l'unanimité que «le fœtus n'était pas un être humain et, en conséquence, ne jouissait ni du droit à la vie ni la personnalité juridique, et que (...) par ailleurs il sera traité comme une personne que dans les cas où il est essentiel de le faire pour protéger ses intérêts après sa naissance». Pour en arriver à cette conclusion, la Cour évoque le fait que «la Charte québécoise, prise dans son ensemble, ne traduit aucune intention manifeste de la part du législateur de prendre en considération le statut du fœtus»; la Charte ne donnant aucune définition exacte des termes «être humain» et «personne». Le Code civil du Québec ne reconnaît pas non plus de personnalité juridique au fœtus<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/20582.html>

## **Projet de mémoire de l'ASSÉ sur la gouvernance des cégeps et des universités à déposer à Assemblée nationale**

### **Titre: Le privé à besoin de nous...nous n'avons pas besoin du privé!**

#### Introduction

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante, représentant plus de 40 000 membres à travers le Québec, est un syndicat étudiant qui milite depuis sa création pour la gratuité scolaire et un réseau d'éducation public libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance, ainsi que pour la démocratisation des institutions d'enseignement dans une perspective d'autogestion. Depuis le dépôt des projets de loi 107 et 110 avant le déclenchement des élections à l'automne 2008, des étudiants et étudiantes de partout au Québec se sont prononcé-e-s contre ceux-ci. D'ailleurs, plus de 1 600 citoyens et citoyennes et une centaine d'organisations communautaires, syndicales, politiques et étudiantes représentant plus de 200 000 personnes ont signé le manifeste « Pour un système public, libérons-nous du privé » qui réclamait, entre autres, un réinvestissement public et massif dans les services publics ainsi que la démocratisation des institutions publiques. Finalement, le 26 mars 2009 plus de 1 500 personnes ont pris les rues de Montréal et 19 000 étudiantes et étudiants étaient en grève pour mettre de l'avant ses deux revendications et dénoncer la logique du privé dans les institutions publiques. Partout à travers le Québec, des groupes se mobilisent pour dénoncer la vision de la gouvernance inculquée dans les projets de loi de la ministre Courchesne et l'ASSÉ souhaite, entre autres par le présent mémoire, joindre sa voix à ces organisations.

#### La démocratie collégiale et universitaire dans la mire du gouvernement

Depuis la création du Ministère de l'Éducation en 1968, un mot est au centre des principes de gestion des cégeps et des universités, c'est-à-dire la collégialité. Cette gestion se devrait d'ailleurs d'être assurée dans le respect de la mission historique du système d'éducation au Québec, soit la démocratisation de cette éducation. Pourtant, l'idéologie néolibérale et le sous-financement chronique des services publics qui l'accompagne ont peu à peu détourné les institutions d'enseignement de ces principes fondateurs. Aujourd'hui, avec les projets de loi XX et XX, le gouvernement ne propose rien de moins qu'un recul en arrière de plus 40 ans. En effet, en substituant les marchés économiques régionaux et leurs sbires au clergé catholique, l'adoption de ces projets de loi ne ferait que ramener le système d'éducation tel qu'il était à la fin de la Grande noirceur, c'est-à-dire contrôlé par des forces externes aux communautés des établissements d'enseignement et surtout, au profit d'intérêts extérieurs, qu'ils soient religieux, idéologiques ou économiques.

Le gouffre historique dans lequel s'est enfoncée l'UQAM au cours des dernières années, qui a été principalement légitimé par le mutisme complaisant des membres externes, a bien sûr été l'un des éléments déclencheurs de cette profonde remise en question des structures décisionnelles des établissements d'enseignement postsecondaire. Après la publication du rapport Toulouse en septembre 2007, produit sous le couvert de l'Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées (IGOPP), le débat sur cette question prenait alors une dimension importante, au point que le gouvernement décida de déposer les projets de loi 107 et 110, qui sont finalement morts au feuilleton suite au déclenchement des élections. Par contre, ce débat a été lancé sur des bases biaisées et qui plus est, dénigrantes pour les communautés universitaires et collégiales, définissant alors les membres de ces dernières comme étant tous et toutes dans une position de partialité, les rendant ainsi distinct des membres « externes » qualifié-e-s facilement d'indépendants et d'indépendantes par le rapport Toulouse et les projets de loi présentés par la ministre Courchesne.

Bien que le gouvernement et les « *thinks tanks* » de droite crient aujourd'hui au manque de transparence, d'imputabilité et d'efficacité au sein des établissements d'enseignement postsecondaire, cette situation de délabrement ne date pourtant pas d'hier ! En effet, le manque de démocratie et de transparence au sein des cégeps et des universités est dénoncé par les communautés internes de ces institutions depuis plusieurs années. Aussi, bien que le gouvernement s'inquiète de l'efficacité économique des établissements et pense pouvoir y remédier en partie avec les présents projets de loi, il va sans dire que l'efficacité et la qualité de ces établissements sur les plans académiques et sociaux ont pour leur part subi de graves régressions, qui ne feraient que s'empirer avec l'adoption des projets de loi présentés par le gouvernement. En effet, en plus du sous-financement étatique actuel, l'idéologie marchande habituellement promue par les membres externes facilite souvent la priorisation des intérêts purement économiques, laissant ainsi de côté la mission de développement et de transmission des connaissances qui devrait pourtant être un principe central dans la gestion des cégeps et des universités. Que ce soit dans le maintien des programmes « non rentables », dû à la formule de financement actuelle, ou encore lorsqu'il est question des horaires de cours; du choix des concessionnaires alimentaires; de l'adoption des budgets de fonctionnement; de la création de nouveaux programmes ou toute autre décision ayant des conséquences directes et quotidiennes sur les membres des communautés collégiales ou universitaires, ces derniers et dernières sont nécessairement les mieux placé-e-s afin d'assurer un respect de la mission de ces institutions, qui n'est pas en premier lieu économique, mais bien académique et sociale. Donc, ce que nous affirmons ici, et la crise financière actuelle démontre de manière crue notre argumentaire, c'est que les modes de fonctionnement et les valeurs du secteur privé ne font pas partie de la solution, mais plutôt qu'ils composent l'essentiel du problème actuel!

Pourtant, la ministre s'entête à croire que l'amélioration de la technocratie et la professionnalisation des administrateurs et administratrices provoqueront les changements structurels adéquats pour assurer une saine gestion des établissements d'enseignement postsecondaire. Par contre, cette privatisation institutionnelle ne ferait qu'aggraver la situation à court, moyen et surtout, à long terme! En effet, la technocratie et la « professionnalisation » des débats institutionnelles forment souvent la base des problèmes connus actuellement dans la gestion des institutions d'enseignement postsecondaire, empêchant ainsi la transparence, l'imputabilité, la démocratie et souvent, l'efficacité académique ou économique de ces dernières.

## Les projets de loi XX et XX

Bien que ces projets de loi prétendent apporter une plus grande transparence, efficacité et imputabilité des administrations universitaires et collégiales, nous ne sommes pas dupes! Effectivement, les projets de loi présentés par la ministre Courchesne ne représentent qu'en réalité la plus grande tentative législative du gouvernement du Québec visant la privatisation des cégeps et des universités. En s'appuyant sur un rapport tendancieux concernant la gouvernance des universités, le gouvernement s'est effectivement permis d'intégrer les cégeps, sans aucune justification concrète, aux institutions visées par les projets de loi XX et XX. À l'instar de l'augmentation des frais de scolarité et des frais différenciés, les projets de loi ne régleront en rien la problématique que le gouvernement affirme viser. Bien au contraire, ces deux projets de loi ne feraient qu'accélérer la marchandisation et la privatisation des établissements d'enseignement postsecondaire, le tout avec la même vision partisane et idéologique!

### Indépendance ou allégeance idéologique?

Comme le recommandait le rapport de l'IGOPP, la ministre Courchesne a inclus dans ses projets de loi une définition claire, mais malsaine, de ce qu'est un bon administrateur ou une bonne administratrice. En somme, les personnes provenant de la « communauté interne » ne peuvent pas obtenir le statut « d'indépendante », alors que les membres en provenance de l'externe peuvent facilement l'obtenir, même s'ils ou elles ont des conflits d'intérêts économiques sur une base ponctuelle avec l'établissement en question. Cette notion d'indépendance s'appuie strictement sur un concept élitiste qui considère la gouvernance comme une tâche « professionnelle » et non pas comme un acte démocratique. En effet, le constat fait par l'IGOPP et le gouvernement est simple, ce ne sont plus les conflits d'intérêts économiques qui nuisent à la saine gestion des établissements d'enseignement public, mais bien la prise de décision institutionnelle par les personnes qui sont directement concernées, soit les communautés internes. Dans les faits, les projets de loi XX et XX ont pour objectif principal l'exclusion quasi totale des communautés universitaires et collégiales des instances décisionnelles de leurs établissements respectifs. Dans cette perspective, les projets de loi pourraient à tout le moins avoir l'avantage d'ouvrir un débat public sur une question fondamentale dans le dossier qui nous préoccupe, c'est-à-dire qu'elle est la plus-value apportée distinctement par les membres externes qui siègent sur les CA des cégeps et des universités? À priori, nous n'en voyons aucune. De plus, si l'on considère que les personnes qui assument ces postes proviennent majoritairement d'entreprises privées présentes dans les différents marchés économiques régionaux, nous n'y voyons que d'énorme désavantage et ultimement, l'anéantissement pur et simple du dernier rempart minimalement démocratique étant rattaché aux règles de gestion du système d'éducation québécois depuis plus de 40 ans.

### La concentration du pouvoir privé au sein des conseils d'administration

Après avoir attribué un terme glorieux, malgré que faux, aux sièges « externes » ou « socio-économiques », les projets de loi proposent tout simplement d'assurer la mainmise du secteur privé sur les CA des établissements d'enseignement postsecondaire, en y obligeant la présence d'au moins les 2/3 de membres « indépendantes et indépendants ». Cette situation ne pourra qu'accentuer la vision strictement économique du système d'éducation, comme c'est le cas présentement dans l'ensemble des services publics. De plus, les membres externes n'ont souvent aucune compréhension des processus académiques ou sociaux ayant cours quotidiennement au sein des établissements, ils et elles ne représentent donc pas des remparts à la mission des cégeps et des universités, mais bien une assurance d'appui aux membres de la direction des différentes institutions. Il va sans dire que l'ASSÉ est totalement opposée à la vision du gouvernement qui semble croire que cette incompréhension académique et sociale ainsi que le détachement supposément désintéressé des membres externes représentent les principaux indicateurs de « performance » des administrateurs et administratrices. Nous tenons aussi à dénoncer fortement la proposition incluse dans les projets de loi XX et XX qui vise la formation de trois comités « prédécisionnels », qui de surcroît seraient contrôlés par les membres externes ainsi que le président ou la présidente du CA, alors qu'un seul siège par comité serait attribué aux membres internes. Comme c'est le cas présentement, ce genre de comité prendrait un rôle « d'avant-garde » du CA, à l'instar des conseillers et conseillères externes dont l'influence et la confiance aveugle qui leurs étaient accordé-e-s par le CA de l'UQAM ont fortement été critiquées par le Vérificateur général du Québec dans son rapport spécial concernant cet établissement. Finalement, sans en exposer une justification concrète, le gouvernement propose d'écourter les mandats des étudiantes et étudiants à un an, tout en conservant des mandats de deux ans pour la totalité des autres membres élu-e-s. Cette proposition est clairement discriminatoire et nécessairement tendancieuse, car en écourtant ces mandats, le gouvernement envoie le signal que les étudiantes et étudiants n'ont pas autant leur place que les autres membres sur les CA. De ce fait, il est évident que la représentation étudiante sur les instances de gouvernance, déjà que diminuée en nombre, en serait gravement affectée.

### La mission et la culture des cégeps charcutées

Dans le cas particulier des cégeps, l'ASSÉ s'insurge devant la proposition de la ministre Courchesne qui vise à modifier la mission officielle de ces institutions, en diminuant leur objectif académique et social, au profit d'un asservissement aux besoins des marchés régionaux. De ce fait, nous nous opposons aussi à la sélection des membres externes en fonction de leur provenance économique, telle que proposée par le projet de loi XX. Finalement, l'ASSÉ tient à affirmer son plus profond dégoût face à la tentative d'intrusion de la ministre au sein des organisations syndicales et de leur mode de fonctionnement, tel que le stipule actuellement le projet de loi quant au processus de nomination des membres employé-e-s des cégeps, qui serait effectué sous le couvert d'une instance organisée par la direction de l'établissement, plutôt que par l'instance syndicale de laquelle le ou la délégué-e provient. En plus d'être antisyndicale par définition, cette proposition va complètement à l'encontre des processus normaux de nomination des membres internes, alors que les professeur-e-s ainsi que les étudiantes et étudiants continueront d'être nommé-e-s via leur instance syndicale ou associative respective.

Finalement, nous croyons que les « principes de bonne gouvernance » mis de l'avant par le gouvernement ne sont seulement que des mots servant à mieux « faire passer la pilule » élitiste et marchande à la population, en leur faisant à croire que c'est de cette manière que les désastres comme l'UQAM seront évités. Pourtant, la passation des pouvoirs vers les acteurs et actrices du marché n'ont jamais été aussi peu subtils que dans les projets de loi XX et XX, alors que c'est justement ces membres externes qui ont appuyé-e-s aveuglément la direction de l'UQAM dans son fiasco historique ! On peut donc facilement prévoir que, suite à l'adoption des projets de loi XX et XX, les cégeps et les universités perdraient en premier lieu leur indépendance académique au profit d'intérêts privés, mais aussi leur structure et leur culture minimalement démocratique.

### Comment assurer la saine gestion des cégeps et des universités : la démocratie!

Selon l'ASSÉ, ces projets de loi ne font que confirmer les plans du gouvernement, soit une privatisation quasi totale des cégeps et des universités, ainsi qu'un asservissement de leurs missions aux intérêts marchand. Dans les faits, les cégeps et les universités continueraient d'être financés par les fonds publics, ce qui est souhaitable soit dit en passant, mais tout en étant dirigés par les acteurs et actrices des secteurs privés régionaux. De ce fait, les cégeps et les universités deviendraient réellement des « usines à main-d'œuvre qualifiée »! Si le gouvernement actuel souhaitait vraiment améliorer la gouvernance au sein des établissements d'enseignement, et non pas seulement en faciliter le pillage, il comprendrait que les projets de loi XX et XX constituent probablement l'une des plus nuisibles pistes de solutions. En effet, si la ministre de l'Éducation souhaite réellement modifier les structures de gouvernance des cégeps et des universités afin d'en améliorer l'efficacité, l'imputabilité et la transparence, elle devrait minimalement s'appuyer sur un principe central, soit qu'une majorité absolue de membres internes sur les CA est essentielle à une saine gestion de ces établissements et surtout, à leur épanouissement. De plus, cette majorité de membres internes au sein des instances décisionnelles des cégeps et des universités pourraient renverser la tendance d'« omerta » ayant cours présentement, via les huis clos, qui émane directement d'une vision d'entreprise de la gouvernance. Donc, ce n'est pas d'argent dont il est question dans ce débat, mais bien de la protection de ce qui reste des cégeps et des universités aux services du développement de l'esprit critique et de la transmission de la connaissance.

Si nous vivions dans une société réellement démocratique, le gouvernement aurait minimalement lancé un débat public sur la question avant même d'écrire ses projets de loi, et non pas strictement entamé un processus législatif fastidieux servant de consultation démocratique. Malgré tout, nous tenons, par le biais de ce mémoire, à présenter une piste de solution démocratique et viable pour assurer la gestion des cégeps et des universités du Québec. Nous croyons sincèrement que les établissements d'enseignement postsecondaire se doivent d'être administrés par leur communauté respective, c'est-à-dire par les principaux et principales concerné-e-s par les décisions prises par les conseils d'administration. Pour l'ASSÉ, l'autogestion des cégeps et des universités par leur communauté respective représente la meilleure solution à court, moyen et long terme afin d'assurer que ces établissements conservent leur caractère émancipateur, critique de la société et surtout, entièrement indépendant des intérêts marchands et privés, qui ne peuvent qu'entraver au développement critique de nouvelles connaissances ainsi qu'à leur transmission libre de toute censure ou forme de répression.

### Revendications de l'ASSÉ

- L'ASSÉ exige le retrait des projets de loi XX et XX et s'oppose à la vision régressive et marchande du gouvernement en matière de gouvernance collégiale et universitaire, notamment en ce qui a trait à la notion « d'indépendance » accordée aux membres externes et la majorité de sièges qui leur est allouée sur les CA;
- L'ASSÉ s'oppose à la modification de la mission des cégeps proposée par le projet de loi XX ainsi qu'à toutes autres modifications à la mission respective des cégeps et des universités qui viserait la régression de leurs objectifs académiques et sociaux et/ou un accroissement de leur fonction marchande ;
- L'ASSÉ revendique que les conseils d'administration des cégeps et des universités soient composés d'au moins une majorité absolue de membres internes, délégué-e-s par leurs instances syndicales ou associatives respectives et redevables devant ces dernières, dans une perspective d'autogestion par les communautés internes des établissements d'enseignement postsecondaire;

## **Déclaration des membres de la TPU sur la gouvernance universitaire (paru *Le Devoir* du 28 octobre 2008)**

**Au moment où la ministre Michelle Courchesne s'apprête à déposer un projet de loi sur la gouvernance des universités, la Table des partenaires universitaires (TPU) tient à lui rappeler qu'elle rejette toute vision réductrice de la gouvernance universitaire. Dans la présente déclaration, elle rappelle les principes qui doivent guider toute intervention en cette matière.**

Nous souscrivons à :

- l'imputabilité qui dépasse la stricte reddition de comptes budgétaires mais renvoie à la responsabilité des universités de rendre compte du passé, du présent et du futur, par la préservation des connaissances, leur transmission, leur développement;
- une approche et à des pratiques de gouvernance qui tiennent compte de la mission des universités, laquelle s'appuie d'abord sur sa caractéristique de service public et sur la reconnaissance de ses trois composantes indissociables : l'enseignement, la recherche et le service à la collectivité;
- à l'autonomie de chaque université, une autonomie qui s'articule dans le respect de ses valeurs fondamentales : collégialité, liberté d'enseignement, liberté de recherche, indépendance de l'esprit, accessibilité aux études, qualité des services universitaires;
- à la pertinence pour chaque université, composante essentielle du réseau universitaire québécois, de préciser sa mission et le rôle qu'elle entend jouer afin de contribuer pleinement au développement global – culturel, social, politique, économique – des personnes, de la société et de son milieu;
- à une conception de l'université où chaque groupe professionnel de même que les étudiantes et étudiants contribuent à l'idéal universitaire et à l'accomplissement de la mission en vertu de leurs responsabilités propres;
- à une gouvernance transparente s'appuyant sur la collégialité et l'ouverture. La collégialité repose sur la mise en valeur des forces de la communauté universitaire, de ses composantes et sur la collaboration avec ses alliés qui partagent l'idéal et les valeurs associées à la mission universitaire.

Nous rejetons :

- toute centralisation du pouvoir entre les mains d'une nouvelle élite gestionnaire, branchée prioritairement sur le milieu des affaires, imposant une marginalisation de la gestion collégiale sous des prétextes fallacieux;
- la notion d'indépendance retenue dans le rapport et surtout l'idée que seuls les membres internes des conseils d'administration puissent être sujets à des conflits d'intérêt.

Nous exigeons pour les universités:

- des conseils d'administration diversifiés et représentatifs de la communauté universitaire et du milieu social, ouverts à la présence d'observatrices et d'observateurs;
- que les administrateurs soient correctement informés des particularités de l'institution universitaire, qui n'est ni une entreprise privée ni une entreprise publique, afin de leur permettre de comprendre et de remplir leur rôle au sein des conseils d'administration;
- des processus ouverts et consultatifs pour les nominations aux conseils d'administration, pour le choix des recteurs et des principaux, afin de promouvoir la transparence,;
- des comités de gestion ouverts aux réalités du travail universitaire et de l'apprentissage;
- le maintien d'instances académiques et universitaires fortes et redevables de l'accomplissement des missions universitaires.



**La Table des partenaires universitaires rejette la vision monolithique de la gouvernance universitaire qui ne respecte ni l'histoire, la culture, les traditions et les valeurs universitaires, ni la diversité des établissements du réseau québécois. Elle affirme que la prise de décisions dans les universités doit donner la primauté aux finalités académiques.**

LA TPU REGROUPE LES ORGANISATIONS SUIVANTES : LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ (FQPPU), LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC (FNEEQ-CSN), LA FÉDÉRATION DU PERSONNEL PROFESSIONNEL DES UNIVERSITÉS ET DE LA RECHERCHE (FPPU), LE CONSEIL PROVINCIAL DU SECTEUR UNIVERSITAIRE DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (CPSU-SCFP-FTQ), LA FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES (FP-CSN), LA FÉDÉRATION ÉTUDIANTE UNIVERSITAIRE DU QUÉBEC (FEUQ), LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES UNIVERSITAIRES QUÉBÉCOISES EN ÉDUCATION PERMANENTE (FAEUQEP).

### **La FQPPU lance la pétition NON à la Loi Courchesne - Avant toute législation, des États généraux sur l'université québécoise<sup>8</sup>**

Montréal, le 23 mars 2009 – Considérant qu'il faut cesser d'intervenir à la pièce si on veut éviter le naufrage de l'institution universitaire québécoise, la FQPPU appelle de toute urgence à la tenue d'États généraux et, à l'instar des syndicats de professeures et professeurs d'universités à travers le Québec, s'oppose à une loi sur la gouvernance universitaire.

La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université lance, à la communauté universitaire et à toute personne intéressée par l'avenir de l'université, une invitation à signer la pétition qu'elle vient de mettre en ligne sur le site : [www.nonAcourchesne.com](http://www.nonAcourchesne.com). Cet appel à la mobilisation a pour objectif de dire :

**NON** à une loi qui veut confier les destinées des universités à une majorité d'administrateurs dont les valeurs sont étrangères au milieu universitaire et qui vient réduire la participation des représentants internes;

**NON** à une loi qui risque d'accentuer des pratiques propres au secteur privé sans pour autant protéger des dérives immobilières invoquées par la Ministre Courchesne pour justifier l'imposition d'une loi sur la gouvernance universitaire;

**OUI** à des **États généraux** où les acteurs institutionnels, politiques et la société civile s'entendront sur un projet commun, une Charte protégeant l'université comme institution et établissant les repères pour une saine gouvernance des établissements universitaires dans le respect de leurs valeurs et missions.

L'université s'est beaucoup transformée depuis plus d'une décennie. La recherche universitaire est financée certes, mais soumise à de telles contraintes qu'on en vient à une « censure par obligation ». Pendant ce temps, l'enseignement universitaire crie famine et le lien université-entreprise s'impose de plus en plus comme le modèle : compétition effrénée pour la « clientèle », ouverture de « succursales » sur le terrain des voisins, accroissement du nombre de gestionnaires n'ayant aucune expérience de l'université. Ce n'est pas une loi qui corrigera ces dérives. Comme le souligne Pierre Hébert, vice-président de la FQPPU, dans une récente lettre ouverte<sup>9</sup>, « Après ces quinze années dans des eaux agitées, il importe, de toute urgence, de tenir des États généraux afin de déterminer quel type d'université nous voulons (et ne voulons pas) ».

<sup>8</sup> LA FQPPU étant un des acteurs central de la TPU et nous ayant fait parvenir ce communiqué et un appel à signer leur pétition, celui-ci est un bon indicateur des postions qui seront défendues par la TPU sur la gouvernance.

<sup>9</sup> *Le récent budget fédéral attaque scandaleusement les sciences humaines – De toute urgence, des États généraux sur l'université québécoise !* – parue sur [Cyberpresse.ca](http://Cyberpresse.ca), le 9 mars 2009 sous le titre *Vite, des États généraux sur l'université*

## Les revendications de la grève étudiante de 2005

*Extrait de résumé des mandats*

26 et 27 fév 2005: 1er Congrès officiel de la CASSÉE

La Coalition exige du gouvernement :

- Qu'il abolisse rétroactivement la dernière réforme de l'Aide Financière aux Études et retire la coupure de 103 millions;
- Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;
- Que le gouvernement révise le système d'Aide Financière aux Études et bonifie le montant en bourse accordé aux familles monoparentales;
- Qu'il renonce au Remboursement Proportionnel au Revenu (RPR);
- Que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes internationales et étudiants internationaux soit rigoureusement appliquée; et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia.

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, la Coalition revendique du gouvernement :

- Qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial afin d'en garantir l'accessibilité et la qualité.

Ces revendications s'inscrivent dans la perspective d'obtenir une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime d'Aide Financière aux Études qui éliminerait l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses et qui garantirait un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, y compris les étudiantes internationales et étudiants internationaux.

La Coalition se positionne contre le fait que les présentes revendications soient satisfaites au prix d'un dégel des frais de scolarité et de toute autre coupure dans les programmes sociaux.

Le Congrès invite les associations étudiantes à adopter en assemblée générale cette proposition.

29 janv 2005 et 30 janvier: Congres juste avant le 1er Congrès officiel de la CASSÉE

1. Que la plate-forme suivante soit proposée à la première instance de la coalition :

La coalition exige du gouvernement :

- Qu'il abolisse rétroactivement la dernière réforme de l'Aide Financière aux Études et retire la coupure de 103 millions;
- Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;
- Que le gouvernement révise le système d'Aide Financière aux Études et bonifie le montant en bourse accordé aux familles monoparentales;
- Qu'il renonce au Remboursement Proportionnel au Revenu (RPR);
- Que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes internationales et étudiants

internationaux soit rigoureusement appliquée; et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia.

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, la coalition revendique du gouvernement :

- Qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial afin d'en garantir l'accessibilité et la qualité.

Ces revendications s'inscrivent dans la perspective d'obtenir une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime d'Aide Financière aux Études qui éliminerait l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses et qui garantirait un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, y compris les étudiantes internationales et étudiants internationaux.

La coalition se positionne contre le fait que les présentes revendications soient satisfaites au prix d'un dégel des frais de scolarité et de toute autre coupure dans les programmes sociaux.

Que les associations non-membres qui auront obtenu un mandat de grève en assemblée générale ou en référendum et ayant adopté les revendications suivantes : Que le gouvernement abolisse la réforme de l'Aide Financière aux Études; qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial, le tout dans une perspective de gratuité scolaire et d'éradication de l'endettement étudiant, aient un droit de vote, de proposition et d'appui dans la coalition à l'intérieur des structures de l'ASSÉ. (*revendications ayant dans les faits été défendues par la CASSÉE*)

## **Campagne de grève à l'automne 2007**

**1.** Que pour la grève générale illimitée à l'automne 2007, l'ASSÉ ouvre sa structure pour former une

coalition qui admettrait toutes les associations étudiantes ayant adopté la plateforme de revendications

de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » :

- Pour la gratuité scolaire à tous les niveaux;
- Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé;
- Pour la promotion l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.

**2.** Que la coalition admette aussi dans ses rangs les associations étudiantes ayant comme revendication :

- La réduction de la facture étudiante dans une perspective de gratuité scolaire;
- Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé;
- Pour la promotion l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.

**3.** Que les revendications mises de l'avant par la coalition soient celles de la plateforme « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » :

- Pour la gratuité scolaire à tous les niveaux;
  - Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé;
  - Pour la promotion l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille;
- et parallèlement l'abolition de la loi 43.

## **Appel international -Coordonner nos luttes pour organiser nos victoires!**

*Appel envoyé à l'ASSÉ par Sud étudiant avant d'avoir reçu une réponse de l'ASSÉ*

Depuis une vingtaine d'années, l'ensemble de la communauté universitaire internationale est touchée par un processus de privatisation de l'Université Publique et de marchandisation des savoirs.

Le premier accord sur le commerce des services (AGCS), d'inspiration néolibérale, a été signé en 1994. Il répond à une logique simple : la commercialisation des services, leur mise en concurrence et la privatisation de ceux restés publics. L'enseignement supérieur n'y échappe pas et se retrouve ainsi soumis à la loi du marché. Ces accords se sont déclinés localement: au Mexique, aux Etats Unis, au Canada, ou en Europe avec le processus de Bologne (dont les ministres européens de l'enseignement supérieur entendent fêter le 10e anniversaire lors de la conférence de Louvain qui se tiendra le 17 avril).

Ces attaques s'inscrivent dans un projet global, mais la riposte s'est faite en ordre dispersé. Depuis plusieurs années, on assiste à une multiplication des luttes localisées contre des réformes dont les contenus sont plus ou moins similaires : Espagne, Allemagne, Maroc, Burkina Faso, Italie, France, Québec, Belgique et bien d'autres! Partout les étudiants défendent de façon inconditionnelle un enseignement supérieur public, émancipateur et populaire.

Aujourd'hui il est indispensable de franchir une nouvelle étape en se coordonnant pour mener nos luttes à l'échelle internationale, d'opposer à cette logique globale une réponse unitaire. Nous devons créer un réseau international des organisations étudiantes de lutte pour construire ensemble la riposte. Dès maintenant, nous devons nous atteler à la préparation de premières échéances communes: la construction d'un réseau international doit avant tout passer par la coordination de nos luttes. Le 26 mars 2009, déjà retenue au Québec pour la défense de l'université publique et contre les processus de privatisation, doit être le premier acte d'une mobilisation internationale dans l'enseignement supérieur.

Au delà, la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, qui se tiendra à Paris du 6 au 8 juillet doit être un objectif de mobilisation majeur pour la mise en place de notre réseau: il apparaît utile d'envisager une rencontre internationale sous forme de contre-sommet, qu'il nous appartient tou-te-s d'organiser au plus rapidement. Ces échéances devront être préparées localement et internationalement. La construction de notre réseau doit être un outil permettant la coordination de nos luttes et la réussite de ces mobilisations.

**TOUS ENSEMBLE, ORGANISONS LA RIPOSTE !**

**UNE AUTRE UNIVERSITE EST POSSIBLE !**

## **Projet de réponse de l'ASSÉ à sud étudiant: Nos luttes sont les mêmes Nos moyens peut-être pas**

Bonjour camarades,

Tout d'abord, je souhaite par la présente témoigner de toute la solidarité de l'ASSÉ à vos luttes contre la privatisation qui sont, dans une large mesure, aussi les nôtres. Nous comprenons parfaitement que ces attaques contre le bien public s'inscrivent dans un courant libéral international et devraient donc être combattues aussi internationalement.

Certaines clarifications doivent tout de même être faites. Notre manifestation du 26 mars, si elle s'inscrivait bien dans le cadre de la lutte contre la privatisation des services sociaux, est plutôt une fin de campagne pour nous qu'un début. En effet, au dernier Congrès (28 février-1 mars 2009), l'ASSÉ a adopté de consulter ses associations membres sur une proposition de campagne qui, quoique s'inscrivant dans une analyse et une revendication anti privatisation, serait principalement axée sur une réforme majeure de l'Aide financière aux études (AFE, bourses et prêts étudiants octroyés par le gouvernement, mais gérés presque entièrement depuis 2005 par les grandes banques).

De plus, nous nous trouvons dans un contexte de mobilisation assez difficile ici au Québec et ce qui est ressorti de nos instances c'est que nous ne savions pas vraiment dans l'immédiat quelles forces serions-nous capables d'investir dans une réelle coordination internationale. Notre contribution ne serait certainement pas fort importante pour le moment.

Cela étant dit, nous sommes bien sûr particulièrement enthousiastes et intéressé-e-s à établir des relations plus entières entre nous, à échanger et à collaborer autant que faire ce peu.

Nous attendons donc d'avoir de vos nouvelles quant au suivi de cette importante question.

Solidairement,

Mathieu Melançon pour l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

# Finances

## Proposition de prévisions budgétaires 2009-2010 du Conseil exécutif

|                                       | Prévisions 2009-2010 | Différence    | Prévisions 2008-2009 |
|---------------------------------------|----------------------|---------------|----------------------|
| <b>Revenus</b>                        |                      |               |                      |
| <b>Cotisations</b>                    | <b>103 125,00 \$</b> | (6 095,00) \$ | <b>109 220,00 \$</b> |
| <b>Instances</b>                      | <b>10 687,50 \$</b>  | (1 387,50) \$ | <b>12 075,00 \$</b>  |
| Congrès                               | 5 250,00 \$          | (825,00) \$   | 6 075,00 \$          |
| Camps de formation                    | 5 437,50 \$          | (562,50) \$   | 6 000,00 \$          |
| <b>Dons</b>                           | <b>2 000,00 \$</b>   | - \$          | <b>2 000,00 \$</b>   |
| <b>Activités de financement</b>       | <b>600,00 \$</b>     | 100,00 \$     | <b>500,00 \$</b>     |
| <b>Fonds des arrêté-e-s</b>           | <b>- \$</b>          | - \$          | <b>- \$</b>          |
| <b>Surplus fonds d'entraide 08-09</b> | <b>2 500,00 \$</b>   | 2 500,00 \$   | <b>- \$</b>          |
| <b>Totaux</b>                         | <b>118 912,50 \$</b> | (4 882,50) \$ | <b>123 795,00 \$</b> |
| <b>Dépenses</b>                       |                      |               |                      |
| <b>Fonds d'entraide</b>               | <b>5 156,25 \$</b>   | (343,75) \$   | <b>5 500,00 \$</b>   |
| <b>Information</b>                    | <b>17 800,00 \$</b>  | 500,00 \$     | <b>17 300,00 \$</b>  |
| Ultimatum et express                  | 8 000,00 \$          | - \$          | 8 000,00 \$          |
| Revue Ultimatum                       | 5 300,00 \$          | 500,00 \$     | 4 800,00 \$          |
| Matériel d'information                | 3 500,00 \$          | - \$          | 3 500,00 \$          |
| Documentation & recherche             | 500,00 \$            | (500,00) \$   | 1 000,00 \$          |
| IRIS                                  | 500,00 \$            |               |                      |
| <b>Instances</b>                      | <b>18 250,00 \$</b>  | (2 950,00) \$ | <b>21 200,00 \$</b>  |
| Congrès                               | 7 000,00 \$          | (700,00) \$   | 7 700,00 \$          |
| Camps de formation                    | 7 250,00 \$          | (1 000,00) \$ | 8 250,00 \$          |
| Comités et CoCo                       | 4 000,00 \$          | (1 250,00) \$ | 5 250,00 \$          |

|                            | <b>Prévisions 2009-2010</b> |                      | <b>Prévisions 2008-2009</b> |
|----------------------------|-----------------------------|----------------------|-----------------------------|
| <b>Mobilisation</b>        | <b>10 500,00 \$</b>         | (500,00) \$          | <b>11 000,00 \$</b>         |
| Tournées & représentations | 8 500,00 \$                 | (500,00) \$          | 9 000,00 \$                 |
| Matériel pour les actions  | 2 000,00 \$                 | - \$                 | 2 000,00 \$                 |
| <b>Bureau</b>              | <b>15 900,00 \$</b>         | 1 400,00 \$          | <b>14 500,00 \$</b>         |
| Loyer                      | 11 900,00 \$                | (100,00) \$          | 12 000,00 \$                |
| Assurances                 | 2 000,00 \$                 | 2 000,00 \$          | - \$                        |
| Fournitures                | 1 500,00 \$                 | (500,00) \$          | 2 000,00 \$                 |
| Informatique               | 500,00 \$                   | - \$                 | 500,00 \$                   |
| <b>Administration</b>      | <b>4 360,00 \$</b>          | (240,00) \$          | <b>4 600,00 \$</b>          |
| Honoraire professionnel    | 3 900,00 \$                 | - \$                 | 3 900,00 \$                 |
| Frais de caisse            | 460,00 \$                   | (240,00) \$          | 700,00 \$                   |
| <b>Communication</b>       | <b>8 700,00 \$</b>          | (150,00) \$          | <b>8 850,00 \$</b>          |
| Télécommunications         | 5 500,00 \$                 | - \$                 | 5 500,00 \$                 |
| CNW Telbec                 | 1 200,00 \$                 | - \$                 | 1 200,00 \$                 |
| Courrier                   | 750,00 \$                   | - \$                 | 750,00 \$                   |
| Internet et site           | 1 250,00 \$                 | (150,00) \$          | 1 400,00 \$                 |
| <b>Employé-e-s</b>         | <b>35 000,00 \$</b>         | (4 000,00) \$        | <b>39 000,00 \$</b>         |
|                            |                             | - \$                 |                             |
| <b>Conseils régionaux</b>  | <b>1 500,00 \$</b>          | - \$                 | <b>1 500,00 \$</b>          |
| <b>Divers</b>              | <b>500,00 \$</b>            | (800,00) \$          | <b>1 300,00 \$</b>          |
| Subventions                | 500,00 \$                   | (800,00) \$          | 1 300,00 \$                 |
| Fonds des arrêté-e-s       |                             |                      |                             |
| <b>Totaux</b>              | <b>117 666,25 \$</b>        | <b>(7 083,75) \$</b> | <b>124 750,00 \$</b>        |
| <b>Surplus/(déficit)</b>   | <b>1 246,25 \$</b>          | <b>2 201,25 \$</b>   | <b>(955,00) \$</b>          |

### Présentation des prévisions budgétaires 2009-2010

- Les montants alloués aux différents postes sont très conservateurs en raison de la désaffiliation qu'il y a eu à Bois-de-Boulogne l'année passée et l'incertitude qui règne sur la situation à Joliette. Ces prévisions 2009-2010 représentent presque totalement ce que nous avons dépensé en 2008-2009.

-Hormis les dépenses de base, nous arrivons à un surplus qui dépendrait des demandes au fonds d'entraide qui seront faites lors de ce Congrès.

-Cet argent pourrait servir à divers projets spéciaux. Par exemple, l'augmentation des parutions de l'Ultimatum, commander une recherche durant l'été, augmenter notre budget CNW Telbec pour émettre plus de réponses sur l'actualité, modifier les besoins en matériel d'information, etc.

- De plus, si nous organisons un camp de formation féministe, il faudra augmenter les revenus et dépenses des postes *camp de formation*.



## États des résultats en date du 17 avril 2009

|                                 | Cumulatif        | %              | Prévisions<br>(Mars 2009) |
|---------------------------------|------------------|----------------|---------------------------|
| <b>Revenus</b>                  |                  |                |                           |
| <b>Cotisations</b>              | <b>111810,5</b>  | <b>102,37%</b> | <b>109220</b>             |
| <b>Instances</b>                | 7965             | 65,96%         | 12075                     |
| Congrès                         | 4112,5           | 67,70%         | 6075                      |
| Camps de formation              | 3852,5           | 64,21%         | 6000                      |
| <b>Dons</b>                     | <b>1515,11</b>   | <b>75,76%</b>  | <b>2000</b>               |
| <b>Activités de financement</b> | <b>480</b>       | <b>96,00%</b>  | <b>500</b>                |
| <b>Fonds des arrêté-e-s</b>     | <b>87</b>        |                | <b>0</b>                  |
| <b>Totaux</b>                   | <b>121857,61</b> | <b>98,44%</b>  | <b>123795</b>             |
| <b>Dépenses</b>                 |                  |                |                           |
| <b>Fonds d'entraide</b>         | <b>1000</b>      | <b>18,18%</b>  | <b>5500</b>               |
| <b>Information</b>              | <b>15710,62</b>  | <b>88,26%</b>  | <b>17800</b>              |
| Ultimatum et express            | 6434,80          | 80,44%         | 8000                      |
| Revue Ultimatum                 | 4802,07          | 100,04%        | 4800                      |
| Matériel d'information          | 3514,24          | 100,41%        | 3500                      |
| Traduction                      | 0                |                | 0                         |
| Documentation & références      | 459,51           | 45,95%         | 1000                      |
| Recherche                       | 500              | 100,00%        | 500                       |
| <b>Instances</b>                | <b>17052,69</b>  | <b>80,44%</b>  | <b>21200</b>              |
| Congrès                         | 6276,02          | 81,51%         | 7700                      |
| Camps de formation              | 6500,48          | 78,79%         | 8250                      |
| Comités et CoCo                 | 4276,19          | 81,45%         | 5250                      |

|                             | <b>Cumulatif</b> |               | <b>Prévisions<br/>(Mars 2009)</b> |
|-----------------------------|------------------|---------------|-----------------------------------|
| <b>Mobilisation</b>         | <b>9745,99</b>   | <b>88,60%</b> | <b>11000</b>                      |
| Tournées & représentations  | 7694,28          | 85,49%        | 9000                              |
| Matériel pour les actions   | 2051,71          | 102,59%       | 2000                              |
| <b>Bureau</b>               | <b>11103,02</b>  | <b>76,57%</b> | <b>14500</b>                      |
| Loyer                       | 9790,20          | 81,59%        | 12000                             |
| Assurances                  | 0                |               | 0                                 |
| Fournitures                 | 1136,77          | 56,84%        | 2000                              |
| Informatique                | 176,05           | 35,21%        | 500                               |
| <b>Administration</b>       | <b>4448,76</b>   | <b>96,71%</b> | <b>4600</b>                       |
| Honoraire professionnel     | 3894,19          | 99,85%        | 3900                              |
| Frais de caisse             | 550,97           | 78,71%        | 700                               |
| Frais d'intérêt             | 3,60             |               | 0                                 |
| <b>Communication</b>        | <b>7303,31</b>   | <b>82,52%</b> | <b>8850</b>                       |
| Télécommunications          | 4585,40          | 83,37%        | 5500                              |
| CNW Telbec                  | 884,45           | 73,70%        | 1200                              |
| Poste                       | 626,06           | 83,47%        | 750                               |
| Internet et site            | 1207,40          | 86,24%        | 1400                              |
| <b>Employé-e-s</b>          | <b>30113,53</b>  | <b>77,21%</b> | <b>39000</b>                      |
| Salaire                     | 18579,44         |               |                                   |
| DAS – QC                    | 7186,07          |               |                                   |
| DAS – CA                    | 3927,92          |               |                                   |
| CSST                        | 420,10           |               |                                   |
| <b>Conseils régionaux</b>   | <b>0</b>         | <b>0,00%</b>  | <b>750</b>                        |
| CRAM                        | 0                | 0,00%         | 250                               |
| MASSE                       | 0                | 0,00%         | 250                               |
| CRAALLL                     | 0                | 0,00%         | 250                               |
| Nouveaux Conseils Régionaux | 0                |               | 0                                 |
| <b>Divers</b>               | <b>200</b>       | <b>15,38%</b> | <b>1300</b>                       |
| Subventions                 | 200              | 15,38%        | 1300                              |
| <b>Totaux</b>               | <b>96677,92</b>  | <b>77,65%</b> | <b>124500</b>                     |
| <b>Surplus/(déficit)</b>    | <b>25179,69</b>  |               | <b>-705</b>                       |

## **Demande de l'AFESH au fonds d'entraide de l'ASSÉ**

Nombre de membres : +/- 4 700 membres

Cotisation étudiante : 15 \$/session

1- Fonds alloué pour la participation aux instances

Estimation des coûts reliés aux instances de l'ASSÉ pour l'année : +/-620\$

Montant réclamé pour les coûts reliés aux instances : 0\$

Avez-vous trop réclamé d'argent à cette fin l'an dernier? Si oui, que comptez-vous faire  
des montants excédentaires : non

2- Fonds alloué à d'autres fins

Projet : Grèves étudiantes

Description du projet : Il peut vous sembler surprenant que l'AFESH, considéré pendant longtemps comme une des associations étudiantes les plus riches de l'ASSÉ, fasse une demande au fond d'entraide. Cependant, comme vous le savez, l'AFESH est en grève depuis environ un mois. Elle a également été en grève pendant 8 semaines l'an dernier. De si longues grèves amènent des dépenses très importantes (salles pour AGs, matériel d'actions...). Assez importante pour avoir épuisé le « trésor de guerre » de l'AFESH. Depuis environ un an, l'AFESH vit donc une situation très difficile. Par exemple, l'été passé, l'AFESH a eu des difficultés à trouver les liquidités pour payer sa permanente. Un autre exemple, est la difficulté qu'a eue l'AFESH à payer les salles pour tenir des AGs de grève. C'est à cause de cette situation financière plus que précaire que l'AFESH fait cette demande au fond d'entraide au Congrès.

Coûts du projet : Grèves 2007-2008 : 45 404\$

Grève 2009 (jusqu'à maintenant) : 2 224\$

Montant demandé : 2000\$

Avez-vous consulté les autres associations requérantes avant de déposer cette demande? : Non puisqu'aucune autre association étudiante n'a fait de demande.

# Candidatures aux élections générales

## Comité journal

### Lettre de candidature de Marie-Ève Marchand-Blais

Sherbrooke, 20 mars 2009

Objet : Candidature au comité journal

Bonjour à tous et à toutes,

Voici une lettre qui va décrire mon implication passée et mes motivations à poser ma candidature au comité journal. D'abord, je me suis toujours intéressée aux médias et à la propagande qu'il est possible de faire avec ceux-ci. Quoique je ne désire pas nécessairement faire de la propagande, mais bien montrer une autre vision que celle présentée par les grands monopoles médiatiques. Donc, je me suis souvent impliquée dans les journaux étudiants au secondaire, en plus d'écrire quelques articles dans des journaux de village. Je crois aussi qu'un DEC en lettres et mes connaissances en communication peuvent toujours, possiblement, donner un coup de main au comité.

Mon implication sociale c'est fait à plusieurs niveaux. J'ai fait du bénévolat pour divers événements, j'ai animé des galas, j'ai fait partie du comité radio du Cégep de Sherbrooke et de mon association de programme. Je suis actuellement responsable aux affaires externes à L'AECS (Association Étudiante du Cégep de Sherbrooke).

Je désire m'impliquer dans le comité journal de l'ASSÉ, car je suis consciente qu'actuellement, la quantité des membres est assez réduite et que pour une bonne gestion du groupe et une grande diffusion des informations, il est important d'avoir une bonne quantité de gentilles personnes.

Voilà,

Marie-Ève Marchand-Blais

### Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil exécutif de l'AECS du 31 mars 2009:

Il est proposé que le CX supporte la lettre de candidature de Marie-Ève Marchand-Blais

Proposé par Laurence Bernard

Appuyé par Marie-Soleil Lecours

AU

### Lettre de candidature de Martin Robert

Ami-e-s, militantes et militants,

je souhaite par la présente poser ma candidature sur le comité journal de l'ASSÉ. Comme vous le savez tous, l'Ultimatum est depuis plusieurs années l'outil de diffusion médiatique de notre syndicat national et sera, à mon avis, un point d'ancrage fondamental pour ce qui est de faire face aux défis particuliers de l'ASSÉ lors des prochaines sessions.

En effet, l'idéologie militante dont se réclame l'ASSÉ, le syndicalisme de combat, se base avant tout sur la mobilisation massive de ses membres à travers la diffusion d'information et le fait de susciter des débats. Ainsi, pour que l'ASSÉ soit forte, il lui faut un média fort et au fait des derniers développements en matière d'éducation.

C'est dans cet état d'esprit que je souhaite apporter ma participation à l'Ultimatum. J'ai participé à la fondation et suis présentement coordonnateur et journaliste du journal étudiant l'Antigone à Bois-de-Boulogne, ce qui m'a apporté une expérience significative en journalisme. Je suis, par ailleurs, coordonnateur à l'appui aux luttes sociales à l'exécutif de mon Cégep depuis un an; période au cours de laquelle j'ai pu me familiariser avec le discours de l'ASSÉ et participer à ses instances. Enfin, je fais partie du comité de mobilisation de Bois-de-Boulogne depuis un peu plus qu'un an, ce qui m'a permis d'acquérir une bonne expérience locale en mobilisation et en diffusion médiatique et qui m'a aussi permis d'être directeur du camp du NON lors de la campagne de désaffiliation de l'ASSÉ.

Ainsi, je crois qu'il est temps que l'Ultimatum gagne significativement en envergure et en crédibilité afin d'apporter une information et une analyse constante aux étudiantes et étudiants membres. Je crois être en mesure d'apporter un oeil pertinent à ce journal, car il importe, à mon sens, que l'Ultimatum devienne et reste un outil incontournable du mouvement étudiant autant par sa forme que par son contenu.

Solidairement, Martin Robert

### **Lettre de candidature de Gabriel Nadeau-Dubois**

Militantes, militants de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante,

Cette lettre a comme objectif de poser ma candidature au comité journal de l'ASSÉ. J'étudie actuellement au collège de Bois-de-Boulogne et suis coordonnateur aux affaires externes de son association étudiante, l'AGEBdeB, depuis près d'un an. Dès la prochaine session, je serai étudiant à l'UQAM et membre de l'AFESH.

Dès mon entrée sur l'exécutif, je fus confronté à une campagne de désaffiliation, dont on connaît l'issue. Cette défaite, loin de saper mon enthousiasme, me convainquit de la pertinence de l'ASSÉ. En défendant, dès mon entrée dans le mouvement étudiant, l'ASSÉ auprès d'une population étudiante au départ réfractaire à son discours, j'en saisi la pertinence réelle. Surtout, j'en compris les forces, et, de par le résultat, les faiblesses.

Cela ne mit heureusement pas fin à mon implication dans l'ASSÉ. En effet, je continue depuis de relayer les campagnes de l'ASSÉ au sein de l'exécutif de l'AGEBdeB et ai continué de représenter cette dernière dans les différentes instances du regroupement national. J'ai aussi participé à des

tournées de mobilisation dans différents cégeps. Le comité de mobilisation et l'exécutif de l'ASSÉ pourront témoigner de ce fait.

J'ai, dans les dernières années, été le co-fondateur de deux journaux. Le premier au sein de mon école secondaire, alors que je mis sur pied le premier journal étudiant de son histoire. J'y fus ensuite journaliste et photographe durant deux ans. Le début de mon parcours collégial fut marqué par ma participation au journal étudiant de Bois-de-Boulogne, *L'Infomane*. Puis, je participai avec mes collègues Arnaud Theurillat-Cloutier et Martin Robert à la création d'un journal engagé et de gauche à Bois-de-Boulogne : *L'Antigone*, dont je rédigeai d'ailleurs le manifeste, publié à la première édition. J'y participe toujours, encore une fois en tant que journaliste et photographe. Parallèlement, j'offre mes services de photographe et ait obtenus plusieurs contrats dans les dernières années. Ces différentes expériences me permirent donc d'acquérir des compétences au niveau de la mise sur pied, de la coordination, de l'écriture et de la photographie de presse.

Je suis convaincu que mes aptitudes en écriture, en photographie et en organisation d'un journal sont des atouts dont l'ASSÉ, et son journal, pourraient bénéficier. Je considère en outre que *L'Ultimatum* a besoin, ni plus ni moins, d'une refondation. Cette remise en question ne doit rien épargner : ni la forme (le nom du journal, son graphisme, ses dimensions, le nombre de pages, la fréquence de publication, le style d'écriture, etc.), ni le fond (sujets abordés, mission du journal, fonctionnement interne, suivi de l'actualité). Une refondation dont l'objectif est quant à moi bien clair : redonner aux militants et militantes ainsi qu'à la population étudiante moyenne, le goût de lire le journal officiel de l'ASSÉ. Un défi imposant, que je propose, avec mes camarades candidats et candidates, de relever.

Solidairement,

Gabriel Nadeau-Dubois

### **Lettre de candidature d'Arnaud Theurillat-Cloutier**

Membres du Congrès de l'ASSÉ,

La présente lettre a pour objectif de détailler quelque peu les capacités que je pourrais mettre à profit pour le comité journal de l'ASSÉ. Pour ce qui est de ma position sur *L'Ultimatum* et ma vision de son développement futur, je vous réfère à la lettre présentée dans ce cahier de congrès que j'ai cosignée avec d'autres candidats et candidates au comité journal.

Brièvement, cela fait près de trois ans que je m'implique dans le mouvement étudiant postsecondaire par le biais de l'Association Générale Étudiante de Bois-de-Boulogne (AGEBdeB), anciennement membre de l'ASSÉ. J'ai occupé plusieurs postes au sein de cette association locale (coordonnateur général, coordonnateur aux affaires externes, membre du comité de mobilisation, du comité femmes) et pris régulièrement des mandats pour l'ASSÉ. Dans ces implications, j'ai pu développer quelques compétences de graphisme et de mise en page. En effet, j'ai réalisé la plupart des affiches, tracts et dépliants de l'AGEBdeB, en plus d'avoir participé à la création, à l'écriture et à la mise en page du défunt journal de l'association (*L'info-BdeB*, renommé *Le Protagoniste*) et de celui du comité femmes (*La Ménagère*).

Depuis le début de l'année scolaire, le regroupement de quatre comités progressistes de l'AGEBdeB (femmes, environnement, solidarité internationale, mobilisation) diffuse le journal *L'Antigone* auquel je participe par mon travail d'écriture, de correction et de mise en page. La qualité de cette publication dépasse largement celle des publications nommées plus tôt de par sa forme, sa fréquence, ses articles et son nombre d'exemplaires. Elle constitue l'expérience de loin la plus pertinente pour ma candidature étant donné que la mise en page a été faite sur les logiciels habituellement utilisés par l'ASSÉ et imprimée sur les mêmes presses. Ainsi, je connais bien tout le processus de création d'un journal, de l'écriture à l'impression et à la distribution, en passant par la révision, la correction et la mise en page.

Si vous désirez de plus amples informations, je serais en mesure de répondre à vos questions lors du congrès annuel auquel je devrais normalement être présent.

Solidairement, Arnaud Theurillat-Cloutier

### **Lettre de candidature de Julien de Tilly<sup>10</sup>**

Montréal, le 3 avril 2009

Objet: Lettre de motivation pour le Comité du Journal

Bonjour militant-e-s,

Par la présente, j'aimerais faire part au Congrès de ma motivation à participer au Comité du Journal de l'ASSÉ. Bien que le début de mon implication au sein du mouvement étudiant soit très récent – automne 2008 –, je me rends compte qu'une organisation comme l'ASSÉ ne peut vivre que par l'implication de ses membres. Après presque un an de militantisme dans mon association locale, la SOGÉÉCOM, j'aimerais commencer à m'investir au niveau national.

Je crois que toute organisation qui pose la démocratie comme base de son fonctionnement se doit de disposer des moyens nécessaires afin que tou-te-s ses membres puissent être informé-e-s des enjeux qui les touchent. Ce n'est qu'en assurant une couverture des problématiques qui affectent les étudiant-e-s que ces derniers-ères pourront exercer pleinement leurs droits démocratiques et que les choix exprimés par chacun chacune refléteront réellement leur volonté. Les positions défendues par l'ASSÉ sont bien souvent marginalisées – quand elles ne sont tout simplement pas mises sous silence – par les grands médias. Pour que notre message soit connu du plus grand nombre de gens,

---

<sup>10</sup> Voir note de bas de page avec extrait procès-verbal de la SOGÉÉCOM

nous nous devons de diffuser massivement un journal qui traite avec sérieux des enjeux de la société québécoise. En ce sens, le Comité du Journal me semble être un outil d'information des plus pertinent dans lequel j'aimerais œuvrer.

Un autre aspect qui m'attire grandement dans la presse étudiante est l'opportunité qu'elle offre aux étudiant-e-s eux-même et elles-même d'exprimer leurs opinions sur différents sujets. Je crois aux principes exprimés dans la Charte de Grenoble. Les étudiant-e-s sont destiné-e-s à un rôle beaucoup plus grand que celui qui nous est proposé, à savoir n'être qu'une éponge absorbant quantité de matière jusqu'à saturation. L'étudiant-e doit pouvoir s'exprimer et juger le monde qui l'entoure, c'est là, je crois, son rôle social premier. Les étudiant-e-s, parce qu'ils et elles vivent une réalité qui leur est propre, ont une analyse de la société qui leur est tout aussi caractéristique. Cette analyse, puisqu'elle nous reflète, puisqu'elle reflète l'esprit étudiant, nous devons la rendre publique. Nos idées et nos opinions doivent être connues de tous. Comme exprimé plus haut, ce n'est qu'en étant informé, ce n'est qu'en connaissant les critiques, en sachant les alternatives, qu'un peuple peut réellement se prendre en main et vivre comme il l'entend.

Je terminerai cette lettre en parlant plus précisément de moi. Comme je l'ai dit plus haut, j'en suis à ma deuxième session au cégep. J'ai commencé à m'impliquer – tant dans le mouvement étudiant que dans la vie en générale – cet automne. Je n'ai donc pas beaucoup d'expérience et bien souvent, malgré moi, mon analyse et ma critique de la société sont incomplètes. Cependant, je crois en l'ASSÉ et j'espère que mon implication pourra à la fois aider le mouvement étudiant québécois et me permettre de m'améliorer, personnellement.

Voilà donc,

Julien de Tilly, étudiant en sciences humaines au Collège de Maisonneuve

### **Lettre de candidature au poste de collaboratrice officielle du comité journal de Chloé Domingue-Bouchard**

Montréal, le 10 avril 2009

Chères membres,

Chers membres,

Le comité journal jouissant d'une popularité sans pareil cette année, six personnes ont manifesté ouvertement leur intérêt à prendre part à l'aventure de l'*Ultimatum* pour l'année 2009-2010 sur une possibilité de cinq places sur le comité. C'est en ce sens que je choisis de me présenter comme collaboratrice officielle afin de ne se priver d'aucune force de travail motivée, tout en étant moi-même redevable au congrès, de ce fait « chaisable » et également imputable tout au long de mon mandat.



Je suis particulièrement enthousiaste pour ma troisième année consécutive d'implication au journal qui s'annonce. Ayant en partie siégé seule sur le comité l'année dernière et ayant collaboré cette année avec Christian Pépin, également seul membre élu sur le comité, la perspective d'une équipe complète au comité journal me réjouit grandement. Il s'agit là de l'occasion idéale pour mettre en place certaines réformes dans la production de notre journal, afin que ce formidable outil d'information et de mobilisation puisse, en plus de servir les causes que nous défendons, devenir une voix davantage entendue et reconnue. La nature de ces changements souhaités est clairement exposée dans le texte cosigné avec mes potentiel-le-s futur-e-s collègues. En ce sens, je ne m'étendrai pas davantage sur le sujet, mais réaffirmerai qu'il s'agit là de ma position quant à la nature et à la forme à privilégier pour notre journal.

Enfin, en ce qui concerne mes compétences en la matière, j'ajouterais que je m'implique au sein de l'*Ultimatum* depuis deux ans et que j'y privilégie un travail en collégialité dans le respect des points de vue de tous et toutes. J'étudie présentement en Communication, politique et société à l'UQAM et manifeste un grand intérêt pour l'étude critique des médias et pour le journalisme en général. J'ai surtout travaillé à la production et à la correction (critique, langue, etc.) d'articles au sein de l'*Ultimatum*. Je suis reconnue pour mes limites et lacunes sur le plan graphique, mais sachez que la présente grève à l'UQAM m'a donné l'occasion de me lancer dans la production et le montage de tracts. J'apprends peu à peu et mon statut de néophyte en la matière ne saurait résister encore longtemps!

Au plaisir de travailler à la production d'un journal gratuit, accessible et de qualité!

Chloé Domingue-Bouchard

Membre de l'ABICEP-UQAM

P.S. Un appui à ma candidature viendra sous peu.

Extrait appuie de l'AECS à Chloé Domingue:

Il est proposé que l'AECS appuie la candidature de Chloé Domingue Bouchard comme collaboratrice officielle au comité journal de l'ASSÉ.

Proposé : Stéphanie Desmarais St-Onge

Appuyé : Carl Cyr

A.U

## **Comité aux luttes sociales**

### **Lettre de candidature de Mathieu Lévesque**

Objet : Poste sur le Comité aux luttes sociales

Montréal, le 3 avril 2009

Bonjour à vous militant-e-s,

Il me fait un grand plaisir de me présenter aujourd'hui sur le Comité aux luttes sociales de l'ASSÉ. En fait, déjà 3 années sont passées depuis mon premier contact avec le mouvement étudiant. Ayant été impliqué comme conseiller à la pédagogie au cégep de Saint-Jérôme et sur le CRAALLL (conseil régional avant-gardiste de l'ASSÉ dans Laval, Lanaudière et Laurentides), j'ai fait mes débuts pendant la grève de 2005, à un moment d'effervescence incomparable du mouvement étudiant. Depuis, plusieurs choses ont changé. L'ASSÉ éprouve présentement de nombreux problèmes que je ne veux pas énumérer ici, mais que je me propose de contribuer à résoudre par ma modeste implication.

J'ai choisi le comité aux luttes sociales entre autres parce que j'ai la conviction que les luttes progressistes sont liées par certaines problématiques complexes que j'ai appris à identifier en travaillant à les combattre. Par ailleurs, la lutte pour le vaste terme de droit à l'éducation me paraît dénuée de sens si elle ne s'appuie pas sur une vision d'ensemble des différentes luttes sociales et des répercussions parallèles que notre mouvement peut avoir sur celles-ci.

En somme, puisque l'ASSÉ a largement contribué à ma formation de militant et que je crois que le mouvement étudiant combatif doit plus que jamais prendre sa place sur l'échiquier des luttes sociales, il me paraît opportun d'offrir mon support à l'ASSÉ à travers une implication sincère et dévouée. Sachez camarades que l'heure est grave, le mouvement étudiant a besoin de nous tous et toutes pour arriver à défendre les droits d'une majorité d'individus qui n'ont pas la chance d'avoir la conscience sociale que nous avons développé en luttant.

### **Lettre de candidature de Myriem Alami <sup>11</sup>**

Montréal, le 9 avril

Objet : Candidature au comité aux luttes sociales

Bonjour militant-e-s,

La présente lettre vise à me présenter sur le comité aux luttes sociales de l'ASSÉ. Je suis une ancienne étudiante, encore membre de la SoGEECoM. Ayant siégé sur le conseil exécutif de l'association étudiante, je milite encore au niveau local. Je me présente donc sur ce comité pour avoir une plus grande implication au sein de la lutte nationale.

Suite, entre autres, à la dernière campagne de l'ASSÉ et la grande participation des groupes sociaux et communautaires à la signature du manifeste et à la manifestation du 26 mars dernier, continuer à

<sup>11</sup> Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil exécutif de la SOGÉÉCOM du 6 avril 2009: « Que la SOGÉÉCOM appuie les candidatures à l'ASSÉ de Pascal Chabot-Lamarque et de Mathieu Melançon pour le Comité à la mobilisation, de Xavier Dandavino [...] pour le Comité de formation, de Myriem Alami pour le Comité aux luttes sociales, de Jean-Emmanuel Bouchard pour le Comité d'information et de Julien de Tilly pour le Comité du journal.

Proposée par Pascal Chabot-Lamarque  
Appuyée par Julien de Tilly  
Adoptée à l'unanimité »

tisser de précieux liens avec ses dits groupes ne sera que bénéfique pour l'ASSÉ, en cette période de crise.

Je me propose donc pour travailler conjointement avec les différents groupes sociaux pour augmenter la collaboration avec l'ASSÉ et continuer le travail qui a porté fruit durant les dernières années.

Solidairement,

Myriem Alami

### **Lettre de candidature de Mathieu Jobin**

Bonjour camarades,

Je désire vous faire part de mon intention de me présenter sur le comité aux luttes sociales. Je milite à l'ASSÉ depuis 2001 et je m'y suis impliqué à travers la participation et l'organisation de diverse campagne, par un court passage sur le comité exécutif ainsi qu'au travers des conseils régionaux. Depuis 2005, je me suis davantage impliqué au niveau local et dans l'animation/formation des assemblées délibératives. Je désire maintenant m'impliquer sur le comité aux luttes sociales afin de continuer le travail de rapprochement et de solidarité qui a été entrepris avec les organisations communautaires et syndicales. Bien que beaucoup de travail ce soit fait en ce sens ces dernières années et que ce travail donne de bons résultats (la manifestation du 26 mars et le manifeste « Pour un système public, libérons-nous du privé! »), il reste encore un long chemin à faire pour développer des liens de solidarité et multiplier les actions communes avec les divers mouvements sociaux.

Solidairement!

Mathieu Jobin

Montréal, le 10 avril

### **Lettre de candidature de Véronique de Broin**

Bonjour à vous,

Par la présente, je désire manifester mon intention et mon enthousiasme à me présenter sur le comité aux luttes sociales. J'ai débuté mon implication dans le mouvement étudiant lors de la grève de 2005, en tant que militante de terrain, rôle que je n'ai jamais abandonné. De l'automne 2008 à l'hiver 2009 j'ai été coordonatrice de l'association modulaire d'histoire de l'UQAM, poste que j'ai quitté afin de participer à la mise sur pied du Comité de soutien aux parents étudiants de l'UQAM (CSPE-UQAM) en tant que responsable des communications, poste que j'occupe jusqu'à ce jour.

L'ASSÉ a toujours accordé une place importante au développement de liens solides entre elle et les milieux communautaire et syndical. La manifestation du 26 mars dernier, où des membres de différentes organisations syndicales et communautaires étaient présents pour dénoncer aux côtés des étudiant-e-s la privatisation des services sociaux en témoigne. Il me semble primordial pour l'ASSÉ de mener énergiquement ce travail visant la consolidation d'un front social progressiste et coordonné. Pour sortir le combat pour l'accessibilité à l'éducation de son particularisme, il faut travailler ardemment à remettre l'enjeu dans un contexte social plus vaste.

Sans perdre de vue le soutien que le comité puisse apporter aux différents groupes déjà actifs au niveau local (comité antimilitariste, féministe, écologiste, contre l'apartheid, etc...), je veux souligner que mon intention vise davantage la poursuite et la création d'un réseau de communication étroit entre l'ASSÉ et les associations syndicales et communautaires pertinentes. Dans un contexte d'attaques aux droits des travailleurs et travailleuses et d'étranglement des groupes communautaires luttant contre la pauvreté et l'exclusion, la lutte est grande. L'ASSÉ a un rôle d'avant-plan à jouer dans la mobilisation et l'action. De ce fait, j'offre mon entière collaboration au futur secrétaire aux relations externes. Je souhaite également étendre mon implication afin de développer l'analyse sur la conjoncture sociale québécoise et mondiale.

Solidairement vôtre, Véronique de Broin, baccalauréat en Histoire de l'UQAM

**Lettre de candidature de Philippe Ethier** (*Il a retiré sa candidature, car il trouvait pertinent la candidature d'un non-étudiant dans la mesure où le comité n'allait pas être rempli en totalité par des étudiantes et étudiants, ce qui n'est pas le cas présentement.*)

Montréal, le 10 avril 2009

Objet : Candidature pour le comité aux luttes sociales

Par la présente lettre, je vous soumets ma candidature sur le comité aux luttes sociales. D'une manière brève, mon engagement dans le mouvement étudiant a débuté à l'automne 2007 avec mon élection au poste d'adjoint aux affaires externes à la Société Générale des Étudiantes et Étudiants du Collège de Maisonneuve (SOGÉÉCOM). C'est donc dans le cadre de la campagne de grève générale illimitée et de l'échec qui en suivi que je me suis familiarisé avec l'ASSÉ. Cet échec fut pour moi une prise de conscience; j'ai compris l'importance d'avoir une association nationale fonctionnelle et que notre statut d'indépendant (la SOGÉÉCOM a réaffilié le 8 avril 2008) nous permettait aucunement de jouer un rôle réel au sein d'un mouvement étudiant démocratique, combatif et solidaire. De telle sorte que j'ai fait parti de l'équipe (cette fois, à titre de délégué aux affaires externes et de coordonnateur du camp pour l'affiliation) qui a travaillé à faire en sorte que la SOGÉÉCOM reprenne la place qui lui revenait au sein du mouvement étudiant. De plus, j'ai aussi occupé le poste de délégué à la coordination durant l'automne 2008. Je suis aujourd'hui non-étudiant.

Selon moi, une des forces du discours de l'ASSÉ, c'est qu'elle place l'éducation comme l'élément central d'un combat plus large pour la justice sociale et non comme seul élément, comme le fait les fédérations. Certes, par le fait que nous sommes étudiant-e-s, nous pourrions parfois être portés à adopter une vision corporatiste. Mais une telle manière de faire fait fi du fait qu'en ne choisissant pas la voie de la solidarité, on peut faire barrage à nos propres revendications, en se privant d'appuis non négligeables dans le cadre de nos luttes. Par contre, je crois aussi que la collaboration entre différentes organisations peut aussi vouloir dire faire des concessions sur certaines revendications, et ce, pour des raisons stratégiques.

Non seulement l'ASSÉ doit travailler à bâtir des solidarités en appuyant et en soutenant les luttes menées par le mouvement ouvrier et écologiste, les femmes, les autochtones, les homosexuel-le-s, les personnes immigrantes, bref l'ensemble des luttes progressistes, mais aussi avec les organisations étudiantes au plan international. Nos revendications sont très souvent semblables et la source de nos problèmes la même : le néo-libéralisme. Et c'est surtout sur cet élément que je veux travailler; faire en sorte de créer un réel réseau avec des associations d'ailleurs. À partir de l'été, je vais quitter le pays, pour un temps indéterminé, pour l'Amérique latine. Je compte visiter bon nombre d'organisations durant mon périple et chercher, par le fait même, à bâtir des liens permanents entre l'ASSÉ et ces derniers.

De plus, je suis de ceux qui croient que des changements doivent être fait au sein de l'ASSÉ ( Je fais ici référence au texte *Pour une refondation de L'Ultimatum* et à la lettre de candidature de Christian Pépin). Si nous voulons nous imposer en réel acteur de transformation de la société québécoise, nous nous devons de débattre de certains éléments organisationnels qui font obstacles à la diffusion et à l'avancement de notre discours autant chez les étudiant-e-s qu'au sein de la population. Sans renier nos principes, nous devons revoir nos manières de faire (stratégie de négociation, matériels d'information, manière d'articuler nos revendications,...) qui nous aide aucunement dans l'atteinte de nos objectifs.

Mes salutations militantes,

Philippe Ethier , encore membre de la Société Générale des Étudiantes et Étudiants du Collège de Maisonneuve (*SOGÉÉCOM*)

### **Comité d'information**

#### **Lettre de candidature de Jean-Emmanuel Bouchard<sup>12</sup>**

Montréal le 8 avril 2009

Objet : Candidature au comité d'information

---

<sup>12</sup> *Ibid.*

Bonjour à toutes et à tous,

Cette lettre vise à vous expliquer mon intérêt à me présenter au comité d'information de l'ASSÉ. Je suis un membre de la Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve (SoGEECoM) depuis presque deux ans et si je n'ai jamais siégé à un poste d'exécutant, j'ai souvent participé à la création de matériel de mobilisation (tracts et affiches) j'ai d'ailleurs créé l'affiche des journées d'action contre le privé.

Dans le but d'être le plus transparent possible, je crois important de vous signaler que lors de la campagne d'affiliation de la SOGEECOM d'avril 2008, j'ai été le coordonnateur du comité contre l'affiliation. Si j'appuyais alors une position que chacun ici présent décrierais (moi inclus) je crois avoir assumé cette tâche avec intégrité et honnêteté. Après que l'affiliation fut adoptée en Assemblée Générale, j'aurais pu comme beaucoup de gens l'ont fait dans le passé me terrer dans les profondeurs de mon cégep et comploter machiavéliquement une désaffiliation dans les plus brefs délais. Toutefois, ayant des opinions à faire valoir, j'ai décidé d'assister aux instances de l'ASSÉ et de m'impliquer dans mon association étudiante, une façon beaucoup plus constructive de changer les choses. De plus, après avoir assisté à mon premier Congrès de l'ASSÉ (celui juste après l'affiliation) j'ai bien malgré moi dû me rendre que certains des griefs que l'on faisait à l'ASSÉ sont foncièrement infondés. Par exemple, l'image que certaines personnes ont de l'ASSÉ et qui la voit comme une organisation où tous les membres ont la même vision et les opinions est grossièrement surfaite. Ce qui m'amène à en tirer la conclusion suivante : Sans une bonne stratégie d'information, l'ASSÉ ne pourra pas atteindre ses membres et leur faire comprendre son fonctionnement, ses positions.

Je me propose donc pour œuvrer dans le Comité d'information dans le but d'aider l'ASSÉ à informer ses membres et à articuler un message clair pour tous.

Merci, Jean-Emmanuel Bouchard

### **Lettre de candidature de Jean-Christophe Gascon**

Cher congrès,

Par la présente lettre, je souhaite poser ma candidature au comité information pour l'année 2009-2010. Présentement, je suis étudiant au baccalauréat en sociologie à l'UQAM et donc membre de l'AFESH-UQAM. Ma lettre de candidature sera divisée en trois points : Une présentation de mes implications passées; un bref aperçu de mon opinion sur l'état actuel de l'ASSÉ; et finalement ma vision de mon rôle sur le comité information

### *Mes implications passées*

Je m'implique dans le mouvement étudiant à différents niveaux depuis mon entrée au Collège de Maisonneuve en septembre 2003 dans une période où l'ASSÉ perdait des plumes à la SOGÉÉCOM, une de ses assos fondatrices. Ma position en faveur de l'ASSÉ et du syndicalisme de combat s'est consolidée durant ces années à travers les différentes luttes menées, particulièrement la grève de 2005. Cette période m'a aussi fait prendre conscience de l'échec absolu de la stratégie concertationniste des fédérations et de la nécessité de combattre leur existence à travers un large pôle de ralliement autour des principes du syndicalisme de combat. J'ai milité à la SOGÉÉCOM durant une bonne partie de mes trois années au Cégep.

Je suis ensuite entré à l'UQAM à l'automne 2006. Je me suis impliqué sur le comité information de l'ASSÉ de février 2006 à avril 2007 et par la suite sur l'exécutif de l'AFESH-UQAM comme secrétaire à la mobilisation et secrétaire à l'information d'avril 2007 à avril 2008 alors que l'AFESH-UQAM a vécu deux grèves illimitées en deux sessions.

### *Ma vision de l'ASSÉ dans la conjoncture actuelle*

À mon avis, la situation actuelle de l'ASSÉ n'est pas excellente, et ce, principalement en raison de l'échec de la campagne de grève 2007. Sans présenter ici une analyse approfondie de cet échec, je crois important de présenter mes critiques, car ma vision sur ce que doit être l'ASSÉ l'an prochain en découle. Il s'agit aussi d'un échec trop important pour ne pas en tirer les leçons nécessaires. Je tiens aussi à préciser que je m'inclus dans la critique présentée ici, car j'ai pu endosser à l'époque certaines positions que je dénonce ici.

Premièrement, nous avons très mal analysé la conjoncture politique issue des élections de mars 2007. Dans ce contexte politique difficile pour la gauche radicale, l'ASSÉ n'avait pas le rapport de force pour mener une campagne de grève exclusivement sur la question de la gratuité scolaire sans perspective réaliste à court terme. Nous avons surestimé notre rapport de force et nous nous sommes privés d'importants appuis, notamment chez beaucoup d'associations non affiliées et même au sein de la base de la plupart des associations de l'ASSÉ. Alors que l'ASSÉ était dans une excellente situation en mars 2007 et qu'elle a connu le plus gros congrès de son histoire en avril 2007, son manque de perspective l'a propulsée dans un déclin duquel elle a de la misère à se relever depuis.

Cette campagne échec a aussi mis de l'avant un problème important : L'incapacité fréquente de l'ASSÉ à faire une réelle autocritique de ses positions et stratégies. Alors qu'il était évident dès la rentrée que nous n'étions pas prêts et prêtes à mener une campagne de grève immédiatement à l'automne, nous avons nié l'évidence en continuant d'aller de l'avant, souvent en se mentant à nous-mêmes en se faisant croire que la mobilisation allait bien sur les campus alors que le contraire aurait dû nous sembler évident. Nous avons suivi dogmatiquement la campagne sans la questionner adéquatement, ce qui a mené à son échec.

Si l'ASSÉ veut mener une bonne campagne sur l'AFE et contrer les futures attaques de l'État qui seront drastiques en cette période de crise du capitalisme, nous devons à tout prix éviter ces erreurs et se donner les moyens de créer un véritable mouvement de masse. Il est nettement plus radical d'avoir une plate-forme contenant des objectifs réalistes à court terme et qui permettent la création d'un large mouvement de lutte qu'une stratégie maximaliste qui empêche d'élargir la lutte par sa non réceptivité au sein de la base. La radicalité se mesure dans notre potentiel à créer un mouvement de masse qui perturbe réellement l'ordre social et non dans nos simples revendications détachées de toute analyse pratique.

### *Ma vision de la tâche au comité information*

Au niveau de ma tâche plus précise sur le comité information, je possède une forte expérience et une très bonne connaissance des logiciels de graphisme de base. J'ai collaboré entre autres à la réalisation de plusieurs numéros de l'Ultimatum et de la revue de l'automne dernier et à plusieurs autres formes de documents de propagande.

Dans sa propagande, une organisation comme l'ASSÉ doit savoir faire passer un discours en rupture radicale avec l'idéologie dominante dans un format accessible et « mainstream » permettant de rallier le plus de gens possible autant au niveau de l'écriture du texte que de sa présentation. Ça peut paraître contradictoire comme approche, mais c'est nécessaire au rayonnement de l'ASSÉ et du syndicalisme de combat à grande échelle.

Tout au long de mon mandat, je compte aider à la production du matériel d'information en lien avec la campagne que nous aurons voté. Une fois élu, mon premier objectif sera de produire un plan de production de matériel d'information avec la collaboration d'autres membres d'execs et de comités qui sera conséquent avec la campagne voté par le présent congrès. Ce plan sera soumis au conseil de coordination dans les premières semaines de mon mandat.

Aussi, je compte aussi offrir si nécessaire de l'aide aux différentes associations locales ayant des besoins, notamment au niveau de la formation sur la conception de matériel d'information. Malheureusement, ce type de tâche est trop souvent centralisé entre les mains d'un nombre restreint de personnes qui possède les connaissances graphiques nécessaires et vu le renouvellement constant de la base militante, ce genre de savoir doit être transmis et renouvelé de manière permanente afin que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui passent des nuits blanches à monter les documents d'info.

Finalement, je suis disponible pour répondre à vos questions avant ou pendant le congrès afin d'alimenter la réflexion. Comme d'autres l'ont écrit dans leur lettre de candidature, je vous invite aussi à ne pas voter pour moi simplement pour remplir une chaise vide, mais plutôt parce que ma candidature en vaut réellement la peine. Parfois, une chaise vide vaut mieux qu'une mauvaise candidature et voilà pourquoi il faut faire une réflexion sérieuse sur chacune de celles-ci.



## Comité à la recherche et aux affaires académiques

### Comité de formation

#### Lettre de candidature de Xavier Dandavino<sup>13</sup>

À Montréal

Lundi le 6 avril 2009

Objet : Candidature au comité formation

Bonjour camarades,

la présente lettre vise à présenter ma candidature sur le comité formation de l'ASSÉ. Je finis présentement un Double DEC Sciences de la nature et Sciences Humaines au CÉGEP de Maisonneuve. J'y milite depuis mon arrivée. J'ai commencé à m'impliquer dans mon comité de mobilisation local dès ma première année, ai effectué depuis plusieurs mandats d'exécutants à la SOGÉÉCOM, ai acquis de l'expérience de cette façon et ai participé, pour recevoir ou donner des ateliers, à plusieurs camps de formation de l'ASSÉ et de la SOGÉÉCOM. Je considère extrêmement important de former les militant-e-s qui souhaitent œuvrer dans le mouvement étudiant, justement parce que ce qui manque souvent à celui-ci n'est pas la motivation, mais bien l'expérience. Ce qui fait la force du mouvement étudiant, qui l'a fait dans le passé et qui la fera dans l'avenir, c'est son roulement rapide. Rien de mieux que des forces fraîches pour ranimer les troupes. Cependant, c'est aussi ce qui fait sa faiblesse, son habitude à vouloir réinventer la roue à chaque 2 ou 3 ans, parce que rien ni personne n'est resté pour dire aux nouveaux et nouvelles : « Hey, on déjà essayé ça; ça marche » ou bien « Ho, ça sert à rien faire ça, la dernière fois ça a poché! » Pour cette raison, je souhaite donner mon temps pour aider à la préparation des camps de formation biannuels de l'ASSÉ. Je ne serai toutefois pas disponible tout au long de l'année. Je prévois quitter le Québec durant le mois d'août, ainsi que durant la session d'automne, des mois d'octobre à décembre. Indépendamment de la date du camp de formation de l'automne et dans le cas où je suis élu au comité formation; je suis prêt à m'y adapter et à rester jusqu'à ce que ce camp ait lieu. De plus, malgré que je sois membre de l'ASSÉ aujourd'hui, je ne le serai pas tout au long de mon mandat. Ma prochaine rentrée étudiante se fera en septembre 2010. Cela signifie, en autre, lors de la session d'hiver prochaine, moins de temps pour étudier, plus de temps pour m'impliquer. Dans l'espoir que ma candidature fasse écho, que mon expérience pourra servir et que le mouvement étudiant puisse dire à son tour : « Je me souviens » (ceci est une expression purement littéraire, sans considération pour quelconque référent culturel nationaliste).

Solidairement, veuillez accepter mes plus sincères salutations militantes,

Xavier Dandavino.

---

<sup>13</sup> *Ibid.*

## **Lettre de candidature de Shanie Morasse<sup>14</sup>**

Bonjour cherEs camarades,

Je vous soumetts ma candidature au sein du comité formation. Depuis le tout début de mon cégep et même avant mon désir de m'impliquer à l'ASSÉ a toujours été très fort et mon sentiment d'appartenance à ce groupe l'est aussi. J'ai donné beaucoup de mon temps et de mon énergie à tenter d'aider l'ASSÉ du mieux que je l'ai pu. J'ai été responsable aux affaires internes durant moins d'une session car ce n'était pas ma place du tout, j'ai aussi été sur le comité femmes par intérim au cours de la session passée et j'ai beaucoup aidé ce comité l'année précédente. Durant mon implication au comité femmes j'ai pu co-organiser deux camps de formations féministes l'un eu un grand succès et l'autre beaucoup moins. Avec l'organisation de ces deux camps de formation j'ai pu apprendre beaucoup sur comment réussir un bon camp de formation et j'ai pu constater les erreurs à ne pas faire. Mis à part mon expérience pour les camps de formations il y a des raisons qui me poussent à vouloir en organiser d'autre, je considère que l'ASSÉ doit être une force mobilisatrice et pour arriver à faire de la mobilisation efficace il faut des gens bien formés et c'est pourquoi l'implication dans ce comité est très importante. Selon moi, ce ne sont pas que les camps de formation qui doivent être mis de l'avant mais aussi les formations au niveau local. Je veux m'impliquer sur le comité formation pour pousser encore plus les formations « à la carte/menu pizza » pour vraiment démocratiser le savoir au sein des membres de l'ASSÉ. Finalement, je crois qu'avec mon nombre de cours et mes connaissances c'est le meilleur comité dans lequel je peux m'impliquer.

On se revoit au congrès.

## **Lettre d' Alexandre Duchesne Blondin**

Laval, le 16 avril 2009

Objet : Candidature pour le comité de formation

Je m'appelle Alexandre Duchesne Blondin, j'ai étudié au Cégep Montmorency et je suis présentement inscrit à Cégep@distance. Je crois fortement que mes idées et mes opinions rejoignent celle de l'ASSÉ, et ce, même si je proviens d'une association non membre.

Je suis tout à fait en accord avec un militantisme basé sur un rapport de force, l'effacement du privé dans la sphère publique et la gratuité scolaire En effet, j'ai milité au sein de mon association étudiante lors de mon passage au Cégep de Montmorency (et encore aujourd'hui même si je suis aujourd'hui à Cégep@distance).

---

14 Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil exécutif de l'AÉCSL du 9 avril 2009:

7.1 Que l'exécutif de l'AÉCSL appuie la candidature de Shanie Morasse au comité formation de l'ASSÉ.

Proposée par: comité pédagogie

Appuyée par: comité interne

Adoptée à l'unanimité

Lors de mon passage au cégep, j'ai premièrement cofondé un petit comité mobilisation du nom de CASÉ pour défendre des causes sociales et politiques nos campagnes ont porté, entre autres, sur la brutalité policière et la manifestation du 28 février 2008. Par la suite, j'ai consacré mes énergies dans la lutte pour l'obtention d'un véritable café étudiant. Mon implication a duré au total 1 an et demi.

C'est principalement à travers la lutte pour l'obtention du café étudiant que j'ai remarqué à quel point, année après année, nous oublions les acquis des luttes passés ce qui entraînent les nouvelles générations de militant à répéter sans arrêt les mêmes erreurs. Ainsi, j'ai compris l'importance d'une continuité et de bien former ses membres afin de toujours aller de l'avant. Donc, j'espère aider avec toute l'équipe à organiser des formations solides, accessibles à tous et toutes pour que les gens évitent de retomber dans les mêmes pièges. J'aspire également offrir des formations accessibles en dehors des camps de formations par l'entremise de support informatique.

Syndicalement vôtre,

Alexandre Duchesne Blondin, étudiant à cegep@distance

### **Lettre d'appui de l'Association des Étudiants et Étudiante du Collège Lionel-Groulx**

Ste-Thérèse 23 avril 2009

Objet: candidature d'Alexandre Duchesne Blondin au comité de formation

Bonjour camarades,

La présente est pour confirmer que le comité des représentantEs (CRE) de l'Association des Étudiantes et Étudiants du Collège Lionel-Groulx (AGEECLG) appui la candidature de Alexandre Duschesne Blondin, étudiant au Cégep@distance et militant de l'Association Étudiante du Collège Montmorency (AGEM).

Salutations

Pour l'Association Étudiante

Coralie Jean

**Comité femmes**

## Comité à la mobilisation

### Lettre de candidature de Pascal Chabot-Lamarche<sup>15</sup>

6 avril 2009

Oï,

Je pose ma candidature, par la présente lettre, au Comité à la mobilisation. J'ai décidé de me présenter sur ce comité parce que je pense la mobilisation est une lacune grave en ce moment dans le mouvement étudiant. J'aime beaucoup le travail de mobilisation et je le considère comme primordial. Je veux donc remettre ces pratiques à l'ordre de priorité du mouvement étudiant.

Je compte donc faire rayonner l'ASSÉ et ses revendications à travers les associations étudiantes. Je compte accorder par contre une bonne partie de mon travail chez les associations étudiantes de Sherbrooke, de régions et non membres et participer à construire un réel plan externe. Je trouve vraiment important de reconstruire une culture de mobilisation dans les associations et que le plus possible d'association étudiante possède un comité de mobilisation actif et fonctionnel.

Pascal Chabot, Membre de la Société Générale des Étudiantes et Étudiants du Collège de Maisonneuve (SOGÉÉCOM)

### Lettre de candidature de Mathieu Melançon<sup>16</sup>

Montréal, 10 avril 2009

#### Lettre de candidature a un poste sur le comité de mobilisation Mathieu Melançon

Bonjour camarades,

Je ne compte pas me vendre outre mesure. Au cours de mon implication (SOGÉÉCOM: secrétaire à la coordination, secrétaire aux affaires internes et adjoint aux affaires internes/ ASSÉ: Co-Coordonateur du CRAM et secrétaire aux affaires internes de l'ASSÉ et Membre du Comité de Mobilisation) j'ai toujours été convaincu que la mobilisation massive et constante était le seul vrai pilier d'un syndicat radical et combattif. Mais voilà, au delà selon moi des aléas de la campagne, c'est la culture de la mobilisation qui manque gravement à l'ASSÉ. Beaucoup des nôtres ont été profondément dépités par les échecs de la GGI en 2007 et des nombreuses GI de l'UQAM et se sont retirés partiellement ou totalement du mouvement étudiant. La majorité des militants actuellement sont nouveaux et n'ont jamais été réellement entraînés dans un contexte de mobilisation majeure. Pour toutes ces raisons l'ASSÉ risque son existence et encore pire, sa pertinence.

---

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *Ibid.*

Je me présente donc à ce poste dans une perspective de tenter de contribuer à redonner à la mobilisation à l'ASSÉ toute son importance. Je crois que c'est ce que notre organisation a le plus besoin en ce moment, nous devons aller voir notre base. Nous devons aller discuter avec elle des enjeux qui nous concernent afin de l'inviter avec nous à bâtir la résistance. Et nous ne devons pas nous contenter de lancer des appels à la mobilisation comme les fédérations, nous devons les rendre réel sur le terrain. Et cela l'histoire nous a démontré que c'était fort possible, pour peu qu'on se relève les manches camarades.

Le terreau est plus fertile qu'il n'y paraît, il ne tient qu'à nous d'y planter les graines du changement.

Face à la crise économique mondiale qui approche, et les attaques contre les droits des étudiant-e-s et des travailleurs/travailleuses qui se profilent à l'horizon, il est important que l'ASSÉ respecte les valeurs et principes qui ont fait d'elle ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle doit continuer: Non seulement un formidable outils d'organisation et de contact mais aussi et surtout une lance dans le flanc de nos "gestionnaires".

*À bas le bureaucratisme*

*À bas le corporatisme*

*À bas le défaitisme*

*À bas le lobbying*

*Vive la solidarité*

*Vive l'organisation*

*Vive la démocratie*

*Vive le syndicalisme de combat*

*Contre l'atomisation*

*Pour une Solidarité Syndicale Étudiante*

Ensemble nous vaincrons

*Solidairement, Mathieu Melançon*

## **Conseil exécutif**

### **Lettre de candidature de Rémi Daigle au poste de Secrétaire aux relations internes**

Montréal, le 8 avril 2009

À l'attention des délégations et observatrices présentes et des observateurs présents au Congrès annuel 2009 de l'ASSÉ

Objet : Candidature pour le Conseil Exécutif

Bonjour à vous camarades,

Au moment où je commence à écrire les lignes qui viennent, je suis pris d'une angoisse existentielle et je m'interroge sur ce que je m'apprête à faire, alors voilà du courage et de l'audace comme dirait ma mère. Je vous dépose ici ma lettre de candidature pour le Conseil exécutif. Ma candidature vise un poste un peu ambiguë puisqu'elle dépendra de la décision prise par le Congrès sur la question des affaires internes. En fait, comme il est possible qu'au moins deux postes d'interne soient créés, ma candidature vise l'un de ceux-ci. Ma volonté de me présenter repose donc sur deux éléments, qu'il y ait deux postes et que mon coéquipier soit élu. Advenant que le poste ne soit pas créé, je porterai alors ma candidature, malgré tout, mais après consultation auprès de l'équipe avec qui je pose ma candidature.

Qui suis-je? Au cours des dernières années, je me suis impliqué au Cégep FX-Garneau au sein des comités et j'y ai occupé de multiples postes au sein de l'exécutif. C'est également là que j'ai fait mes premiers pas avec l'ASSÉ ayant mené à terme une campagne d'affiliation. À l'université j'ai complété un premier mandat comme secrétaire aux affaires internes de l'AFESH-UQAM. Je termine actuellement un mandat comme responsable à la coordination dans mon association modulaire de Géographie. J'ai également été le premier membre de comité élu par intérim toute l'année à l'ASSÉ, j'ai été membre du Comité à la mobilisation depuis la session d'automne et j'ai anciennement été secrétaire aux affaires académiques collégiales de l'ASSÉ en 2006. Je tente actuellement de réussir un baccalauréat en géographie à l'UQAM.

J'ai aussi avec le temps acquis la certitude que d'importants changements sont nécessaires à l'ASSÉ. Trop de gens daignent à s'impliquer au sein de notre syndicat national et refusent d'entreprendre la réflexion sur les moyens que nous nous accordons pour mener nos luttes à terme. Nous devons collectivement revoir le modèle du super militant ou de la super militante vivant sans le sou, disponible 100 heures semaine et ayant une réponse à tout. Au contraire, les gens qui s'impliquent sont bien souvent des gens oui sans le sou, mais surtout surchargés de travail et n'ayant pas la réponse à toutes les questions. Ce qui fait de nous un groupe capable d'avoir un impact sur les conditions de vie de nos comparses étudiant-e-s, c'est notre nombre et notre implication collective et c'est dans cette optique que je dépose ma candidature. Je pense pouvoir également impliquer mon coéquipier Alex Desrochers dans la phrase suivante, mais si nous sommes élus n'osez pas imaginer que les choses s'organiseront d'elles-mêmes, vous serez impliqué-e-s et vos journées seront longues et parfois pénibles. Voter pour moi n'est pas sans conséquence.

Nous devons également cesser de croire que notre syndicat étudiant peut triompher des projets antisociaux de notre actuel gouvernement dans l'état actuel de son rapport de force. Si l'ASSÉ souhaite organiser et soutenir un mouvement étudiant solidaire et réellement combatif, elle doit se donner les moyens de combattre ce qu'elle identifie comme ses ennemis. Nous ne disposons pas de ces moyens tant financiers qu'opérationnels, nos associations sont, dans trop de cas, dans une situation de faiblesse, pauvres et peu combattives. Il nous importe en tant que collectivité de remédier à cette situation, de regagner la confiance des étudiant-e-s et surtout que les élu-e-s locaux

cessent immédiatement d'avoir peur de parler et d'entrer en contact avec les gens qu'ils et elles représentent.

J'ai appris au cours des derniers mois qu'une équipe s'organisait pour l'an prochain, j'ai été au départ curieux et puis intéressé. Je ne partage pas toutes les idées d'une partie de ceux et celles-ci, mais il me semble essentiel dans le cadre politique, social et économique actuel de rechercher les bases qui nous réunissent ensemble dans la bataille. Je crois pouvoir mener à terme mon mandat, si vous me l'accordez, avec ces personnes. J'espère pouvoir apporter une vision des plus terre-à-terre à l'équipe et d'aider à la réalisation de ce que vous établirez comme étant nos projets pour l'an prochain.

Dans ma lettre de candidature pour le Comité à la mobilisation, j'avais écrit que « Je considère que mon manque de discipline ne m'empêche pas de poser ma candidature », c'est toujours une chose vraie. Je pense également qu'il existe plusieurs bonnes raisons d'être critiques de ma candidature, ce que je vous incite d'ailleurs à faire. Je vous demande ne pas m'accorder une élection facile comme on en donne trop souvent à l'ASSÉ. Je préfère satisfaire des délégations déçues de mon élection que de décevoir celles qui m'ont accordé leur confiance. Tout comme je préfère ne pas être élu que d'être démis de mon poste.

Pour terminer, j'avais écrit, toujours dans ma précédente lettre de candidature : « N'oubliez pas que les gens incompétents-tes sont plus nuisibles qu'utiles et que la croyance répandue [selon laquelle] “mieux vaut quelqu'un qu'une chaise vide” est entièrement fausse. Je préfère la chaise que les potins, les conspirations et les destitutions. Les élections sont une période très importante à l'ASSÉ et nulle association ne devrait exercer son droit de vote inconsciemment. » C'est toujours une chose vraie, alors je vous invite à voter pour moi et surtout à ne pas le faire si vous avez le moindre doute.

Merci de votre attention

Rémi Daigle, membre de l'AFESH-UQAM, étudiant au baccalauréat en géographie à l'UQAM

### **Lettre de candidature d'Alex Desrochers au poste de Secrétaire aux relations internes**

*Candidature pour le « futur » second poste aux relations internes*

Bonjour à vous camarades,

L'ASSÉ est aujourd'hui à la croisée des chemins. En fait, toutes les années sont déterminantes dans l'histoire de l'ASSÉ, et l'année 2009-2010 ne fera pas exception à la règle. Comme chaque année est déterminante, je crois que je peux encore être utile dans l'organisation et c'est pourquoi je me présente pour un troisième mandat. Peut-être mon temps est-il révolu, à vous d'en juger!

J'ai attendu à la dernière minute avant de déposer ma candidature au cas ou une autre personne voulait se présenter à ce poste. Je désire m'impliquer cette année pour trois raisons principales. Mettre sur pied la nouvelle campagne de l'ASSÉ, mettre sur pied des bonnes habitudes de mobilisation sur les campus et assurer une formation permanente pour les exécutifs et les comités mobilisations.

### *Campagne sur la privatisation*

La campagne 2008-2009 frôle l'échec selon moi. Pas en raison du manque d'appui à notre manifeste, bien au contraire, elle est assez surprenante. Pas en raison de la participation à la manifestation du 26 mars 2009 qui c'est somme toute bien déroulé. Le problème concerne la réappropriation de cettedite campagne au local. Les associations qui se la sont réappropriée au local ont somme toute eu des bons résultats. Je pense notamment à Maisonneuve, Sherbrooke et l'UQO. Le problème est selon moi que cette campagne n'aura pas dû être celle d'un syndicat national, mais bien une campagne locale. Malgré le fait que ces luttes et ces gains locaux furent fort motivants et encourageants, ces dernières n'ont pas eu de répercussion sur l'ASSÉ qui n'en sort pas gagnante.

Impliquez dans mon association étudiante locale au Cégep de Sherbrooke d'hiver 2005 à l'hiver 2006, la fameuse grève de 2005, et ces répercussions positives sur l'ASSÉ et le syndicalisme étudiant me font espérer des temps meilleurs pour le mouvement étudiant. Ensuite, j'ai séjourné deux ans sur le Conseil exécutif, le tout en prenant une petite pause d'un an pour m'impliquer au comité mobilisation de l'ASSÉ et sur l'exécutif de l'AFESH-UQAM, durant la longue grève à l'UQAM à l'hiver 2008.

Par contre, je refuse que mon implication sur le Conseil exécutif se fasse dans l'optique ou moi et mes camarades futurement élu-e-s doivent supporter une campagne nationale à bout de bras. Mon expérience dans la campagne « stoppons la privatisation des services sociaux » me laisse un goût amer sur mon implication. Je ne veux pas généraliser et dire que l'exécutif de l'ASSÉ à tout fait, mais il faut avouer que la campagne de cette année n'a pas soulevé les masses et la mobilisation était plutôt morte dans plusieurs campus. Une campagne de mobilisation réussie doit avoir un appui solide de la base militante, et sans un travail constant au local dans les corridors de votre institution, nos campagnes sont vouées à un échec monumental. Il faut donc se retrousser les manches, mettre son cadran à l'heure, respecter l'heure fixée sur le cadran et assurer une présence massive sur le terrain.

Sachez que voter pour moi, implique que vous aurez aussi du travail à faire. Je suis prêt à donner encore beaucoup de temps à l'ASSÉ et j'espère que mes efforts, combinés aux vôtres, serviront à bâtir une société juste.

Je demeure optimiste et confiant pour l'année qui s'en vient. Selon moi, l'ASSÉ doit se doter d'une campagne sur l'aide financière aux études pour tenter de réellement améliorer nos conditions



d'études et rejoindre la base étudiante. Cette campagne ne doit pas par contre se faire au détriment de nos principes de bases. L'ASSÉ doit revendiquer des grands changements dans le régime de l'AFE et obtenir gain de cause face au gouvernement. Quelles que soient les revendications adoptées sur l'AFE, une présence massive sur le terrain est requise pour que nos revendications soient le plus largement diffusées et partagées par la population étudiante. Une population informée de ces enjeux, ne pourra s'en laisser imposer!

Je terminerai par une phrase de Rémi Daigle qui a mentionné à plusieurs reprises au cours des derniers congrès : « Si vous avez des doutes sur ma candidature, mieux vaut voter contre moi que pour une personne en qui vous n'avez pas confiance ».

### **Lettre de candidature de Catherine Brunet au poste de Secrétaire à l'information**

Objet : Lettre de candidature au poste de secrétaire à l'information

Bonjour à toutes et tous,

J'ai passé la dernière année à m'impliquer sur le Conseil exécutif de l'ASSÉ au poste de secrétaire aux affaires académiques. Absente tout l'été à cause de mon travail, j'avoue avoir eu du mal à m'intégrer en septembre dans la dynamique de travail qui c'était installé entre la permanente et les membres de l'exécutif... Alors, pourquoi reposer ma candidature pour l'an prochain me direz vous? Parce que ma place je l'ai trouvé lorsque je fus chargé d'aider à la production de la revue Ultimatum. J'avais déjà par le passé eu l'occasion de toucher à des logiciels de graphisme, mais je ne me rappelais pas avoir aimé ça à ce point! Par la suite, je pris en charge l'entièreté du montage ainsi qu'une partie du graphisme de tous les journaux qui suivirent. En me présentant comme secrétaire à l'information, je souhaite amener une plus grande unité au matériel d'information (affiche, journaux, revue, feuillets,...) produits par l'ASSÉ, tant au niveau du discours que de l'identité visuelle. J'aimerais que dès le départ de la campagne travailler main dans la main avec le comité d'informations et le comité journal afin que tous les aspects du matériel d'information soient pensés à l'intérieur d'un seul et même plan cohérent.

Je pourrais m'éterniser un certains temps sur le sujet mais comme cette année nous expérimentons un mode d'élection en deux temps je vous inviterais plutôt à venir me parler durant les pauses ou à la bière du samedi soir (qui ne devrait pas se terminer au-delà de 12h pour que tous et toutes nous soyons en formes dimanche...). Par ailleurs, je vous informe que si je suis élue, je m'engage à être disponible pour l'ASSÉ cet été... je ne ferai pas deux fois la même erreur!

Solidairement, Catherine Brunet, étudiante en histoire à l'UQAM

## **Lettre de candidature de Julien Vadeboncoeur au poste de Secrétaire à l'information**

Montréal, 10 avril 2009

Objet : candidature de Julien Vadeboncoeur  
au poste de secrétaire à l'information sur le conseil exécutif de l'ASSÉ

Je confirme par la présente mon intention de présenter ma candidature au poste de Secrétaire à l'information au conseil exécutif de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ). Mon expérience militante fait de moi un candidat tout indiqué pour accomplir cette tâche. J'ai été responsable de l'Association générale étudiante du cégep du vieux Montréal (AGECVM) pendant l'année 2004-2005 et donc, lors de la grève étudiante de l'hiver 2005. J'ai par la suite occupé le poste de responsable à l'information sur l'exécutif de l'Association des étudiants et étudiantes de sociologie à l'UQAM (AEESPC-UQAM) à l'automne 2006. À l'hiver 2007, j'ai été élu au comité journal de l'ASSÉ dans l'intention de préparer la campagne de grève qui s'annonçait alors. Je suis demeuré en poste jusqu'à ce que l'échec de cette campagne soit devenu manifeste l'hiver suivant. J'ai par ailleurs contribué à de nombreuses occasions aux productions de l'Ultimatum ainsi qu'à la mobilisation à l'ASSÉ. Cette expérience m'a notamment appris à produire un matériel pertinent, à en réaliser le montage ainsi qu'à posséder une vue d'ensemble quant au matériel d'information à mettre de l'avant. J'y ai également puisé l'expérience du travail d'équipe et de la coordination de plan d'actions à des échelles locales et nationales.

Je me présente également dans un contexte où l'ASSÉ doit se remettre de l'échec de sa dernière campagne de grève de même qu'elle doit surmonter une certaine « crise » en son sein (démobilisation, désaffiliations, défaut d'unité nationale). Je suis donc conscient de l'importance de consolider nos forces. J'estime, en ce sens, qu'il est un grand enjeu pour l'ASSÉ de parvenir à mettre de l'avant un discours politique significatif et rassembleur, susceptible de rallier des militant-e-s autour d'une mobilisation qui, nous l'espérons toutes et tous, mettra le vent dans les voiles de notre association. J'escompte donc jouer un rôle de premier plan en coordonnant la production d'un matériel d'information et de mobilisation d'une grande qualité.

Enfin, je crois qu'il nous faut rebâtir la crédibilité de notre mouvement suite à son récent affaïssement. Nous projetons malheureusement de plus en plus l'image d'un militantisme à tout va qui fonce tête baissée dans la mobilisation sans se montrer capable d'une réflexion rationnelle, d'une action parfois plus modérée ou encore, d'une véritable escalade dans ses moyens de pression. Sans partager entièrement cette critique dont, comme je le constate, l'ASSÉ fait l'objet, j'estime toutefois qu'il nous faut la considérer pour agir plus efficacement et donner le meilleur de nous-mêmes. Les campagnes de grèves générales qui se sont succédées ont malencontreusement produit cet effet. Je ne crois pas qu'elles aient été de trop, j'y ai moi-même contribué largement. Il me semble toutefois que le mouvement étudiant s'y est essoufflé et est aujourd'hui dans une très mauvaise posture, voir même incapable de résister à de nouveaux assauts. La plus grande conséquence de cette image que nous projetons consiste à éloigner de nous nombre de militants qui devraient pourtant se trouver dans nos rangs. Sans doute des reproches doivent être faits quant au style dans lequel les dernières campagnes ont été menées, mais le plus important pour nous aujourd'hui est de saisir l'importance de rebâtir ce mouvement étudiant qui a su parer les coups de

l'hiver 2005 et qui saura parer les prochains. Nous devons donc, au point où nous en sommes, nous appliquer à mettre de l'avant une réflexion collective qui puisse redonner une vigueur intellectuelle à l'ASSÉ et en faire le pôle de rassemblement dans la résistance au néolibéralisme en éducation postsecondaire au Québec.

Julien Vadeboncoeur, Étudiant au baccalauréat en sociologie à l'UQAM

### **Lettre de candidature de Christian Pépin au poste de Secrétaire à la coordination**

Montréal, le 8 avril 2009

À l'attention des délégations et observatrices présentes et des observateurs présents au Congrès annuel 2009 de l'ASSÉ

Objet : Candidature pour le Conseil Exécutif

Bonjour à vous tous et toutes,

telle qu'annoncée lors du dernier Congrès de l'ASSÉ, je vous dépose aujourd'hui ma candidature au poste de secrétaire à la coordination. Celle-ci s'appuie sur près de sept ans d'implication à l'ASSÉ déjà mais plus particulièrement, sur une réflexion politique en développement depuis quelques années. Cette dernière s'enracine principalement dans deux expériences politiques majeures depuis mon implication syndicale à l'ASSÉ : la campagne de grève victorieuse de 2005 et l'échec désastreux de la campagne de grève avortée de 2007. Je crois sincèrement qu'entre ces deux moments s'est produit un renversement important, dans la manière de penser et de pratiquer le syndicalisme étudiant de combat à l'ASSÉ. Et ce renversement s'est opéré au profit d'une tendance qui, à mon avis, met en péril l'existence de l'ASSÉ à long terme, si ce n'est pas à moyen ou même à court terme, comme en témoigne les désaffiliations récentes ou celles qui sont à venir, si nous ne prenons pas conscience des problèmes profonds qui touchent et minent notre organisation. J'essairai donc de vous exposer brièvement cette réflexion, en plus de vous parler des qualités que je crois posséder pour assumer le poste de coordination.

Tout d'abord, je tiens à souligner que je souscris entièrement aux positions historiques de l'ASSÉ et que le questionnement qui m'anime ne concerne aucunement les fins (principes) mais bel et bien les moyens. En d'autres mots, quels doivent être les moyens que nous devons mettre en branle afin que nous puissions un jour traduire dans la réalité nos principes ultimes. Sans pouvoir m'étendre longuement sur le sujet ici<sup>17</sup>, je tiens à dire tout d'abord qu'un des principaux enjeux concerne la manière dont nous élaborons nos plate-forme de revendications. Toute plate-forme, principalement dans la conjoncture néolibérale actuelle, doit pouvoir articuler deux moments: des

---

17 Un texte devrait paraître sous peu afin d'exposer plus en détails notre vision, en tentant de faire un bilan synthèse des dernières campagnes à l'ASSÉ.

revendications ponctuelles à court terme, et un discours global ancré dans nos idéaux à long terme. Le meilleur exemple: « Contre la réforme de l'aide financière dans une perspective de gratuité scolaire ». C'est sur cette base qu'a été bâti l'une des plus grandes grèves étudiantes au Québec. Deux ans plus tard, la plate-forme avait comme premier point: « Gratuité scolaire à tous les niveaux ». Et ce fut le plus grand échec que connu l'ASSÉ, un des plus grands échecs de tout le mouvement étudiant québécois. Lors de cette campagne, nos idéaux à long terme ont été perçus comme étant nos objectifs à court terme, et une confusion profonde a régné entre ces deux pôles. Ainsi, une vaste majorité de gens ont pensé que l'ASSÉ voulait faire une GGI jusqu'au bout, pour la gratuité. Que cela ne fut pas notre intention, cela n'a pas d'importance. La question est que tout notre matériel d'information laissait sous-entendre cela, reflet de la plate-forme de revendications elle-même. Devant la menace potentielle d'un second dégel et de l'introduction de frais de scolarité au collégial, reproduirons-nous la même erreur?

Ma candidature s'inscrit dans cette volonté d'articuler nos idéaux dans des luttes concrètes et pragmatiques: voilà un véritable syndicalisme étudiant de combat.

Maintenant, ma réflexion vise aussi à repenser notre conception de l'escalade des moyens de pression, notre rapport à la négociation, la forme esthétique et le contenu de notre matériel d'information, tant de sujets à articuler dans une vision globale du syndicalisme étudiant. Mais l'espace manque pour traiter de tout cela dans une seule lettre de candidature. Conséquemment, je ne vous demande pas de voter pour moi conditionnellement à ce que vous adhérez nécessairement à une nouvelle vision de l'ASSÉ, mais plutôt, dans l'optique d'avoir un exécutif qui veut provoquer des débats de profondeur sur tant de dimensions qui composent notre organisation. Si nous avons de la vision et des perspectives politiques, c'est non pas pour les imposer par tous les moyens possibles mais bien entendu, pour engager une réflexion avec toutes les associations étudiantes membres et non-membres. Évidemment, la souveraineté des syndicats étudiants locaux sera toujours maître. Néanmoins, nous devons reconnaître notre leadership en matière de réflexion politique sur la nature de notre organisation, afin qu'elle puisse mettre sur pied des campagnes des plus rassembleuses. Enfin, n'oublions jamais que nous sommes un syndicat étudiant et non un parti ou un groupe politique. L'adhésion ne se fait pas sur une base volontaire, par un strict accord idéologique. Les gens deviennent membres par la formule RAND, et cotisent ainsi automatiquement, sans nécessairement adhérer à nos principes de base ou nos méthodes d'action. C'est pourquoi nos campagnes doivent toujours tendre vers l'assentiment du plus grand nombre, sans toutefois impliquer le rejet de ces principes évidemment.

Maintenant, je dois vous faire part de mes expériences passées, afin de pouvoir vous présenter les qualités que je crois être bénéfiques à ce poste, et pour l'organisation. J'ai été pendant un an sur le conseil exécutif de l'AECSL, dès mon entrée au Cégep St-Laurent à l'automne 2002, comme secrétaire à la mobilisation. De plus, j'ai été secrétaire aux affaires académiques à l'AFESH-UQAM pendant un an et demi (automne 2006-hiver 2008). Le contexte de grève des profs à l'UQAM m'a amené à me représenter sur le conseil exécutif, pour un mandat qui tire à sa fin, comme secrétaire intérimaire aux affaires internes. Ces diverses implications m'ont amené à développer un grand sens de l'organisation. Malgré que je n'ai jamais occupé un poste officiel de coordination, préparer des

réunions en ayant une vision d'ensemble de la situation, faire un suivi des mandats, et assurer une bonne cohésion d'une équipe, je crois avoir les bonnes aptitudes pour faire cela. Maintenant, si les gens souhaitent que je sois porte-parole officiel de l'organisation, ce que je crois qu'un coordo devrait être, je crois avoir les capacités pour pouvoir bien m'exprimer, que ce soit dans le cadre d'actions ou devant les caméras. Il est vrai que j'ai peu d'expériences médias par le passé mais je compte bien m'entourer pour m'aider à consolider mes expériences passés à ce niveau. De plus, j'ai deux expériences sur le comité journal de l'ASSÉ, et les nombreux congrès auxquels j'ai participé m'ont amené à avoir une connaissance approfondie de notre organisation. Je crois néanmoins que j'ai encore beaucoup à apprendre et je crois que la prochaine année sera riche en apprentissages, si je suis élu bien sûr.

Enfin, je dois dire que je prône une vision de l'exécutif comme « exec de terrain ». Je crois que cela est essentiel pour un syndicat étudiant de combat, d'autant plus dans une période aussi précaire pour l'ASSÉ, où beaucoup de travail de reconstruction et de consolidation des associations étudiantes membres principalement nous attend pour la prochaine année. Cela ne veut pas dire que je prévois négliger tout le travail bureaucratique qui s'impose mais plutôt, d'accorder un rôle de premier choix à cette mobilisation de terrain, si essentielle à un travail d'éducation populaire et de construction d'un rapport de force permanent face à l'État. J'espère que ce travail va permettre, au-delà d'assurer l'existence de conseils exécutifs fonctionnels et bien organisés, la mise sur pied de comités de mobilisation populaires et très actifs. Je crois m'être entouré de gens qui partagent cette vision également, et j'espère que vous voterez pour l'ensemble de l'équipe que j'ai tenté de former, tant bien que mal avec le contexte de grève à l'UQAM, depuis le début de la session.

Finalement, je crois que l'ASSÉ représente une des organisations politiques au Québec les plus prometteuses, et je reconnais un rôle avant-gardiste au mouvement étudiant combatif québécois, en tant qu'il incarne le plus grand obstacle à la réalisation du projet de globalisation néolibérale de plus en plus conquérante. J'ai espoir que l'ASSÉ, comme les organisations syndicales étudiantes combattives avant elle, a la force et le potentiel de pouvoir oeuvrer à des transformations profondes de la société québécoise, que ce soit directement, ou indirectement. Par contre, je crois qu'elle a beaucoup de plomb dans l'aile depuis ces dernières années et j'espère que nous pourrons tous et toutes ensemble lui redonner un rôle de premier choix dans le paysage politique québécois, tel que cela avait été le cas pendant et après la grève de 2005. Les défis sont immenses mais je crois que nous pouvons les relever si nous nous donnons la peine de vouloir réfléchir en profondeur à ce qui nous a plongé dans un état aussi précaire que celui que nous connaissons actuellement.

Je vous souhaite donc une année riche en débats, en mobilisation, et j'espère que nous pourrons élaborer ensemble une des plus belles campagnes que l'ASSÉ aura connu depuis longtemps.

Merci de l'attention accordée à cette lettre et n'oubliez pas de lire le texte que nous allons faire paraître prochainement afin d'exposer plus en profondeur notre vision et nos perspectives politiques pour une prochaine campagne.

Longue vie à l'ASSÉ et au syndicalisme de combat québécois, et en espérant que vous me donnerez la chance d'y contribuer à titre de secrétaire à la coordination, avec le plus grand des dévouements.

Solidairement, Christian Pépin, étudiant en sociologie à l'UQAM

### **Lettre de candidature d'Anne-Marie Provost au poste de Secrétaire aux communications**

Très cher et honorable congrès,

Je désire poser ma candidature pour le poste de Secrétaire aux communications (s'il n'est pas détruit à la fin dudit congrès).

Mon implication formelle au sein de l'ASSÉ se résume à un poste sur le comité information, sur lequel j'ai mis en place, avec d'autres, une stratégie web pour la campagne contre la privatisation. Je considère avoir fait un travail relativement satisfaisant, mais vous pourrez en juger dans le bilan qui se trouve dans le cahier de congrès. Toutefois, je pense que la campagne avait un problème de fond : les enjeux étaient trop flous et les assos ne se sont pas, en majorité, appropriés la campagne. Nous avons certes récolté bons nombres d'appuis, mais j'ai l'impression que le nombre acceptable de gens présents à la manifestation nationale du 26 mars n'étaient pas le fruit d'une ardeur incroyable des associations de l'ASSÉ et sympathisantes face à la campagne, mais plutôt celui de l'effervescence du mouvement militant à l'UQAM.

Il y a donc à mon avis une réorientation stratégique à faire au niveau des campagnes de l'ASSÉ. La campagne sur l'AFE peut être très pertinente si nous développons des revendications précises et ciblées et allons chercher des organisations qui appuient celles-ci, si nous avons une organisation assez solide au national et au local amenant à des actions concrètes régionales, locales ou nationales, et s'il y a une stratégie de communication mise en place pour bien propager notre discours au sein de la population.

En me présentant aux communications, j'espère apporter une certaine expérience que j'ai et c'est un domaine qui m'intéresse beaucoup en général. Je suis à l'aise dans la rédaction de communiqués de presse, je connais les mécanismes pour la publicisation de ceux-ci et le harcèlement des journalistes pour qu'ils parlent de nous, etc. Hubert a également publié un cahier sur les médias duquel je compte m'inspirer, et j'ai plusieurs bons amis qui sont spécialisés dans les communications qui pourront m'aider si besoin est.

De plus, je compte participer dans la mesure du possible selon mon emploi du temps à faire du terrain dans les assos locales. Ma visite à Joliette et Saint-Laurent m'a confirmé qu'il y a une nécessité d'être connecté sur la base et les assos pour mieux saisir ce qui se passe, où sont les problèmes spécifiques et comment réagir au niveau du discours et de l'organisation.

Alors, voilà.

#### Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de l'AÉMSP-UQAM du 22 avril 2009:

Katherine Ruault propose que l'AÉMSP-UQAM appuie la candidature d'Anne-Marie Provost au poste de secrétaire aux communications à l'ASSÉ; Alain Savard appuie.

Adopté à l'unanimité.

## **Lettre de candidature d'Étienne Guérette au poste de Secrétaire aux relations externes**

Montréal, 10 avril 2009

### *Lettre de candidature pour le poste de secrétaire aux relations externes*

Bonjour,

la motivation qui fonde cette présente lettre de candidature s'enracine directement dans le contexte socio-politique de 2005. Nous en étions à un moment qui a forcé une réflexion politique sérieuse pour la grande majorité de la population étudiante québécoise et ce moment a mis au grand jour le fait que la réalité sociale correspond à la cristallisation de la lutte entre les groupes organisés.

À mon arrivée au Cegep du Vieux Montréal en 2003, je me suis rapidement approché du groupe d'action politique Libertad. Alors que l'annonce de la réforme de l'aide financière commençait à inquiéter les étudiantEs les plus démunisEs, je me suis joint au comité de mobilisation. Ma participation au comité – par la préparation de la campagne politique, des tournées de classes, de l'organisation des Assemblées Générales – m'a permis de développer des aptitudes de terrain nécessaires à la floraison de toute ambition politique sérieuse. La force d'un mouvement politique s'incarne d'abord par le nombre et l'énergie des gens qui le portent.

Savoir que notre force première se fonde sur la base de la mobilisation étudiante est une réalité essentielle, par contre, pour que notre mouvement fasse tache d'huile, il doit avoir une portée et une mémoire institutionnelle. J'ai été confronté à cette problématique à travers mon implication au sein du mouvement étudiant uqamien à l'hiver 2007. Ayant d'abord été secrétaire à la mobilisation pour l'AFESH-UQAM, j'ai ensuite pris la responsabilité du poste de secrétaire aux affaires uqamiennes jusqu'à l'hiver 2008. Il vaut la peine de mentionner que j'occupe actuellement ce même poste. La raison de mon retour est le conflit syndical qui oppose encore aujourd'hui les professeurEs de l'UQAM et la direction.

Ma tâche vise à faire le lien entre les sept différentes associations facultaires et les quatre syndicats de l'UQAM. La tentative de coordination de ces différentes organisations et la nécessité ponctuelle de cohésion forte entre certaines associations et syndicats m'ont grandement appris sur l'organisation et la concertation entre différents groupes œuvrant dans un même milieu. C'est la richesse de cette expérience que j'espère pouvoir mettre à contribution pour mon syndicat national en me présentant au poste des relations externes.

Bien que l'ASSÉ soit l'organisation étudiante qui porte le discours le plus progressiste et que sa cohérence se fonde sur des valeurs qui dépassent la sphère stricte de l'éducation, il nous est nécessaire de reconnaître que l'ASSÉ n'est pas seule en matière de syndicalisme étudiant. Pour que nos valeurs de démocratisation du politique, d'autonomie personnelle et collective, d'égalité entre les sexes et d'éducation libre et gratuite s'enracinent dans le monde politique québécois, nous

devons engager un débat idéologique permanent afin de défendre ces dernières auprès des différents groupes qui participent à la construction de contre-pouvoirs face à l'État. C'est le mandat que j'espère me voir confier par le congrès de mon syndicat national.

Étienne Guérette, étudiant au bac. en Histoire, Culture et Société

### **Lettre de candidature de Didier Louboutin au poste de Secrétaire aux finances**

Bonjour camarades,

C'est avec grand plaisir que je vous soumetts pour une deuxième année consécutive ma candidature en tant que Secrétaire aux finances de l'ASSÉ. N'ayant pas été en mesure de redynamiser les points finances de l'ASSÉ lors de congrès, je peux cette fois m'engager à maintenir la vision dynamique des finances que j'ai adoptée tout au long de l'année qui se termine.

L'importance de cette approche, selon moi, repose sur le fait que le cadre budgétaire et financier de l'ASSÉ conserve son caractère prévisionnel utilitariste, sans toutefois s'autonomiser pour ensuite devenir un cadre rigide envers lequel la seule possibilité serait de s'y conformer.

C'est ainsi qu'à différentes périodes, lorsque certains achats nous semblent pertinents, mais n'étaient pas prévus, ou que certaines actions/événements ont requis plus de fonds que prévu, plutôt que d'annuler ces dépenses-là, on ajuste le cadre financier pour nous permettre de suivre nos priorités.

Enfin, la capacité communicationnelle d'une lettre étant très faible, je vous invite tous et toutes à me poser des questions durant le prochain congrès, formellement ou informellement.

Solidairement,

Didier Louboutin



## **Lettre commune d'un futur Conseil exécutif qui se veut une équipe**

Nous avons entrepris de nous rencontrer pour discuter de notre implication sur le Conseil exécutif de l'ASSÉ. Nous pensions qu'il était nécessaire d'avoir une discussion à propos de nos visions et de nos perspectives afin de nous assurer d'une certaine cohésion. Notre rencontre a toutefois beaucoup tourné autour du bilan à dresser quant aux dernières campagnes de l'ASSÉ. Nous ne nous entendons malheureusement pas sur le bilan qui doit être fait. Nous divergeons quant à savoir si c'est davantage nos revendications et notre discours qui ont miné notre mobilisation ou si cela doit plutôt être attribué à un défaut d'organisation et de stratégie.

Qu'à cela ne tienne, nous croyons être à même de collaborer et de parvenir à un excellent travail d'équipe. Cette situation possède d'ailleurs cet avantage que nous représenterons en notre sein une tension qui est bel et bien existante à l'ASSÉ. Aussi, notre activité se tournera sur plusieurs fronts. Nous accorderons une grande attention à la stratégie de mobilisation à mettre en place tout comme à la construction d'un message politique significatif et rassembleur. Nous devons bâtir une véritable escalade des moyens de pression et assurer une mobilisation de terrain des plus convaincantes. Il nous faut élargir nos bases militantes, travailler à ce qu'un maximum de comités de mobilisations se mettent en place et, enfin, assurer notre présence dans les campus. Par ailleurs, nous devons nous efforcer de bâtir une campagne dont les revendications rallient un maximum d'étudiant-e-s sans toutefois remettre en question nos principes de bases. Il est également nécessaire de produire un argumentaire et un discours franchement syndical qui soit à même de démontrer le sérieux de nos propositions à la majorité. Nous saurons allier le discours à la pratique, le geste à la parole. Aucun moment ne sera négligé.

De plus, au-delà de notre opposition, nous estimons que la prochaine campagne sera, d'une manière ou d'une autre, plus terre-à-terre de par la nature de son thème (aide financière). Il était effectivement très contingent que, face au dégel, nous choisissions d'entamer une campagne de grève avec pour revendication la gratuité scolaire. L'ASSÉ est simplement demeurée sur la lancée de sa campagne précédente sur cette thématique, ce qui ne risque pas de se reproduire dans le contexte présent. Nous croyons par ailleurs que la menace d'une nouvelle attaque plane. L'attitude du gouvernement face à la crise fait craindre le pire. Aucune mesure sociale n'a réellement été entreprise et il se pourrait bien que les interventions du gouvernement chez les déjà-bien-trop-riches se fassent au détriment des institutions publiques. Le refus de Jean Charest de garantir à l'opposition péquiste le gel des tarifs en période de crise dans quelques secteurs que ce soit, exception faite des garderies, démontre bien le caractère alarmant de la situation.

Enfin, nous avons déjà tous et toutes travaillé ensemble, de près ou de loin, lors de mobilisations et nous croyons être en mesure d'assurer une collaboration maximale. Ce qui nous rassemble avant tout est notre volonté de faire de l'ASSÉ une organisation centrale dans la lutte contre la dérive néolibérale en éducation. Nous souhaitons apporter nos forces à cette organisation qui a su mener de grandes luttes et qui, nous l'espérons, en mènera d'autres. C'est en étendant nos appuis et en assurant une plus grande mobilisation que nous pourrons bloquer les projets lucides et

faire progresser nos idéaux. Il nous faut par-dessus tout nous assurer que les étudiant-e-s soient conscient-e-s des enjeux actuels et que la mobilisation soit au rendez-vous le moment venu.

Signée par Rémi Daigle, Alex Desrochers, Julien Vadeboncoeur, Christian Pépin, Anne-Marie Provost, Étienne Guérette et Didier Louboutin



# **Contrat de travail 2009-2010 de la permanence**

**Contrat de travail Intervenu entre  
Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)  
Et Véronique Martineau  
En vigueur du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010**

## **CHAPITRE 1 : CLAUSES PRÉLIMINAIRES**

### **1.1 DÉFINITIONS**

#### **L'EMPLOYEUR**

Dans le présent contrat,

L'employeur désigne l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), une association sans but lucratif ayant pour objet de défendre et de promouvoir les droits de ses membres.

#### **SUPÉRIEUR IMMÉDIAT**

Le supérieur immédiat est le Secrétaire à la coordination ou une ou un membre de l'exécutif de l'ASSÉ désigné-e à cet effet.

### **1.2 INTERPRÉTATION**

Les dispositions au présent contrat doivent être lues et interprétées dans leur ensemble. Cependant, la nullité d'une clause ou d'une partie d'une clause contraire aux dispositions d'une ordonnance, d'un décret ou d'une loi d'ordre public n'entraîne pas la nullité du contrat, mais seulement de ladite clause. La clause ainsi annulée se trouve automatiquement amendée par la disposition d'ordre public en vigueur.

### **1.3 BUT**

Le but du présent contrat est d'assurer les meilleures conditions de travail pour l'employée ainsi que pour sa santé et son bien-être et de faciliter le règlement équitable des problèmes qui peuvent survenir entre l'employeur et l'employée. Cependant, les deux (2) parties conviennent de travailler dans un esprit de développement harmonieux de l'ASSÉ et dans le respect mutuel des deux (2) parties.

### **1.4 RESPECT DES DROITS DE L'EMPLOYÉE**

Il est convenu que ni l'employeur ou des représentants et représentantes ne doivent exercer, soit directement ou indirectement, des menaces, des contraintes, des discriminations ou des distinctions injustes contre l'employée, que ce soit à cause de sa race, de sa nationalité, de son origine sociale, de sa langue, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son état civil, de son âge, de ses opinions, de ses appartenances, de ses activités politiques, de son handicap physique (à moins de prouver que

ce handicap empêche l'accomplissement de la tâche), de ses antécédents judiciaires ou dans l'exercice d'un droit que lui reconnaît le présent contrat ou la loi.

## **1.5 RESPECT DES DROITS DES REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DE L'EMPLOYEUR**

Il est convenu que l'employée ou ses représentants et représentantes ne doivent exercer, soit directement ou indirectement, des menaces, contraintes, discriminations ou distinctions injustes contre les représentants et représentantes de l'employeur, que se soit à cause de sa race, de sa nationalité, de son origine sociale, de sa langue, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son état civil, de son âge, de ses opinions, de ses appartenances, de ses activités politiques, de son handicap physique, de ses antécédents judiciaires ou dans l'exercice d'un droit que lui reconnaît le présent contrat ou la loi.

## **CHAPITRE 2 : CLAUSES NORMATIVES**

### **2.1 HEURES DE TRAVAIL**

L'employée choisit ses heures de travail entre 8 et 18 heures en respectant les obligations qu'entraîne la nature de son emploi. Une fois l'horaire établi, il peut être modifié avec l'accord de l'employeur.

### **2.2 SEMAINE NORMALE DE TRAVAIL**

La semaine normale de travail de l'employée est calculée comme suit :

35 heures/semaine de travail et une réunion de Conseil exécutif.

La présence de l'employée aux réunions du Conseil exécutif n'est pas toujours obligatoire. Elle peut donc, avec l'accord du Conseil exécutif, manquer certaines réunions.

Lors de période plus calme, il est possible que la semaine normale de travail de l'employée soit de moins de 35 heures avec entente préalable entre le Conseil exécutif et l'employée.

### **2.3 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE**

a) L'employeur ne peut en aucun cas obliger l'employée à accomplir du temps supplémentaire.

#### **b) SURTEMPS**

Est considéré comme surtemps, tout travail de l'employée requis par le supérieur immédiat ou la supérieure immédiate excédant 40 heures par semaine. Le surtemps convenu avec l'employeur sera rémunéré au tarif horaire régulier avec une majoration de 50 % ou accumulé et remis sous forme de journées de congé.

#### **c) RÉUNION DES INSTANCES**

L'employée peut assister à toute instance du mouvement étudiant. Les heures passées en instances si exigées seront rémunérées au tarif horaire régulier avec une majoration de 50 % si l'employée a travaillé plus de 40 heures dans sa semaine ou accumulées et remises sous forme de journées de congés avec entente préalable entre le Conseil exécutif et la permanence. L'employée ne peut

siéger à un poste élu à l'ASSÉ, sauf ceux de la présidence ou du secrétariat au besoin lors des réunions.

d) L'employeur s'engage à imposer aucune mesure disciplinaire ni des coupures de salaire à l'employée qui refuse de franchir une ligne de piquetage. Cependant, l'employée doit en informer immédiatement un représentant ou une représentante de l'employeur.

## **2.4 DÉPART VOLONTAIRE**

Avant de quitter volontairement son emploi, l'employée doit donner un avis de trois semaines à l'employeur.

# **CHAPITRE 3 : AUTRES CLAUSES**

## **3.1 DÉFINITION DES TÂCHES**

Voir Annexe 3.

## **3.2 CHARGE DE TRAVAIL**

L'employeur s'engage à être raisonnable dans la charge de travail exigée de l'employée ainsi que dans l'échéancier de cette même charge.

## **3.3 AUTRES TÂCHES**

En aucun temps, l'employée régie par le présent contrat n'est tenue d'effectuer d'autres tâches que celles prévues dans ce dernier (voir Annexe 3).

## **3.4 DOMMAGES MATÉRIELS**

Aucun remboursement ne sera exigé de l'employée pour tout dommage causé non intentionnellement aux mobiliers et instruments de travail ainsi qu'aux biens matériels appartenant à l'ASSÉ ou dans les limites physiques du lieu de travail.

## **3.5 SOLIDARITÉ SYNDICALE**

L'employée n'est pas tenue d'effectuer du travail destiné en tout ou en partie à une entreprise ou organisation dont les salarié-e-s sont en grève ou en lock-out. De même, dans le cadre d'une campagne de boycott officielle qui s'adresse à une entreprise ou à une organisation.

## **3.6 RECOURS EN JUSTICE**

a) Si, dans l'exercice des fonctions prévues dans le présent contrat, l'employée est sujette à une poursuite civile en justice, l'employeur s'engage à indemniser l'employée de tous frais judiciaires et extrajudiciaires encourus du fait de cette poursuite, ainsi que toute perte de salaire occasionnée par celle-ci. Cette obligation ne vaut toutefois pas en cas de négligence grossière ou de délit (i.e. dommage causé intentionnellement) de la part de l'employée. En cas de règlement hors cours, l'obligation prévue au premier alinéa ne vaut, quant au montant de la réclamation qui fait l'objet de l'accord, que si l'employeur a donné son consentement par écrit à ce règlement.

b) Si, à cause de l'exercice de fonctions prévues au présent contrat, l'employée est sujette à des poursuites criminelles, l'employeur est tenu d'indemniser l'employée de la même façon que prévu au premier alinéa de l'article 3.6 dans les cas suivants :

i) l'employée a agi à la demande et conformément aux indications de l'employeur;

ii) l'employée a agi avec le consentement exprès ou implicite de l'employeur et dans la mesure de son consentement.

### **3.7 NON-RESPONSABILITÉ**

L'employée n'est pas responsable des vols commis à l'établissement à moins qu'elle soit légalement prouvée qu'elle en est l'auteure ou la complice. La présente clause s'applique aussi aux dépôts.

### **3.8 DOMMAGES CORPORELS**

L'employeur s'engage à se tenir responsable de tout dommage corporel infligé à l'employée dans l'exercice normal de ses fonctions par une tierce personne. Cependant, le montant à être payé ne peut dépasser 50 000,00 \$.

## **CHAPITRE 4 : CLAUSES SALARIALES**

### **4.1 TAUX SALARIAL**

Le salaire de base de l'employée est fixé à 14,50 \$ de l'heure.

### **4.2 JOUR DE PAYE**

Le salaire de l'employée est payé par chèque tous les deux (2) lundis.

### **4.3 DÉDOMMAGEMENT DES FRAIS**

Sur présentation de pièces justificatives, l'employée sera dédommagée des frais encourus dans l'exercice raisonnable de ses fonctions incluant les frais de transport nécessaire pour se rendre sur son lieu de travail. Nonobstant ce qui précède, l'employée devra avoir reçu de son supérieur immédiat ou de sa supérieure immédiate l'autorisation d'effectuer lesdits frais. La présente clause s'applique aussi aux dédommagements pour frais de déplacement.

### **4.4 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE**

Les heures supplémentaires effectuées par l'employée sont rémunérées selon l'une ou l'autre des dispositions suivantes :

- Par le paiement, à taux régulier avec une majoration de 50 %, des heures supplémentaires;

- Par l'attribution de congés payés équivalents au nombre d'heures supplémentaires effectuées avec une majoration de 50 %.

Le choix de l'une ou l'autre des dispositions devra faire l'objet d'une entente entre l'employée et

l'employeur.

Les heures supplémentaires peuvent être cumulées, mais devront être rémunérées dans les 12 mois suivants. Dans le cas de la résiliation du contrat ou de la démission de l'employée, l'employeur est tenu de verser les heures supplémentaires cumulées en même temps que le dernier versement du salaire.

Le nombre d'heures supplémentaires pouvant être payées à l'employée est prévu par l'employeur dans les charges salariales.

## **CHAPITRE 5 : BÉNÉFICES MARGINAUX ET AVANTAGES SOCIAUX**

### **5.1 DROITS ET PRIVILÈGES**

Durant tous les congés dans le présent contrat, sauf dispositions contraires explicites, l'employée continue d'accumuler les avantages, droits et privilèges qui lui sont reconnus par le présent contrat comme si elle avait effectivement été au travail.

### **5.2 CONGÉS ANNUELS**

Durant le temps des fêtes, les congés payés de l'employée durent deux (2) semaines incluant les journées de congés fériés de la période des fêtes indiqués dans l'annexe I. Le choix des dates fera l'objet d'une entente entre l'employée et l'employeur.

Durant l'été (juin, juillet et août), les congés payés de l'employée durent deux (2) semaines. Le choix des dates fera l'objet d'une entente entre l'employée et l'employeur.

### **5.3 JOURS FÉRIÉS**

Pour la période de ce contrat, la liste des jours fériés et chômés se trouve en Annexe 1.

### **5.4 JOURNÉES DE MALADIE**

Pour l'employée, les journées de maladie payées s'accumulent au rythme d'une (1) par deux (2) mois. Elles sont cumulatives sur une base annuelle.

### **CUMUL DE JOURNÉES DE MALADIE**

a) Si l'employée ne se prévaut pas du total de ces jours de maladie, l'ASSÉ les remet sous forme de vacances ou de paiement. Les jours peuvent être cumulés, mais devront être rémunérés dans les 12 mois suivants.

### **CLAUSE ANNUELLE**

b) Nonobstant les paragraphes ci-haut mentionnés, l'employée pourra, pour cause de maladie, se prévaloir de ses journées de maladies de la période suivante comprise dans la durée du présent contrat.

### **AVIS**



c) L'employée doit avertir l'employeur le jour de son absence, avant midi (12h). Cet avis se fait par un message laissé sur un des cellulaires ou téléavertisseurs de l'ASSÉ. Le non-respect de cette clause sera considéré comme une absence non motivée.

### **SURPLUS DES JOURNÉES DE MALADIE**

d) Si l'employée prend plus de jours de maladie que le nombre prescrit, ces jours ne seront pas payés à l'employée par l'ASSÉ.

### **ABUS**

e) Si l'employée prend plus de dix (10) jours non inclus dans le calcul des jours de maladie et non justifiés, cette absence sera considérée comme une raison suffisante de renvoi. L'employeur a la responsabilité de signifier le nombre de jours de maladie que l'employée a pris.

### **5.5 CONGÉS SOCIAUX**

a) L'employée bénéficie des congés sociaux, avec et sans solde, suivants :

|   | Jours payés | Non payés |
|---|-------------|-----------|
| Décès du conjoint ou de la conjointe, enfant, père, mère, sœur, frère   | 3           | 4         |
| Belle-mère, beau-père, belle-sœur<br>Beau-frère                         | 1           | 4         |
| Grand-mère, grand-père  | 1           | 2         |
| Adoption d'un enfant  | 3           | 3         |
| Mariage de l'employée   | 1           | 2         |
| Divorce de l'employée   | 1           | 2         |
| Mariage sœur, frère, mère, père   | 1           | 0         |
| Déménagement  | 1           | 3         |
| Maladie grave du conjoint ou de la conjointe ou de la famille immédiate | 1           | 5         |
| Avortement  | 2           | 3         |

Dans le cas de maladie grave du conjoint ou de la conjointe ou de la famille immédiate, un assouplissement de l'horaire de travail est possible suite à une entente entre l'employée et l'employeur.

### **400 KILOMÈTRES**

b) Si l'un des événements ci-haut mentionnés se produit à une distance supérieure à 400 kilomètres, l'employée bénéficie d'une journée supplémentaire sans solde.

## **AVIS**

c) Dans tous les cas, l'employée avise l'employeur le plus tôt possible au plus tard le jour ouvrable suivant un décès; au plus tard trois semaines à l'avance dans les cas de mariage, divorce, adoption; au plus tard trois jours ouvrables à l'avance dans le cas d'un déménagement.

## **DÉBUT DU CONGÉ**

d) Les congés sociaux ne peuvent se prendre qu'à partir de la veille de l'événement.

## **DROITS ET PRIVILÈGES**

e) Durant tous les congés dans le présent contrat, sauf dispositions contraires explicites, l'employée continue d'accumuler les avantages sociaux et les bénéfices marginaux, droits et privilèges qui lui sont reconnus par le présent contrat comme si elle avait été effectivement au travail.

## **5.6 PAIEMENTS**

En cas de départ volontaire, de congédiement ou de décès de l'employée, tous les crédits de bénéfices marginaux sont payés en entier à elle ou à sa succession selon le cas, et ce, dans un délai de trente (30) jours.

## **5.7 ANCIENNETÉ**

Pour l'employée, une semaine d'ancienneté couvre une semaine de travail de calendrier et comporte au minimum douze heures de travail. Aux fins du calcul de l'ancienneté, les jours de travail où normalement l'employée aurait dû travailler, mais pour des raisons prévues au présent contrat ou acceptées par l'employeur ne s'est pas présentée au travail, font partie des heures travaillées par l'employée.

## **5.8 MISE À PIED**

a) Les mises à pied autres que disciplinaires ou professionnelles se feront toujours inversement à l'ancienneté accumulée.

## **INDEMNISATION**

b) L'employée mise à pied pour des raisons autres que disciplinaires ou professionnelles aura droit à l'indemnité monétaire suivante : l'équivalent d'une (1) heure de travail par semaine accumulée. Ce montant forfaitaire ne pourra excéder 1 500 \$.

## **5.9 PRÉAVIS**

Pour toute mise à pied visée à l'article 5.8, l'employée a droit à trois (3) semaines payées de préavis. Cependant, nonobstant les articles 5.1, 5.2, 5.3, et 5.4 a), b) et c), ainsi que 5.5, les journées non travaillées au cours de ces trois (3) semaines ne seront pas payées, à moins d'une entente entre les deux parties.

Nonobstant l'article 5.9 a), pour tout renvoi visé aux articles 5.6 et 5.4 f), l'employée a droit à une semaine payée de préavis. L'employée peut quitter son emploi dès que l'employeur lui signifie son préavis.

## **5.10 ACCUMULATION DE L'ANCIENNETÉ**

L'ancienneté continue de s'accumuler pendant les absences suivantes :

- a) les vacances d'été et d'hiver;
- b) les congés sociaux;
- c) les congés fériés;
- d) les absences pour cause de maladie ou d'accident;
- e) les congés de maternité et parental;
- f) les congés sans solde;
- g) les mises à pied n'excédant pas douze (12) mois;
- h) les activités syndicales;
- i) décès.

## **5.11 PERTE DU DROIT À L'ANCIENNETÉ**

L'ancienneté se perd de la façon suivante :

- a) par le départ volontaire de l'employée;
- b) par le licenciement définitif de l'employée;
- c) par le renvoi de l'employée pour motif professionnel ou disciplinaire.

## **5.12 PERTE DE DROIT**

En aucune façon l'employée ne doit perdre des droits, privilèges et conditions de travail acquis en raison de la formation, l'engagement ou la promotion d'un ou d'une autre salarié-e ou d'un ou d'une surnuméraire.

## **5.13 CONGÉ DE MATERNITÉ**

a) Si l'employée est ou devient enceinte, elle a droit à un congé sans solde d'un an dont elle peut jouir dans les six (6) mois qui précèdent l'accouchement ou dans les deux (2) ans qui le suivent à partir du moment où elle le juge opportun après un avis de trois semaines à l'employeur. L'employée pourra reprendre son travail deux (2) semaines après qu'elle en ait avisé l'employeur. Elle peut demander par la suite à travailler deux ans à temps partiel. S'il s'agit d'une famille monoparentale, elle peut demander trois (3) ans.

b) La salariée a annuellement droit à cinq (5) jours de congé pour responsabilités familiales. Ces congés ne sont ni cumulatifs ni monnayables.

## **5.14 ABSENCE**

Toute absence excédant le congé alloué aux clauses 5.13 et 5.14 sera considérée comme une absence non justifiée à moins d'entente avec l'employeur.

## **5.15 PROTECTION DES DROITS**

Tous les droits et privilèges et avantages sociaux reconnus à l'employée qui jouit de son congé de maternité ou parental lui sont conservés comme si elle était au travail.

## **5.16 RÉINTÉGRATION**

Au retour de l'employée du congé de maternité ou parental, l'employeur doit la réinstaller dans le poste qu'elle occupait au moment de son départ ou qu'elle a acquis pendant son absence.

### **5.17 ACCIDENT DE TRAVAIL**

Outre l'article 3.8 du présent contrat et les dispositions déjà prévues par les différentes législations en vigueur concernant la santé et la sécurité au travail, l'employée possède le droit individuel et collectif d'arrêter de travailler lorsqu'elle juge qu'elle est en situation ou dans des conditions dangereuses; le droit d'enquêter ou de faire enquêter en tout temps sur les lieux de travail, sur les questions de santé-sécurité, et ce, indépendamment de l'employeur; le droit à la pleine compensation salariale en cas d'accident ou de maladie de travail; le droit au médecin de son choix. L'employeur ne peut exercer aucunes représailles (mesure disciplinaire, coupure de salaire, etc.) lorsque l'employée exerce ses droits sur les questions de santé-sécurité au travail.

## **CHAPITRE 6 : PROCÉDURES DE GRIEF**

### **6.1 a) COMPOSITION DU COMITÉ**

Le comité de grief est composé de trois (3) personnes élues conjointement par l'employée et l'employeur à raison d'un droit de vote pour chacune des parties.

### **b) POUVOIR DU COMITÉ**

Le comité de grief est le seul à pouvoir trancher les litiges survenant dans l'application des articles 5.8 et als, 6.5 et als, 6.6 et als, 5.12 c), et l'ensemble du Chapitre sept (7).

### **c) DROIT DE RECOURS**

L'employée et l'employeur ont le droit de porter un litige au jugement du comité de grief.

### **d) STATUT DES DÉCISIONS**

Les décisions relevant du comité de grief sont sans appel.

### **6.2 a) MISE EN CANDIDATURE**

L'employée et l'employeur peuvent soumettre le nom de toute personne à titre de candidat ou de candidate à un des trois postes du comité de grief.

### **b) ÉLIGIBILITÉ**

Les listes doivent être remises au plus tard trente (30) jours après la date de l'entrée en vigueur du présent contrat. Pour être valides, les listes doivent être dès lors affichées dans le secrétariat de l'association. Seules les personnes figurant sur cette liste sont éligibles sauf entente entre les deux (2) parties.

### **c) ÉLECTION-NOMINATION**

Au plus tard le vendredi suivant la date limite du dépôt des listes, les deux parties ou leurs

représentants respectifs et représentantes respectives devront avoir signé une entente écrite sur le choix des trois (3) élu-e-s. Ladite liste sera annexée au présent contrat.

#### **d) ÉLIGIBILITÉ**

En cas de non-entente sur la composition du comité de grief à la date fixée à l'alinéa c) de l'article 7.2 les deux parties procéderont chacune à l'élection d'un ou d'une membre du comité de grief et les deux (2) personnes ainsi nommées procéderont elles-mêmes à l'élection de la troisième personne formant ledit comité.

#### **e) DURÉE DE FONCTION**

La durée de fonction des membres du comité de grief s'étend entre le moment de leur nomination et la date de fin du présent contrat et/ou jusqu'au règlement de tous les griefs accumulés durant le présent contrat.

#### **f) VACANCES**

Toutes vacances sont assujetties aux mêmes règlements d'élection/nomination sauf en ce que les listes devront être parvenues au secrétariat et être affichées au plus tard trente (30) jours après la date de l'entrée en vigueur de la démission.

### **6.3 a) PROCÉDURE DE GRIEF**

Tout grief d'une employée ou de l'employeur relatif au présent contrat sera présenté à l'autre partie et au comité de grief par écrit. La partie visée par le grief rendra par écrit sa décision à la partie requérante et au comité de grief, et ce, dans un délai d'une semaine suivant la réception du grief.

#### **b) DEMANDE DE RECOURS**

Si aucune entente n'intervient, la partie requérante peut remettre le différend au comité de grief.

### **6.4 a) DÉLAIS**

Le comité doit se réunir dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception de la demande de recours. Les deux tiers (2/3) des membres en fonction siégeant formant quorum.

#### **b) AUDIENCE**

Un ou une des membres du comité doit faire parvenir par écrit et oralement une convocation à l'employée et à l'employeur. Advenant l'impossibilité pour une des parties d'être présente à l'heure, au lieu et à la date de convocation, le comité de grief est tenu de rendre sa décision lors de la deuxième convocation si l'une ou les deux (2) parties n'ont pu être présentes lors de la première réunion.

#### **c) DÉCISION**

Les décisions du comité de grief sont rendues au plus tard cinq jours ouvrables après la tenue d'une des convocations visées à l'article 6.7. Cette décision est envoyée par écrit à l'employée et à l'employeur.

## **CHAPITRE 7 : RELATION D'AUTORITÉ ET MESURES DISCIPLINAIRES**

### **7.1 ENGAGEMENT**

L'engagement de l'employée se fait par l'exécutif selon les directives du Congrès.

### **7.2 MESURES DISCIPLINAIRES**

Peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires :

#### **a) RETARDS**

Les retards répétés sans justifications valables.

#### **b) ABSENCES**

Les absences non justifiées par l'application d'un droit de l'employée prévu à un ou des articles du présent contrat.

#### **c) PRIORITÉS DE TRAVAIL**

Le non-respect, sans motif valable, de la distribution hebdomadaire des priorités de travail fixées par l'employeur en conformité avec l'article 3.1.

#### **d) TÂCHES**

Le refus d'effectuer, sans motif valable, une tâche prévue dans la définition de tâche à l'article 3.1.

#### **e) VOL, FRAUDE, COMPLICITÉ**

Vol, fraude ou autre geste similaire commis envers l'employeur, ainsi que la complicité à un tel geste. Le fardeau de la preuve incombe à l'employeur.

### **7.3 PROCÉDURES DES MESURES DISCIPLINAIRES**

Chaque mesure disciplinaire entreprise en vertu de l'article 6.3 doit être confinée par écrit en trois exemplaires; un étant remis à l'employée en présence d'un ou d'une témoin, un étant remis au dossier du comité de grief, l'autre demeurant dans les fichiers de l'ASSÉ.

### **7.4 PROCESSUS D'APPLICATION DES SANCTIONS**

L'application de l'article 6.3 se fait comme suit :

a) L'employeur remet une note avec témoin à l'effet de l'enregistrement d'un retard, d'une absence non justifiée par l'application d'un droit de l'employée prévu à un ou des articles du présent contrat, du non-respect, sans motif valable, de la liste hebdomadaire des priorités de travail ou du refus d'effectuer une tâche prévue à l'article 3.1 et als et en conformité avec l'article 3.2.

#### **b) DROIT EN APPEL**

L'employée peut contester auprès du comité de grief la véracité des faits allégués dans ladite note.

### **c) ENREGISTREMENT**

Advenant la non-contestation par l'employée de ladite note ou la confirmation des faits par le comité de grief, ledit retard, absence, non-respect des priorités de travail ou refus d'effectuer une tâche prévue au contrat sans motif valable est enregistré aux fins de l'application de l'article 6 et als.

## **7.5 SANCTIONS**

Nonobstant l'article 6.4 :

### **a) RETARDS**

Dix infractions à l'article 6.3 a) reconnues par le comité de grief ou l'employée sont causes suffisantes de suspension sans solde ne pouvant excéder cinq (5) jours ouvrables.

### **b) ABSENCES**

Cinq infractions à l'article 6.3 b), reconnues par le comité de grief ou de l'employée sont causes suffisantes d'une suspension sans solde ne pouvant excéder cinq (5) jours ouvrables.

### **c) CUMUL**

Le cumul de trois (3) suspensions telles que définies aux articles 6.3 a) et b) entraîne le congédiement définitif.

### **d) PRIORITÉS DE TRAVAIL**

Trois infractions ou plus à l'article 6.3 c) entraînent le congédiement définitif.

### **e) TÂCHES**

Deux infractions ou plus à l'article 6.3 d) entraînent le congédiement définitif.

### **f) VOL, FRAUDE, DOMMAGE MATÉRIEL**

Une infraction à l'article 6.3 e) ou f) entraîne le congédiement définitif.

## **7.6 SANCTIONS**

Dans l'hypothèse d'une sanction disciplinaire imposée par l'employeur si l'employée a présenté un grief auprès du comité de grief, elle continue d'occuper ses fonctions et accumuler ses privilèges jusqu'à ce que l'instance concernée rende sa décision par écrit.

## **CHAPITRE 8 : CLAUSES FINALES**

### **8.1 ENTRÉE EN VIGUEUR**

Sous réserve des dispositions contraires contenues dans le présent contrat et dans la clause 8.2, ledit contrat entre en vigueur le 28 avril 2008.

### **8.2 EFFET RÉTROACTIF**

Suivant les dispositions du présent contrat, les dispositions contenues dans les clauses concernant l'ancienneté, les congés annuels, les congés fériés, les congés de maladie, les congés parentaux et les salaires auront un effet rétroactif et rétroagiront sur une base annuelle à la date de l'embauche.

### **8.3 DURÉE**

La présente entente est valide jusqu'au 30 juin 2010.

### **8.4 RENOUVELLEMENT**

Le renouvellement du contrat de l'employée doit être approuvé par le Congrès.

Les conditions du renouvellement du contrat de l'employée doivent faire l'objet d'une entente entre l'employée et l'employeur au minimum un (1) mois avant la tenue du Congrès. Cette entente doit être publiée au minimum deux (2) semaines avant la tenue du Congrès.

En cas de non-entente, le Congrès devra décider des nouvelles conditions du renouvellement du contrat. Pour ce faire, il devra considérer les demandes de l'employée et les offres de l'employeur qui devront être publiées au moins deux (2) semaines avant la tenue du Congrès. L'employée devra accepter ou refuser la décision du Congrès au plus tard deux (2) semaines après la tenue du Congrès. En cas de refus de l'employée, le contrat ne sera pas renouvelé.

### **8.5 ANNEXES**

Les annexes jointes au présent contrat en font partie intégrante.

### **8.6 LITIGES**

Tout objet de litige non prévu par le présent contrat devra faire l'objet d'une entente entre l'employeur et l'employée, les chartes fédérales et provinciales, des droits de la personne et normes minimales du travail fixées par le gouvernement du Québec faisant office de minima.

### **8.7 COPIES**

Le présent contrat est fait en deux copies. Seules ces deux copies sont réputées être officielles.

En foi de quoi, ont signé le \_\_\_\_\_ e jour de \_\_\_\_\_ 2009 :

L'employée \_\_\_\_\_(Lettre moulée)

\_\_\_\_\_(Signature)

Témoin de l'employée \_\_\_\_\_(Lettre moulée)



\_\_\_\_\_(Signature)

L'employeur \_\_\_\_\_(Lettre moulée)

\_\_\_\_\_(Signature)

Témoin de l'employeur \_\_\_\_\_(Lettre moulée)

\_\_\_\_\_(Signature)

Comité de griefs \_\_\_\_\_(Lettre moulée)

\_\_\_\_\_(Signature)

\_\_\_\_\_(Lettre moulée)

\_\_\_\_\_(Signature)

\_\_\_\_\_(Lettre moulée)

\_\_\_\_\_(Signature)

## ANNEXE I

### CONGÉS FÉRIÉS

a) L'ASSÉ convient de reconnaître et d'observer comme journées chômées et payées les jours décrétés « fête civile » par les gouvernements.

b) Au cours de l'année de référence, les quinze (15) journées suivantes sont reconnues comme journées chômées et payées à l'employée

1. Jour de l'an
2. Lendemain du jour de l'an
3. Vendredi saint
4. Lundi de Pâques
5. Fête de Dollard
6. Saint-Jean-Baptiste
7. Confédération
8. Fête du Travail
9. Veille de Noël

10. Lendemain de Noël
11. Veille du jour de l'an
12. Action de grâce
13. Noël
14. Journée internationale des femmes (8 mars)
15. Journée internationale des travailleuses et travailleurs (1er mai)

c) L'employée à temps partiel bénéficie de 9 journées chômées et payées sujettes à une entente entre l'employeur et l'employée.

d) Si l'une des journées mentionnées à l'annexe 1b) coïncide avec un samedi ou dimanche cette journée est alors remise la journée précédente ou suivante.

## **ANNEXE II**

### **CONFIDENTIALITÉ DES DOCUMENTS**

1. L'employée reconnaît que durant son emploi à l'ASSÉ et par sa participation aux projets entrepris par et/ou au nom de l'association, l'employée acquerra de l'information concernant certaines matières et sujets qui sont confidentiels pour l'association, laquelle information est la propriété exclusive de l'association incluant, sans restreindre la généralité de ce qui précède :

a) le nom des membres et la nature des activités ou affaires qu'elle conduit;

b) la nature, le but, le caractère, l'étendue et les particularités de tout projet entrepris par et/ou au nom de l'association;

c) le savoir-faire utilisé par l'association incluant les procédés, procédures, méthodologies, techniques et l'information utilisée par l'association dans n'importe quel projet entrepris par et/ou au nom de l'association.

2. L'employée traitera confidentiellement toute information et s'engage à ne pas utiliser cette information pour son propre intérêt. L'employée s'engage à ne pas révéler cette information à toute tierce partie non autorisée durant et/ou après la fin de son engagement ni en aucune manière, directement ou indirectement, aider ou être partie liée à des actes qui auraient pour effet de détourner, diminuer ou nuire à la réputation, à l'achalandage ou à l'intégrité de l'association.

3. L'employée convient que tous les équipements, enregistrements, dossiers, documents (incluant les copies de ceux-ci) de quelque nature et genre que ce soit, incluant, sans limiter la généralité de ce qui précède : les listes d'adresses, les dates de parution, les tirages, les procès-verbaux, etc., possédés ou sous le contrôle de l'employée durant son engagement, seront et resteront la propriété unique et exclusive de l'association.

4. Sans vouloir restreindre les recours disponibles à l'association, l'employée reconnaît, par les présentes, que l'association subira un préjudice irréparable advenant que l'employée contrevienne à l'un ou à l'autre des conditions de cette entente et, en conséquence, l'employée reconnaît par les

présentes que l'association pourra demander et obtenir une injonction interlocutoire, dans n'importe quelle disposition des clauses 2 ou 3, suite à une contravention ou à une menace de manquement aux dites dispositions ou autrement pour spécifiquement faire respecter n'importe quelle desdites dispositions.

## **ANNEXE III**

### **DESCRIPTION DE TÂCHES**

La description des tâches de l'employée est la suivante :

- Assurer la réception, la dactylographie, l'impression des documents, les envois postaux (et réponses) et le classement du courrier et des courriels.
- Participer à la rédaction, la mise en page, la correction, la révision et l'envoi des publications de l'association
- Faire l'entretien général des archives et de la documentation, assurer une revue de presse quotidienne, faire des dossiers de presse ou des recherches sur demande et commander des documents pertinents.
- Assurer un soutien logistique à la réalisation des activités de l'association, soit les instances et les actions.
- Participer au Congrès et aux réunions du Conseil exécutif.
- Informer les gens quant à la nature de l'organisation, ses revendications et ses activités.
- Faire la mise à jour des sites Internet de l'association.

La présente description de tâches peut être modifiée par le Conseil exécutif en tout temps. Une ou des modifications à la description de tâches ne rend pas caduque le présent contrat, mais seulement la ou les parties concernées par l'article 3.1. et als.

# **Propositions**

## **Procédures**

1. Le Conseil de Coordination propose l'ordre du jour à la page 3.
2. Le Conseil exécutif propose l'adoption du procès-verbal du Congrès des 28 février et 1er mars 2009. (Disponible en ligne au: <http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/congres/pv/PV%20Congr%e8s%20ASS%c9%2028%20f%e9vrier%20et%201er%20mars%202009.pdf>)
3. Le Conseil exécutif propose Marie-Eve Ruel, Francis Hamel et Alex Bourdon-Charest à l'animation, Véronique Martineau au secrétariat et Philippe Fortier-Charette et Pascal Rheault comme gardien du senti.

## **Présentations et bilans**

### **Congrès annuel**

### **Procédures et rôles des délégué-e-s**

### **Gardien ou gardienne du senti**

### **Bilan Conseil exécutif**

1. Le Conseil exécutif propose qu'il fasse une présentation de 5 minutes de son bilan suivi d'une période de questions de 20 minutes.

### **Bilans des comités**

1. Le Conseil exécutif propose que soient accordées 5 minutes par Comités pour la présentation de leur bilan. Que soient accordées par la suite 20 minutes pour une période de questions et réponses.

## **Femmes**

1. Le Conseil exécutif propose que considérant que personne n'a soumis de textes en date du 15 avril concernant l'appel de textes sur la nécessité du Comités femmes de l'ASSÉ et qu'aucune réflexion sérieuse ne semble avoir été faite;

Que l'appel de texte soit poursuivi jusqu'au prochain Congrès.

2. Le Conseil exécutif propose que considérant le nombre important d'appuis de groupes de femmes qu'a reçu l'ASSÉ lors de sa dernière campagne « stoppons la privatisation des services sociaux »;

Que se tienne un caucus non mixte de 45 minutes afin de trouver des pistes de réflexion pour concrétiser ces appuis dans le cadre de notre prochaine campagne ou sinon dans le cadre d'une campagne parallèle, notamment en discutant de la proposition de l'AECS au point femmes dans le cahier de Congrès.

3. \*Considérant le manque d'implication au Comité femmes et l'absence de candidatures à celui-ci;
- \*Considérant les préjugés de la société et des associations membres face à la lutte féministe;
- \*Considérant les appuis de divers groupes sociaux au Comité femmes et à l'ASSÉ;
- \*Considérant que la lutte féministe est toujours d'actualité dans la société et dans les luttes syndicales étudiantes;
- \*Considérant que la lutte féministe est toujours, dans les campagnes de l'ASSÉ, reléguée au second plan;

L'AECS propose qu'il y ait une campagne féministe d'information en parallèle à la campagne de l'AFE, dans le but :

- d'informer les membres étudiants et étudiantes des différents cégeps et universités;
- que des gens soient approchés pour la préparation et la présentation de conférences;
- que Marie-Ève Marchand-Blais soit en charge du projet.

4.L'AFESH-UQAM propose une plénière de 15 minutes sur les impacts d'une fusion des camps de formation d'hivers et femmes

---

## **Élections générales**

### **Processus**

1. Le Conseil exécutif propose qu'il fasse une présentation de 5 minutes sur le processus des élections générales suivi d'une période de questions.
2. La SOGÉÉCOM propose que le point « 4.0 Élections générales » soit traité après la réouverture le samedi matin et le point « 8.0 Élections générales » à 18 h le dimanche.

### **Présentations**

1. Le Conseil exécutif propose que chaque candidat et candidate ait 5 minutes pour se présenter dans l'ordre des lettres reçues et qu'une période de 5 minutes par personne soit allouée pour répondre aux questions du Congrès.

## **Missions de l'ASSÉ**

### **Bilans campagnes antérieures**

1. L'AECS propose qu'il y ait une plénière d'une heure trente (1h30) sur l'orientation de l'ASSÉ et ses positions actuelles et futures, ainsi que sur ses moyens de mobilisation.
2. L'AFESH propose une plénière de 30 minutes sur la campagne contre la privatisation des services sociaux.

## **Perspectives**

1. \*Considérant les débats actuels sur l'orientation de l'ASSÉ;

\*Considérant la nécessité de diminuer les frictions lors du présent Congrès et de décider du futur de l'ASSÉ à la suite de discussions approfondies;

\*Considérant que dans l'histoire de l'ASSÉ, il n'y a eu qu'un seul Congrès d'orientation et que celui-ci date d'il y a quatre ans;

\*Considérant que les associations doivent consulter leur assemblée générale à ce sujet;

L'AECS propose qu'un congrès d'orientation se tienne au cours de la prochaine année, préférablement avant le premier congrès de l'automne 2009, dans le but de réaffirmer ses positions et ses moyens de mobilisation.

2. L'AFESH-UQAM propose une plénière de 45 minutes sur la pertinence d'avoir deux demi Congrès d'orientation en 2009-2010.

---

## **Revendications**

*(Amenez ici toutes les revendications nouvelles que l'ASSÉ n'a pas déjà. Si vous désirez amener de nouvelles revendications que l'ASSÉ n'a pas déjà adopté dans une proposition de plateforme de revendications que vous voulez insérer au point « Plan d'action 2009-2010 », vous devez avant les amener à ce point de l'ordre du jour et ensuite les intégrer dans votre proposition de plateforme de revendications au point « Plan d'action 2009-2010 ».)*

1. La SOGÉÉCOM propose que l'ASSÉ se prononce contre la prise en compte de la contribution de l'ex-conjoint ou l'ex-conjointe dans le calcul de l'aide financière aux études (AFE), comme, par exemple, la pension alimentaire.

2. La SOGÉÉCOM propose que l'ASSÉ se positionne pour l'indexation automatique et rétroactive des frais de subsistances dans le calcul de l'aide financière aux études (AFE).

3. La SOGÉÉCOM propose que l'ASSÉ se positionne pour une gestion publique intégrale du système de l'aide financière aux études (AFE) par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de réinvestir les économies dans la transformation de prêts en bourses.

4. L'AECS propose que l'ASSÉ se positionne pour l'indexation automatique des frais de subsistance et leur hausse à 910 \$ par mois.

5. L'AECS propose que l'ASSÉ se positionne pour qu'il y ait des bourses supplémentaires pour les parents étudiants et des bourses supplémentaires pour les personnes à faible revenu.

6. La SOGÉÉCOM propose de réaffirmer nos positions historiques d'indépendance face aux partis politiques.

Que l'ASSÉ conserve son autonomie face aux organisations politiques, notamment les partis

politiques et l'État, au niveau du discours et de l'organisation.

7. L'AGES propose que l'ASSÉ prenne position sur l'homophobie et l'hétérosexisme.

### **Plan d'action**

1. La SOGÉÉCOM propose une plénière sur la tenue des instances de l'ASSÉ. Que les sujets suivants soient abordés : le lieu des congrès, la fréquence des instances et les contacts entre associations étudiantes.

2. Considérant que la tenue des Congrès est un privilège;

Considérant que les Congrès et les instances de l'ASSÉ rapprochent les associations étudiantes de l'ASSÉ et que maintes associations membres auraient besoin de ce rapprochement;

La SOGÉÉCOM propose que le Congrès se positionne pour que les Congrès de l'ASSÉ se tiennent prioritairement :

1. Dans les institutions des associations étudiantes membres de l'ASSÉ;
2. Dans les institutions d'associations étudiantes non membres de l'ASSÉ;
3. Dans les établissements non scolaires.

3. Considérant la hausse des frais de scolarité effective en ce moment et les menaces de possible dégel dans le futur;

Considérant que l'aide financière aux études a été indexée seulement 6 fois depuis 1994-1995;

Considérant que ces enjeux représentent une réelle attaque à la mission d'universalité et à l'accessibilité du système d'éducation québécois;

Considérant que la planète entière est traversée par une crise économique majeure aux conséquences désastreuses tant sur les conditions de travail et de vie pour les travailleurs et les travailleuses, les femmes que pour l'équilibre écologique de la planète;

Considérant que les plus démunis-e-s seront ceux et celles qui subiront les conséquences de la crise;

Considérant la nécessité permanente et d'autant plus présente en temps de récession d'assurer une protection et une stabilité sociale et économique pour tous et toutes;

Considérant que l'éducation est un droit et que certains et certaines choisissent cette voie afin de tenter d'améliorer leurs conditions de vie et que cette accessibilité au plus grand nombre passe invariablement par un système d'aide financière aux études accessible et réellement adapté à une réalité précaire;

La SOGÉÉCOM propose que la campagne 2009-2010 de l'ASSÉ porte sur l'aide financière aux études (AFÉ), un réinvestissement en éducation et la crise économique.

Que les revendications soient les suivantes :

1. Pour une réforme progressiste de l'AFÉ visant :

- a. L'indexation automatique des frais de subsistance et leur hausse à 1300 \$ par mois
- b. La reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familiale
- c. La gestion publique intégrale du système de l'AFÉ par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de réinvestir les économies dans la transformation de prêts en bourses

2. Pour une correction du sous-financement historique de l'éducation postsecondaire et un réinvestissement massif dans les programmes sociaux.

Que soit articulé, d'ici la rentrée d'automne 2009, un discours qui place ces revendications dans les contextes conjugués du dégel des frais de scolarité sur les étudiantes et étudiants et des conséquences de la crise économique et de ses impacts sur la société québécoise.

4. La SOGÉÉCOM propose que le plan d'action de l'année 2009-2010 soit le suivant :

- Été 2009 : écriture de la pétition, préparation du matériel d'information, recherche sur l'AFÉ, développer des alliances avec les groupes sur lesquels on pourrait travailler sur le dossier de l'AFE, le réinvestissement et de la crise économique.
- Session d'automne : information massive sur la campagne et campagne de pétitions, objectifs d'au moins 50 % des étudiants et étudiantes de chaque association membre.
- Fin août, début septembre : rentrée des cégeps et universités, campagne d'information massive sur la plateforme, lancement de la pétition, actions symboliques de mobilisation sur les campus.
- Plan de valorisation interne
- 26 et 27 septembre 2009 : Camp de formation d'automne en région.
- 24 et 25 octobre 2009 : Congrès d'automne.
- 14 et 15 novembre 2009 : Camp de formation féministe
- 26 novembre 2009 : Action de dépôt de la pétition
- Janvier 2010 : Rentrée des universités et des Cégeps
- Plan de valorisation interne
- 6 et 7 février 2010 : Camp de formation d'hiver
- 15 au 19 février : Semaine d'actions des associations du sud-est
- 22 au 26 février : Semaine d'actions des Laurentides, de Laval et de Lanaudière
- 27 et 28 février 2010 : Congrès d'hiver
- 1 au 5 mars : Semaine d'actions de Montréal
- 8 au 12 mars : Semaine d'actions des autres établissements régionaux
- 8 mars 2010 : Journée internationale des femmes
- 15 mars 2010 : Journée internationale contre la brutalité policière
- Jeudi 25 mars 2010 : Manifestation nationale
- 24 et 25 avril 2010 : Congrès annuel
- 1er mai 2010 : Journée internationale des travailleurs et des travailleuses

5. Le Comité aux luttes sociales suggère la proposition suivante (*Les comités ne peuvent proposer lors du Congrès, donc pour être discuté lors du Congrès, cette proposition doit être reprise par une association étudiante membre*):

- Considérant les revendications historiques de l'ASSÉ contre l'impérialisme, la guerre et le militarisme;
- Considérant la pertinence de donner suite à la résolution d'appui à un événement antimilitarisme adopté lors du Conseil de Coordination du 6 janvier 2009;
- Que l'ASSÉ participe au Sommet populaire contre la guerre et le militarisme organisé par le collectif Échec à la guerre les 14 et 15 novembre 2009 à l'UQAM.

6. Le Comité aux luttes sociales suggère la proposition suivante (*Les comités ne peuvent proposer lors du Congrès, donc pour être discuté lors du Congrès, cette proposition doit être reprise par une association étudiante membre*):

- Considérant la position historique de l'ASSÉ contre le recrutement militaire et la présence militaire sur les campus;
- Considérant la présence de recrutement et de publicité militaire sur les campus des associations membres de l'ASSÉ, ainsi que des démarches d'opposition à cette propagande menée par différentes associations;



-Que l'ASSÉ participe, à l'automne 2009, à une éventuelle conférence de presse intersyndicale (en collaboration avec des syndicats nationaux enseignants et étudiants) dans le but de dénoncer le recrutement militaire sur les campus.

7. Le Conseil exécutif propose le calendrier 2009-2010 suivant :

- Été 2009 : préparation du matériel d'information, développer des alliances avec les groupes sur lesquels on pourrait travailler sur le dossier de l'AFE, revue doit être prête pour la rentrée
- Fin août, début septembre : rentrée des cégeps et universités, campagne d'information massive sur la plateforme, passer le *Formulaire de consultation sur l'aide financière aux études* disponible dans ce cahier de Congrès avant le Congrès d'automne, plan de valorisation interne à la rentrée
- 26 et 27 septembre 2009 : Camp de formation d'automne à Montréal avec un panel le samedi soir sur le mouvement étudiant où la FECQ serait invitée
- Forum social québécois à Montréal : 9 au 12 octobre 2009
- 24 et 25 octobre 2009 : Congrès d'automne à l'extérieur de Montréal
- Après le Congrès : lancement de la pétition – déclaration et ultimatum au gouvernement pour la manifestation nationale
- Janvier 2010 : rentrée des universités et cégeps
- 6 et 7 février 2010 : camp de formation d'hiver (la moitié des ateliers réguliers et l'autre moitié des ateliers femmes)
- 20 et 21 février 2010 : Congrès d'hiver
- Lundi 8 mars 2010 : journée internationale des femmes et lancement de la marche mondiale des femmes
- Lundi 15 mars 2010 : journée internationale contre la brutalité policière
- Mercredi 24 mars : actions régionales concertées et dépôt de la pétition (grande région montréalaise/Estrie/Québec)
- Jeudi 1er avril 2010 : manifestation nationale sur les revendications de la plateforme
- 24 et 25 avril 2010 : Congrès annuel
- 1<sup>er</sup> mai 2010 : Journée internationale des travailleurs et travailleuses

8. Le Conseil exécutif propose un caucus cégep/université de 45 minutes suivi d'une plénière d'une heure sur la thématique de la prochaine campagne de l'ASSÉ.

9. \*Considérant le coût élevé des études collégiales et/ou universitaires;

\*Considérant que l'aide financière aux études (AFE) a été indexée seulement 6 fois depuis 1994-1995;

\*Considérant que l'alternance travail-étude est nuisible pour la majorité des étudiantes et étudiants;

\*Considérant l'impossibilité d'avoir accès à l'éducation sans endettement pour les étudiantes et

étudiants du système de prêts et bourses;

\*Considérant la nécessité, d'autant plus présente en temps de récession, d'assurer une protection et une stabilité sociale et économique pour tous et toutes;

\*Considérant que l'éducation est un droit et que l'éducation est, pour plusieurs personnes, un moyen de mobilité sociale, et que le système d'aide financière aux études actuel empêche plusieurs étudiantes et étudiants de continuer leurs études collégiales et/ou universitaires;

L'AÉCS propose que la campagne de revendications de l'ASSÉ pour l'année 2009-2010 soit dans une optique de réforme et d'amélioration du système d'aide financière aux études et que les revendications soient les suivantes :

**1- Pour une réforme progressiste de l'AFE visant :**

- L'indexation automatique des frais de subsistance et leur hausse à 910 \$ par mois;
- La reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial;
- La gestion publique intégrale du système de l'AFE par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de réinvestir les économies dans la transformation de prêts en bourses;
- L'abolition de la prise en compte de la contribution de l'ex-conjoint ou l'ex-conjointe dans le calcul de l'aide financière aux études, comme la pension alimentaire.
- Qu'il y ait des bourses supplémentaires pour les parents étudiants et des bourses supplémentaires pour les personnes à faible revenu.

**2- Pour une correction du sous-financement historique de l'éducation postsecondaire et un réinvestissement massif dans les programmes sociaux.**

10. Considérant le dépôt imminent des projets de loi modifiant la gouvernance des cégeps et des universités par la ministre de l'Éducation;

Considérant les mandats antérieurs sur la gouvernance des établissements d'enseignement postsecondaire ainsi que les projets de loi 107 et 110 ou tous autres projets de loi similaires;

Considérant l'impact historique des projets de loi sur la structure et la culture présente au sein des cégeps et des universités;

L'AÉMSS propose que l'ASSÉ adopte le mémoire « Le privé a besoin de nous... nous n'avons pas besoin du privé! » concernant les projets de loi sur la gouvernance des cégeps et des universités. De plus, que l'ASSÉ dépose ce mémoire à l'Assemblée nationale du Québec et que, le cas échéant, le mémoire soit présenté lors de consultation publique relative aux projets de loi.

11. Considérant que la crise économique actuelle est une occasion de lancer de nouvelles idées afin de se sortir du gouffre social, politique, culturel et économique engendré par la privatisation et la marchandisation;

Considérant que l'ASSÉ défend le droit plein et entier à une éducation gratuite, et ce, pour l'ensemble de la société;

Considérant que le droit à l'éducation ne pourra être obtenu que par un réinvestissement massif de la part du gouvernement dans le système d'éducation, une réforme en profondeur de l'AFE ainsi que par un changement idéologique majeur quant à la fonction des cégeps et des universités au sein de la société;

Considérant que la Politique de tarification des services publics adoptée par le gouvernement du Québec à l'intérieur du budget 2009 vise une augmentation de la tarification de l'ensemble des services publics, dont entre autres au sein des établissements collégiaux et universitaires.

L'AÉMSS-UQO propose que la prochaine campagne de l'ASSÉ porte sur les enjeux suivants :

**1-** Contre toutes formes de logique, d'ingérence ou d'intérêts du privé dans l'ensemble des services publics, notamment l'éducation postsecondaire;

**2-** Pour une réforme progressiste du régime des prêts et bourses dont les sous-revendications seraient :

- Pour une indexation annuelle rétroactive des frais de subsistance, afin que ceux-ci représentent un montant supérieur à celui reconnu comme étant le seuil de la pauvreté;

- Pour l'abolition de la contribution parentale et donc, pour la reconnaissance de l'autonomie financière pour tous les étudiants et toutes les étudiantes inscrits et inscrites au programme de l'AFE;

- Pour une gestion publique intégrale du régime des prêts et bourses;

- Pour la conversion des prêts en bourses, afin d'éliminer l'endettement étudiant;

- Pour l'abolition de la prise en compte de la pension alimentaire dans le calcul de l'aide financière aux études.

**3-** Pour une correction immédiate du sous-financement historique de l'éducation postsecondaire et un réinvestissement massif dans les services publics, afin d'assurer leur qualité ainsi que leur accessibilité universelle pour l'ensemble de la société.

12. Le Conseil exécutif propose de tenir une plénière de 15 minutes sur les possibilités de l'ASSÉ de travailler avec la Table des partenaires universitaires (TPU) sur la gouvernance et sur d'autres dossiers et de siéger à celle-ci. (Pour mieux comprendre ce qu'est la TPU et leurs positions sur la gouvernance consultez les textes du présent cahier de Congrès: Déclaration des membres de la TPU sur la gouvernance universitaire et La FQPPU lance la pétition NON à la Loi Courchesne - Avant toute législation, des États généraux sur l'université québécoise)

## **Élections générales**

### **Plénière**

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 15 minutes sur les candidatures 2009-2010 où les personnes se présentant soient invité-e-s à quitter la salle du Congrès suivi d'une seconde plénière de 15 minutes avec les candidats et candidates.

2. Le Conseil exécutif propose une plénière de 15 minutes sur les différents avis de motion qui traitent de la modification des postes au sein du Conseil exécutif.

### **Scrutin**

1. Le Conseil exécutif propose une pause de 15 minutes précédée de la période de vote où les délégations sont invitées à déposer leur bulletin de vote au praesidium.

2. Considérant que plus de candidatures ont été déposées au Comité du journal et au Comité aux luttes sociales que de postes ne sont disponibles;

Considérant que cette situation est une première pour l'ASSÉ;

Considérant que toutes les candidatures reçues sont très pertinentes et qu'elles semblent toutes très motivées;

La SOGÉÉCOM propose que soient levés les articles 30 et 37 des statuts et règlements de l'ASSÉ.

## **Structures**

### **Conseils régionaux**

1. Le Conseil exécutif propose une plénière de 15 minutes sur les textes sur les Conseils régionaux dans le cahier de Congrès.

### **Conseil exécutif**

### **Autres**

1. Le Conseil exécutif propose d'abolir le forum externe.

2. La SOGÉÉCOM propose une plénière sur les désaffiliations et les affiliations.

Que les débats soient alimentés par l'ébauche d'articles sur les affiliations et les désaffiliations déposés par Philippe Éthier.

3. La SOGÉÉCOM propose une plénière de 20 minutes sur le texte de réflexion déposé dans le cahier de Congrès par les candidats et candidates au Comité du journal.

Que les temps d'interventions soient limités à 2 minutes.

4. La SOGÉÉCOM propose que le journal « Ultimatum » conserve son nom.

5. La SOGÉÉCOM propose que les candidats et candidates du Comité du journal tentent d'établir un équilibre entre l'actualité nationale et local, l'analyse et les articles de fond.

## **Permanence**

1. Le Conseil exécutif propose le contrat de travail 2009-2010 disponible dans le présent cahier de Congrès.

## **Finances**

### **États des résultats 2008-2009**

### **Fonds d'entraide**

### **Prévisions budgétaires 2009-2010**

1. Le Conseil exécutif propose les prévisions budgétaires 2009-2010 disponibles dans le présent cahier de Congrès.
2. Le Conseil exécutif propose que les montants inutilisés du fonds d'entraide de l'année financière 2008-2009 soient transférés comme revenus de l'année financière 2009-2010.

## **Avis de motion**

### **Dépôt des avis de motion**

### **Traitement des avis de motion**

1. Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant déposé au Congrès des 28 février et 1er mars 2009:

*Que l'annexe A des Statuts et règlements se lisent comme suit:*

#### **ANNEXE A : PROCÉDURES D'ÉLECTIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF**

##### **ARTICLE 1**

Peuvent présenter leur candidature au Conseil exécutif toutes les personnes qui sont membres de l'ASSÉ et qui obtiennent l'appui de leur association locale.

##### **ARTICLE 2**

Les élections générales ont lieu lors du Congrès annuel en avril, mais le mandat des élu-e-s n'entre pas en fonction avant juin, afin de permettre une période de transition et de formation des nouveaux et nouvelles élu-e-s.

##### **ARTICLE 3**

Un Congrès extraordinaire peut procéder à des élections partielles ou générales s'il est

spécifiquement convoqué à ce sujet. Un Congrès régulier peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation dudit Congrès.

#### ARTICLE 4

Pour être recevable, chaque candidature doit être expédiée au siège social de l'ASSÉ au moins deux (2) semaines avant la tenue du Congrès. Pour des élections dans le contexte d'un Congrès extraordinaire, l'instance qui l'aura convoqué (le tiers des associations membres ou le Conseil de Coordination) devra déterminer lors de la convocation les modalités de l'élection tout en respectant un délai raisonnable et réaliste pour le dépôt des mises en candidature.

#### ARTICLE 5

Chaque élection, générale ou partielle, devra être annoncée dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ et devra permettre au moment de sa parution un délai raisonnable et réaliste entre sa diffusion et la date limite du dépôt des candidatures. Dans le cas du Congrès annuel, la publication devra être diffusée au moins quatre (4) semaines avant la tenue du Congrès. Il est de la responsabilité de chaque association membre d'afficher et de diffuser les informations relatives aux élections.

#### ARTICLE 6

Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s poste par poste. Dans le cas où il n'y a qu'une candidature à un poste, la candidate ou le candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité absolue des associations présentes. Si deux personnes se disputent un poste, celle qui a le plus de votes est déclarée élue. S'il y a plus de deux candidatures à un même poste et qu'aucune de ces candidatures ne recueille la majorité absolue des voix au premier tour, un second tour de scrutin opposera les deux personnes ayant obtenu le plus de voix au premier tour. La personne qui obtient le plus de voix sera alors élue.

*D'ajouter l'annexe B suivante aux Statuts et règlements et de décaler les autres annexes en conséquence :*

#### ANNEXE B : PROCÉDURES D'ÉLECTIONS DES COMITÉS

#### ARTICLE 7

Peuvent présenter leur candidature au Comité du journal, au Comité à la mobilisation, au Comité

femmes ainsi qu'à tous les comités de travail toutes les étudiantes et tous les étudiants qui obtiennent l'appui d'une association étudiante membre.

#### ARTICLE 8

Les élections générales ont lieu lors du Congrès annuel en avril, mais le mandat des élu-e-s n'entre pas en fonction avant juin, afin de permettre une période de transition et de formation des nouveaux et nouvelles élu-e-s.

#### ARTICLE 9

Un Congrès extraordinaire peut procéder à des élections partielles ou générales s'il est spécifiquement convoqué à ce sujet. Un Congrès ou un Conseil de Coordination régulier peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation du Congrès ou du Conseil de Coordination.

#### ARTICLE 10

Pour être recevable, chaque candidature doit être expédiée au siège social de l'ASSÉ. Les candidatures doivent être déposées à temps pour être intégrées dans le cahier de préparation à l'instance concernée, préférablement deux (2) semaines avant la tenue de ladite instance.

#### ARTICLE 11

Chaque élection, générale ou partielle, devra être annoncée dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ et devra permettre au moment de sa parution un délai raisonnable et réaliste entre sa diffusion et la date limite du dépôt des candidatures. Dans le cas du Congrès annuel, la publication devra être diffusée au moins quatre (4) semaines avant la tenue du Congrès. Il est de la responsabilité de chaque association membre d'afficher et de diffuser les informations relatives aux élections.

#### ARTICLE 12

Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s comité par comité. Dans le cas où le nombre de candidatures à un comité est plus petit ou égal au nombre de postes prévus sur ce comité, chaque candidate ou chaque candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité absolue des associations présentes et le vote se fait individuellement. Dans le cas contraire,

si plus de personnes posent leurs candidatures à un comité qu'il n'y a de postes prévus, les personnes ayant obtenu le moins de votes sont éliminées. Chaque association peut, dans ce cas voter autant de fois qu'il y a de postes prévus.

2. Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant déposé au Congrès des 28 février et 1er mars 2009:

Que le point 2 de l'article 9 des statuts et règlements de l'ASSÉ se lise comme suit :

Le Congrès est composé des délégué-e-s de chaque association membre, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et un (1) droit de vote par délégation selon le principe une association = un (1) vote. La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Une délégation peut faire une rotation (à concurrence de deux personnes) entre deux jours de Congrès, pourvu qu'elle respecte les autres modalités et qu'elle en informe le praesidium. Il est aussi composé de tous et toutes les membres du Conseil exécutif et des délégations du Conseil de Coordination, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité du journal et du Comité à la mobilisation qui disposeront d'un droit de parole. Le Conseil exécutif, le Conseil de Coordination ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition.

3. La SOGÉÉCOM propose l'avis de motion suivant<sup>18</sup>:

Que l'on ajoute le mot « préférablement » entre les mots « être » et « composée » de la 4e ligne du point 2 de l'article 9 des statuts et règlements.

4. Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant<sup>19</sup>:

Que l'introduction de l'article 27 des statuts et règlements de l'ASSÉ se lise comme suit : Le Conseil exécutif est composé de 8 postes élus par le Congrès annuel et pour une durée de un (1) an. Ces postes sont les suivants :

De modifier le point 4 et que celui-ci se lise ainsi :

Secrétaires aux relations internes (2 postes disponibles): font le lien avec les associations membres et les Conseils Régionaux, recueillent les avis de motion, les plaintes, etc. S'assurent de la préparation des délégations aux instances.

*(Afin de créer un nouveau poste de secrétaire aux relations internes, cette proposition ajoute un poste au sein du Conseil exécutif)*

5. Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant<sup>20</sup>:

Que l'article l'article 27 des statuts et règlements de l'ASSÉ soit modifié comme suit :

De modifier le point 4 et que celui-ci se lise ainsi :

---

18Déposé le 1er mars 2009

19 Déposé le 27 mars 2009

20 *Ibid.*



Secrétaires aux relations internes (2 postes disponibles): font le lien avec les associations membres et les Conseils Régionaux, recueillent les avis de motion, les plaintes, etc. S'assurent de la préparation des délégations aux instances.

Que le point 6 (secrétaire aux affaires académiques) soit biffé.

Que les autres points de l'article 27 des statuts et règlements de l'ASSÉ soient numérotés en conséquence.

*(Afin de créer un nouveau poste de secrétaire aux relations internes au sein du Conseil exécutif, cette proposition enlève le poste de secrétaire aux affaires académiques)*

6. Le Conseil exécutif propose l'avis de motion suivant<sup>21</sup>:

Que l'article l'article 27 des statuts et règlements de l'ASSÉ soit modifié comme suit :

De modifier le point 4 et que celui-ci se lise ainsi :

Secrétaires aux relations internes (2 postes disponibles): font le lien avec les associations membres et les Conseils Régionaux, recueillent les avis de motion, les plaintes, etc. S'assurent de la préparation des délégations

Que le point 7 (secrétaire aux communications) soit biffé.

*(Afin de créer un nouveau poste de secrétaire aux relations internes au sein du Conseil exécutif, cette proposition enlève le poste de secrétaire aux communications)*

---

<sup>21</sup> *Ibid.*